Nations Unies A/67/PV.9

Assemblée générale

Soixante-septième session

Documents officiels

9e séance plénière
Mercredi 26 septembre 2012, à 18 heures
New York

Président : M. Jeremić . . . . . (Serbie)

En l'absence du Président, M. Salam (Liban), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 9 heures.

Allocution de M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, Président de la République du Yémen

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Yémen.

M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, Président de la République du Yémen, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, Président de la République du Yémen, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mansour (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je voudrais adresser mes plus vives félicitations à M. Vuk Jeremić pour son élection en tant que Président de l'Assemblée générale, chargé de diriger ses travaux à sa soixante-septième session. Nous sommes certains qu'il saura gérer avec compétence les affaires de l'Assemblée générale au cours de la présente session. Je voudrais également remercier M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, Président de l'Assemblée générale à la session précédente, pour tous les efforts qu'il a consentis. Par ailleurs, nous tenons à féliciter M. Ban Ki-moon pour sa gestion avisée des affaires de l'ONU et l'intérêt qu'il porte à l'évolution de la situation dans mon pays.

Au cours des dernières semaines, le monde islamique a été traversé par une vague d'indignation et de colère à la suite d'un film qui dénigre explicitement Mohammed, Prophète de l'Islam – que la paix soit sur lui –, et les valeurs du véritable Islam. Il est déplorable qu'il existe une campagne dont le but est d'insulter délibérément l'Islam et les Musulmans afin de ternir leur réputation dans le monde entier et de semer la haine entre les nations et les religions. Pourtant, certaines personnes défendent un tel comportement et le film, donnant comme justification la liberté d'expression. Or ces personnes ne doivent pas oublier qu'il doit y avoir des limites à la liberté d'expression, surtout si cette liberté est utilisée pour blasphémer les croyances des nations et diffamer leurs personnalités et symboles religieux.

Si mon pays a énergiquement dénoncé ce film, il a également appelé au respect des religions et des personnalités religieuses, au renforcement de la compréhension et du dialogue entre les religions et les civilisations, et à l'adoption d'instruments internationaux visant à prévenir toute autre pratique similaire ou abus du droit à la liberté d'expression. Mon pays appelle également au respect du droit à l'expression pacifique d'opinions, tout en dénonçant la violence et l'incitation

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

à la haine qui sont contraires aux valeurs du véritable Islam.

La présente session de l'Assemblée se tient dans le contexte d'importants événements mondiaux qui ont des effets directs sur la situation politique, économique ,sociale et environnementale et les conditions de sécurité dans tous les pays du monde. Ces événements exercent diverses pressions sur tous les acteurs internationaux et ont eu des incidences néfastes dans les pays les moins avancés – ce qu'on appelle les pays du Sud – y compris mon pays, la République du Yémen.

Ces jours-ci, nous célébrons le cinquantième anniversaire de la Révolution du 26 septembre 1962 et le 49e anniversaire de la Révolution du 14 octobre 1963. Je voudrais saisir cette occasion pour adresser, du haut de cette tribune internationale, mes salutations les plus chaleureuses et mes meilleurs vœux au grand peuple du Yémen. Il ne fait aucun doute que les 50 années qui se sont écoulées depuis la révolution yéménite ont contribué à faire naître les aspirations du peuple yéménite au changement et à la liberté, à l'égalité et à la dignité nationale qui ont abouti à une nouvelle réalité où la roue du changement continue de tourner, malgré les obstacles et les difficultés.

Récemment, nous avons procédé avec succès à un transfert pacifique du pouvoir pour la première fois dans l'histoire du pays. Cette transition n'aurait pas été possible sans la détermination du peuple yéménite à réaliser les objectifs de la révolution : la liberté, la souveraineté, la fin de l'autocratie et du népotisme, et la mise en place d'un régime républicain régi par la Constitution sur la base d'un nouveau contrat social entre l'État et ses citoyens.

Comme tous les Membres le savent, le Yémen est l'un des pays dits du Printemps arabe. Nous, les Yéménites, nous avons connu une situation difficile qui a duré plus d'un an et qui aurait pu se solder par une catastrophe. Cependant, le pays a pu y échapper parce que les parties au conflit ont eu la sagesse de suivre un modèle élaboré dans le but de parvenir à un accord. C'est ainsi qu'ils ont accepté un règlement politique du conflit proposé par le Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG) et son mécanisme de mise en œuvre, qui est devenu le cadre de référence accepté pour toutes les parties et a bénéficié d'un appui international.

Des élections présidentielles anticipées ont été organisées. Il s'agissait en fait d'un référendum pour le changement. Celui-ci a donné aux nouvelles autorités toute légitimité pour continuer à mettre en œuvre les dispositions de l'initiative du CCG en vue de rétablir la sécurité dans le pays et instaurer un avenir meilleur où les citoyens ont foi en leur avenir et peuvent choisir leurs dirigeants librement et avec conviction, contribuant ainsi à bâtir le nouveau Yémen.

À cet égard, je voudrais exprimer ma gratitude et adresser mes remerciements au Gardien des deux saintes mosquées le Roi Abdullah Bin Abdulaziz Al-Saud d'Arabie saoudite, les dirigeants des pays membres du CCG et le Secrétaire général du CCG, M. Abdellatif Zayani, pour toute l'attention et tout l'appui, qu'ils nous ont apportés sous diverses formes en vue d'un règlement politique de la crise.

Nous voudrions également remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon; les cinq membres permanents du Conseil de sécurité; le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Jamal Benomar; la Ligue des États arabes et son Secrétaire général; ainsi que l'Union européenne, pour tous les efforts qu'ils ont consentis afin de renforcer le règlement politique et d'apporter l'appui économique dont le Yémen avait besoin dans tous les domaines, y compris pour la convocation de la conférence de dialogue national.

Cette conférence jettera les bases de l'avenir du Yémen en abordant diverses questions telles que le conflit, la guerre et d'autres questions en suspens, notamment le monopole du pouvoir et de la richesse. L'objectif visé est de construire un État civil moderne fondé sur les principes de l'état de droit, l'égalité, l'inclusion, l'égalité des chances, la distribution équitable des richesses, la participation à la prise de décisions et à la gestion du pays, dans le contexte de la souveraineté nationale du nouvel État et sur la base d'un régime politique qui sera déterminé par le peuple yéménite lors de la conférence de dialogue national attendue.

Je tiens à souligner que les portes de la conférence de dialogue national seront ouvertes à toutes les parties yéménites et à toutes les questions et demandes. La conférence doit permettre de corriger les erreurs, de parvenir à la réconciliation nationale et de définir les principes d'un État yéménite civil moderne, dans le cadre d'un Yémen unifié comme le prévoient les résolutions du Conseil de sécurité. Les dispositions politiques prises actuellement au Yémen en vue de mettre en œuvre l'accord de règlement et les résolutions 2014 (2011) et 2051 (2012) jouissent de l'appui des frères et amis du Yémen. Toutefois, le Yémen rencontre encore beaucoup d'obstacles et de problèmes politiques, économiques,

sociaux et de sécurité. Ces obstacles constituent des faiblesses et mettent en péril l'évolution et la prospérité du Yémen au cours des prochaines décennies. Il est de fait que 95 % des Yéménites ont la volonté et l'ambition d'avancer en même temps que le reste du monde dans le XXIe siècle. Les problèmes politiques et sociaux, les conflits politiques croissants, l'anarchie et les actes de violence et d'extrémisme ne doivent jamais entraver les progrès du peuple yéménite. Par conséquent, la meilleure façon de remédier à la situation actuelle au Yémen est d'adopter une vision globale prenant en compte toutes les circonstances et conditions liées à l'histoire et à la géographie du pays ainsi que les défis du présent et de l'avenir. L'un des facteurs majeurs est l'emplacement stratégique du Yémen, au point de jonction de routes commerciales et au cœur de voies de navigation maritime internationales. Le Yémen se heurte aux problèmes de sécurité dus à la criminalité organisée, à la piraterie et aux actes terroristes, outre l'afflux de migrants et de réfugiés clandestins le long de ses côtes.

L'on note une tendance à la hausse du chômage chez les jeunes de moins de 30 ans, qui représentent 70 % de la population totale du pays. Les jeunes attendent un avenir meilleur et un État civil moderne. Il faut pour cela que la communauté internationale et les pays donateurs comprennent ces facteurs et apportent à notre pays l'appui dont il a besoin de toute urgence dans divers domaines, y compris pour la création d'un État civil moderne fondé sur la démocratie, la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et la justice sociale. Il faut abandonner les mécanismes bureaucratiques et standardisés traditionnels adoptés par les pays donateurs et les entités internationales qui soutiennent les efforts pour parvenir à un règlement au Yémen.

Quant à nous, nous sommes prêts à créer une atmosphère favorable et appropriée pour les aider dans leur travail, sans aucune bureaucratie gouvernementale complexe, en instaurant un niveau élevé de transparence et en éliminant tous les obstacles qu'ils pourraient rencontrer. Je confirme que c'est l'investissement qui aboutit à la stabilité, et non l'inverse.

Les terroristes, qui sont présents dans notre pays depuis plus de 10 ans et étaient récemment sur le point de prendre le contrôle de différentes régions et provinces yéménites, représentent une sérieuse menace à la paix et à la stabilité locales, régionales et internationales. Même si, à la suite d'actes héroïques des forces armées yéménites et des comités populaires locaux et après avoir essuyé une série de défaites, Al-Qaida se trouve aujourd'hui beaucoup plus faible qu' auparavant , nous ne saurions sous-estimer ses efforts pour sortir de sa situation désespérée. En raison de son incapacité à s'adapter après ses défaites successives, Al-Qaida a fait de ses membres des porteurs de ceintures d'explosifs et des bombes humaines à retardement visant des personnes innocentes et non armées. Cela a eu pour effet de faire perdre à Al-Qaida toute sympathie locale ou nationale.

Nous réaffirmons notre engagement à éradiquer les éléments terroristes, et exigeons l'élimination de leurs sources d'appui intérieurs et extérieurs. Nous invitons nos partenaires internationaux dans la lutte contre le terrorisme à fournir davantage de soutien logistique et technique à nos forces de sécurité et à nos unités antiterroristes, et à élargir la coopération et la coordination en matière de renseignement dans ce domaine.

Je ne saurais omettre d'attirer l'attention sur la crise humanitaire qui touche le Yémen en raison des actes de violence et de terrorisme perpétrés à Sadah et des événements de l'année écoulée ayant provoqué le déplacement de plus de 500 000 personnes qui ont dû quitter leurs villages, outre le nombre croissant de réfugiés en provenance de la Corne de l'Afrique. Cela a conduit l'ONU et ses institutions spécialisées à lancer un appel de fonds d'environ 600 millions de dollars. Cependant, le manque à financer représente 50 % du montant requis. J'invite donc les pays frères et amis à répondre à l'appel de l'ONU pour lui permettre de répondre aux besoins essentiels des personnes déplacées et des réfugiés dans notre pays.

Plus de 60 années se sont écoulées depuis que l'Assemblée générale, à laquelle j'ai l'honneur de m'adresser aujourd'hui, a adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il est déplorable qu'après toutes ces années, de nombreux pays pâtissent encore de violations de leurs droits et de leur dignité. Le peuple palestinien est victime d'une épouvantable escalade de la violence israélienne. Les colonies israéliennes de peuplement continuent de s'étendre, d'innocents Palestiniens sont mutilés, des militants sont harcelés, les prisonniers et détenus sont opprimés, et les tentatives du camp israélien de démolir la mosquée Al-Aqsa se poursuivent. Il faut donc un rôle plus actif et une présence plus unie et plus efficace de l'Organisation des Nations Unies et de ses différentes institutions face à l'arrogance d'Israël, à son mépris des résolutions de la communauté internationale et à son rejet de toutes les propositions et initiatives pacifiques.

L'absence de pression internationale sur Israël constitue l'une des principales défaillances dans l'application des normes internationales de justice. Si l'ONU et les forces internationales veulent jouer leur rôle dans l'instauration de la justice et de la liberté, elles doivent exercer des pressions pour faire appliquer les résolutions internationales. À cet égard, je pose la question suivante : Israël a-t-il oublié que son propre État a été créé sur la base d'une résolution internationale? Nous affirmons notre plein appui à la demande de l'État de Palestine à devenir Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies dans le but d'affirmer sa légitimité et de garantir le respect des droits qui lui sont reconnus par le droit international.

Nous demandons également à l'ONU d'adopter des solutions appropriées pour mettre fin à la crise et la guerre civile en Syrie, et faire cesser toutes les formes de violence à l'égard de milliers de civils en Syrie, y compris des femmes et des enfants. Il faut relancer les initiatives proposées et les solutions pacifiques annoncées pour mettre fin à la crise et garantir le succès de la mission du Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, M. Lakhdar Brahimi.

J'appelle de nouveau toutes les parties prenantes en Syrie, le Gouvernement et les insurgés, à être attentifs et à répondre aux appels répétés leur demandant d'engager le dialogue et de faire des concessions mutuelles, seul moyen d'arrêter l'effusion de sang. La seule option qui s'offre à nos frères syriens est de se mettre d'accord sur une initiative ouvrant la voie au changement et à un transfert pacifique du pouvoir par les urnes.

Il ne fait aucun doute que la Somalie traverse une grave crise depuis le début des années 90. Le Yémen et la Somalie entretiennent de profondes relations historiques et se soutiennent mutuellement sur le plan stratégique. En effet, le Yémen a joué un rôle de premier plan dans le rétablissement de la paix et de la stabilité en Somalie, en soutenant les efforts de réconciliation et en accueillant les divers cycles de négociations entre les différentes parties. Le Yémen ne s'est pas arrêté là; il a ouvert ses portes à plus d'un million de réfugiés somaliens, en dépit des circonstances difficiles qu'il connaît et de tous les problèmes économiques et en matière de santé et de sécurité que posent les réfugiés.

Si nous félicitons le peuple somalien d'avoir procédé à un transfert pacifique des pouvoirs et d'avoir élu M. Hassan Sheikh Mohamud aux fonctions de Président dans un environnement démocratique, nous espérons toutefois que ces élections aboutiront à la reconstruction des institutions publiques, au rétablissement de la paix et de la sécurité en Somalie et à la fin des souffrances humaines et de leurs répercussions, notamment pour le million de réfugiés somaliens qui se trouvent dans notre pays. Nous réaffirmons que la République du Yémen appuie le Président somalien élu et le Gouvernement qu'il est en train de former. Nous n'épargnerons aucun effort pour améliorer les relations entre nos deux pays frères. Cette amélioration sera mutuellement bénéfique et favorisera la sécurité et la stabilité ainsi que la lutte contre le terrorisme et la piraterie dans la région.

Dans ce contexte, l'afflux continu et massif de migrants et de demandeurs d'asile au Yémen représente une réelle menace à la sécurité nationale, mais aussi à la paix et à la stabilité dans la région. Il est essentiel que la communauté internationale partage ce fardeau avec le Yémen, d'autant plus que les ressources du Yémen sont en train de s'épuiser. Dans les conditions exceptionnelles où se trouve le Yémen, il lui est extrêmement difficile de faire face à ce flot d'arrivées constant.

En raison du nettoyage ethnique brutal dont ont été victimes les musulmans du Myanmar, il incombe à la communauté internationale de prêter attention à cette catastrophe humanitaire et de prendre des mesures concrètes pour mettre un terme à la série d'actes violents et sauvages commis contre ce groupe. Compte tenu des actes de brutalité ethnique et d'autres pratiques qui ont eu lieu ces derniers mois, il ne suffit pas de publier des déclarations qui condamnent et dénoncent ces actes. Il faudrait créer un comité international qui serait chargé d' enquêter sur les violations des droits de l'homme dont les musulmans sont victimes dans ce pays, de fournir à ces derniers une aide humanitaire et de leur garantir une protection contre toutes nouvelles violences et atrocités.

Enfin, je voudrais remercier de nouveau le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général. Nous apprécions vivement le rôle que joue l'ONU en tant que plate-forme internationale qui rassemble tous les pays et toutes les nations de la planète pour préserver la paix, la sécurité, la liberté, les droits de l'homme et la coexistence entre les nations, les religions et les civilisations ainsi que leurs intérêts communs.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Yémen de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, Président de la République du Yémen, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M^me^ Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République du Libéria.

M^me^ Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^me^ Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Johnson-Sirleaf (*parle en anglais*) : Je félicite M. Vuk Jeremić ainsi que le peuple serbe de l'élection de son représentant à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session. M. Jeremić peut compter sur l'entière coopération et le plein appui du Libéria pour l'aider à s'acquitter des responsabilités qui lui ont été confiées dans le cadre de la conduite des débats de la présente session. Je tiens également à rendre hommage à son prédécesseur, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, de l'État du Qatar, pour la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux de l'Assemblée durant sa soixante-sixième session et les nombreuses initiatives courageuses prises durant son mandat en faveur de la paix dans le monde.

Mes plus vives félicitations s'adressent au Secrétaire général, Ban Ki-moon, qui continue de faire preuve d'un solide leadership face à des défis nouveaux et complexes. Il a entamé son second mandat avec un dynamisme renouvelé et a défini clairement les priorités correspondant aux principales préoccupations de la communauté internationale.

Le choix du thème de la présente session, soit le règlement des différends par des moyens pacifiques, n'aurait pu être plus judicieux. Lorsque nous nous penchons sur l'état du monde, nous voyons un paysage international marqué par les conflits armés, les crises économiques et la dégradation de l'environnement. Pour ceux qui ont traversé la douloureuse épreuve d'un conflit, notamment mon pays, le Libéria, le thème choisi cette année devient très pertinent. Le coût d'un conflit en termes de vies humaines et de destruction d'infrastructures nous fait doublement apprécier la valeur de l'action préventive pour éviter les conflits. La nécessité de prévenir les conflits devient d'autant plus urgente que la plupart des conflits sont internes et sont provoqués par la marginalisation, les inégalités et les injustices. Il est donc impératif d'identifier et d'éliminer ces facteurs de conflit avant qu'ils ne provoquent des crises.

Les efforts que déploie notre gouvernement pour prévenir les conflits et consolider la paix sont renforcés par notre engagement au sein du dispositif de maintien de la paix et de consolidation de la paix des Nations Unies. Dans un climat de paix, nous avons donné la priorité aux initiatives qui visent à rétablir l'état de droit en renforçant la capacité de nos institutions et mécanismes à assurer la justice et la sécurité. Nous avons élaboré une feuille de route en faveur de la réconciliation nationale afin de garantir une paix durable.

Nos partenaires de développement, y compris l'ONU et ses institutions spécialisées, sont demeurés fidèles à notre programme national. Ils ont appuyé nos programmes prioritaires relatifs à l'autonomisation des femmes, au renforcement de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire, à la construction de routes et d'infrastructures ainsi qu'à la création d'emplois. Toutes les entités de l'ONU doivent être dotées des moyens d'appuyer les programmes gouvernementaux dans ces domaines. C'est particulièrement important en ce qui concerne la nouvelle entité pour l'égalité des sexes, ONU-Femmes, qui est la plus récente d'entre elles et dont la viabilité doit être assurée. Nous avons fait de grands progrès dans le domaine de l'égalité des sexes, mais il reste encore beaucoup à faire sur les plans de l'éducation des filles et de l'autonomisation des femmes. Des avancées considérables ont également été réalisées en ce qui concerne la prestation de soins de santé.

Nous sommes particulièrement satisfaits du dernier rapport de l'UNICEF qui montre une forte réduction des niveaux de mortalité infantile. Toutefois, il reste encore de nombreux défis à relever avant de pouvoir garantir un accès universel aux soins de santé.

De nombreux pays en développement, comme le Libéria, ont structuré leur économie autour des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Alors que certains pays ont accompli des progrès considérables dans la réalisation de certains de ces objectifs, de nombreux autres pays ne seront pas en mesure de les atteindre d'ici 2015. De plus en plus, on s'accorde à reconnaître que les

efforts doivent être intensifiés pour progresser le plus possible dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les trois années à venir.

Je suis très flatté par l'honneur que m'a fait le Secrétaire général en me choisissant comme coprésident du Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015. Nous sommes conscients de la difficulté de notre tâche, puisque nous devons proposer un cadre qui s'appuie sur les objectifs du Millénaire pour le développement mais va bien au-delà, en fixant des objectifs ambitieux mais réalisables. Nous sommes conscients que les résultats de nos travaux doivent refléter le large consensus politique des secteurs public et privé et de la société civile. Nous sommes conscients que les objectifs définis devraient permettre à tous les peuples de tous les pays d'être libérés des chaînes de la pauvreté grâce au développement durable.

Le Libéria demeure pleinement attaché aux idéaux et objectifs de l'ONU. Nous pensons que l'Organisation devrait continuer à être au centre de la gouvernance mondiale en dirigeant les efforts déployés pour relever les défis collectifs que sont la paix, la sécurité et le développement. Il faut pour cela que les négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité aboutissent rapidement à une conclusion logique. Mon gouvernement est encouragé par le fait qu'un nombre croissant d'États Membres soutiennent l'élargissement du Conseil de sécurité dans les deux catégories de membres, permanents et non permanents. Cet élargissement garantirait une participation plus juste, plus équitable et plus représentative de la démographie mondiale. À cet égard, le Libéria soutient la position commune de l'Afrique, fondée sur le consensus d'Ezulwini adopté par l'Union africaine.

Dans le même esprit, nous devons faire en sorte que l'Assemblée générale soit revitalisée pour qu'elle puisse assumer pleinement toutes les responsabilités qui lui sont confiées par la Charte. Après tout, elle reste l'organe le plus représentatif de l'ONU.

La Conférence de haut niveau des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes, qui s'est achevée récemment ici à New York, visait à établir les normes internationales les plus élevées possibles pour le commerce des armes classiques. Toutefois, les fortes positions nationales sur ce problème sensible affectant le monde entier ont empêché d'arriver à un accord sur un traité contraignant sur le commerce des armes. Pourtant, les pays de bonne volonté et les pays comme le Libéria qui ont connu les effets dévastateurs du commerce illicite et du détournement d'armes classiques doivent continuer à plaider énergiquement en faveur d'un tel traité, tout en tenant compte du vaste éventail de divergences et de désaccords. En conséquence, nous encourageons la recherche d'un consensus bilatéral avant le début d'un e nouveau cycle de négociations. Parallèlement, nous sommes convaincus que le projet de texte final du traité sur le commerce des armes, quoiqu'imparfait et incomplet, contient les éléments essentiels sur la base desquels les futures négociations pourraient réussir.

Nous exprimons nos sincères condoléances à la suite de la mort de l'Ambassadeur et de membres du personnel des États-Unis ainsi que de ressortissants libyens lors de attaque menée contre le consulat des États-Unis à Benghazi. Toutes les nations devraient être préoccupées par la propagation de la violence en réaction à un film, qui fait preuve d'un manque de sensibilité inacceptable à l'égard de la foi islamique. Même dans de telles circonstances, nous devons nous rappeler que la démocratie suppose la liberté – liberté de pensée, liberté d'association, liberté de religion et, plus important encore, liberté d'expression. Cela donne souvent lieu à des actions ou des déclarations qui peuvent offenser certains. La tolérance, et non la violence, est la réponse appropriée pour éviter de nouvelles violences. Le Libéria en est un exemple manifeste car, sans notre propre tolérance de notre nouvelle liberté d'expression, notre pays serait retombé dans le chaos.

Si la majorité des pays de notre sous-région consolident leurs leurs acquis économiques et sociaux, qui reposent sur des processus démocratiques, d'autres, malheureusement, continuent d'être confrontés à de graves défis qui risquent de compromettre la paix et la démocratie de toute la région. Nous, au Libéria, comme dans de nombreux autres pays de la région et dans l'ensemble du monde, avons été particulièrement choqués par le renversement, contraire à la Constitution, de gouvernements démocratiques au Mali et en Guinée-Bissau au début de cette année. Nous condamnons catégoriquement ces tentatives de prise du pouvoir par des moyens inconstitutionnels.

En conséquence, le Libéria approuve les décisions de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui cherche à rétablir intégralement l'ordre constitutionnel le plus rapidement possible dans ces deux pays. Le Libéria invite instamment la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, à soutenir les efforts de la CEDEAO pour

rétablir la paix dans notre région, tout particulièrement au Mali.

En tant que président actuel de l'Union du fleuve Mano composée de quatre nations, soit le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée et la Côte d'Ivoire, le Libéria s'est engagé à ne jamais laisser utiliser un centimètre de son territoire pour déstabiliser ses voisins. À cet égard, nous condamnons catégoriquement toutes les tentatives pour fragiliser la paix et les acquis démocratiques en Côte d'Ivoire et nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités ivoiriennes et les organes de maintien de la paix des Nations Unies au Libéria et en Côte d'Ivoire pour protéger et consolider la paix dans nos deux pays. Nous appelons tous les pays de notre région à œuvrer de concert pour que ceux qui cherchent à déstabiliser certaines parties de notre région soient considérés, dans toute la région, comme des ennemis.

Nous faisons tous partie d'un monde qui change rapidement et dans lequel les forces de la mondialisation ne peuvent être inversées. Nos systèmes agricoles doivent s'adapter à des conditions climatiques inhabituelles. Nos habitats et lieux de travail devront parfois être réinstallés ailleurs, loin des zones traditionnelles sûres où ils sont situés. Nos sociétés doivent aussi trouver des réponses à la démobilisation générale découlant de la tendance actuelle à la manifestation. Les pays en développement, comme le mien, doivent faire en sorte que la mondialisation fonctionne s'ils veulent atteindre leurs objectifs de croissance et sortir leur peuple de la pauvreté. Cela implique un plus grand engagement et davantage d'effort de notre part pour créer un environnement qui garantisse une croissance économique fondée sur des avantages et responsabilités mutuels.

Depuis sa création, le Libéria a été une nation complexe, et les clivages qui ont mené à des décennies de guerre sont toujours très profonds.

Notre expérience montre bien que le succès n'est pas sans risque. Des citoyens déplacés qui reviennent des camps de réfugiés de la sous-région, ainsi que des personnes expulsées de tous les pays du monde, viennent gonfler les rangs des chômeurs désespérés, ce qui intensifie notre vulnérabilité. Des communautés longtemps privées de services de base exigent que leurs besoins individuels fassent l'objet d'une attention immédiate, ce qui met nos capacités à l'épreuve. Des fonctionnaires qui ne perçoivent pas de salaire décent depuis 20 ans réclament à juste titre des augmentations, ce qui met à mal notre processus budgétaire.

Alors que le Libéria approche de sa dixième année de paix, nous pouvons affirmer avec conviction que pour notre pays, le pire est désormais passé. Le Libéria n'est plus un lieu de conflit, de guerre et de privations. Nous ne sommes plus le pays que nos concitoyens ont fui, que nos partenaires internationaux ont pris en pitié et que nos voisins ont craint. Nos efforts de stabilisation de ces six dernières années se sont traduits par une croissance annuelle moyenne de plus de 6 %, accompagnée d'investissements étrangers massifs, d'une marge de manœuvre budgétaire accrue et d'une annulation de dette sans précédent. Plus important encore, nous avons entièrement mérité la place que nous occupons désormais sur la voie qui mène inéluctablement à une paix, une croissance et un développement durables. Notre stratégie Vision 2030, qui découle d'une vaste consultation nationale, est un programme de transformation à long terme qui donne la priorité à la promotion des jeunes, aux infrastructures, à la réconciliation et au renforcement des capacités.

Cependant, notre gouvernement a bien conscience des défis que nous devrons relever au fil des trois prochaines années. Les forces de maintien de la paix des Nations Unies se retirent progressivement du Libéria. Pendant nos discussions avec diverses équipes de l'ONU qui se sont rendues au Libéria – la mission d'évaluation technique en mars et la délégation du Conseil de sécurité en mai –, nous avons souligné la nécessité de procéder à une transition responsable, grâce à une approche progressive sur une période de trois à cinq ans. Nous cherchons également à aligner les activités liées à la transition sur notre cycle budgétaire, en tenant compte des priorités du Gouvernement.

Nous tenons à remercier l'ONU, qui a été pour nous un partenaire engagé et efficace. Nous lui sommes très reconnaissants d'avoir su préserver un environnement propice à la consolidation de la paix et à l'édification de la nation.

Pour terminer, je voudrais souligner qu'aujourd'hui, c'est la première fois depuis deux générations qu'il y a au Libéria pour la deuxième fois consécutive un gouvernement démocratique élu par la volonté du peuple. Malgré les distractions, locales ou extérieures, notre population est déterminée à prendre son destin en main, et elle est résolue à concrétiser notre objectif ambitieux : faire du Libéria un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2030.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la

Présidente de la République du Libéria de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^me^ Ellen Johnson Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Michael Chilufya Sata, Président de la République de Zambie

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Zambie.

M. Michael Chilufya Sata, Président de la République de Zambie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Michael Chilufya Sata, Président de la République de Zambie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sata (*parle en anglais*) : Je suis très honoré de prendre pour la première fois la parole devant l'Assemblée générale. Je voudrais pour commencer féliciter le Président de son élection pour diriger les travaux de l'Assemblée à sa soixante-septième session, et lui présenter tous mes vœux de succès dans ses fonctions. Son illustre pays, la Serbie, a toujours entretenu des liens étroits avec la Zambie et nous sommes donc ravis de le voir occuper ce siège important.

Je voudrais également remercier Son Excellence le Secrétaire général Ban Ki-moon, pour la constance avec laquelle il continue de diriger notre Organisation mondiale. En Zambie, nous apprécions tout particulièrement le fait que, malgré son emploi du temps chargé, le Secrétaire général a pris le temps de nous rendre visite cette année afin de lancer des programmes importants.

Il y a environ un an, mes 10 années de carrière dans l'opposition ont pris fin lorsque le peuple de Zambie a, dans sa très grande majorité, décidé de changer de responsables politiques au cours d'une transition électorale démocratique et pacifique, au terme de laquelle j'ai entamé mon mandat de cinquième Président de la République. Je sais gré à la population zambienne d'avoir une fois encore entrepris ce processus de manière pacifique.

Je voudrais tirer parti de mon expérience tant dans l'opposition que dans la majorité afin de véritablement contribuer à notre démocratie. Je suis convaincu que la Zambie pourra partager ce qu'elle a appris, tout en tirant des enseignements des pays dotés d'une expérience de la démocratie plus longue et parfois plus réussie.

L'Assemblée n'est pas sans savoir que nous sommes toujours confrontés à des défis considérables pour ce qui est de répondre aux besoins fondamentaux de la majorité du peuple zambien. Peu avant mon entrée en fonctions, nos indicateurs macroéconomiques positifs ont été largement diffusés, mais le citoyen moyen n'a pas profité de ces résultats.

Dans l'optique de promouvoir le secteur microéconomique, mon nouveau gouvernement s'est attelé à améliorer la productivité agricole et l'accès aux marchés pour les paysans et les petits agriculteurs, à proposer des services de santé meilleurs et aussi proches que possible des familles, à améliorer la qualité de l'éducation et à faciliter l'accès à des logements décents.

À mesure que nous approchons de l'échéance de 2015, date butoir pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la communauté internationale doit intensifier ses efforts pour atteindre les huit objectifs. La Zambie a fait des progrès constants en ce qui concerne certains d'entre eux. Ces progrès sont particulièrement visibles dans le secteur de l'éducation, où l'on a enregistré une hausse du taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire, et dans celui de la santé, où le taux de prévalence du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme a diminué.

Outre les progrès qu'elle a accomplis dans la lutte contre les maladies transmissibles, la Zambie s'efforce aussi de s'attaquer aux maladies non transmissibles comme l'hypertension, le diabète et le cancer.

Alors que nous examinons toujours les questions liées au secteur de la santé, je voudrais dire que mon Gouvernement a dernièrement passé en revue les statistiques qui indiquent que la Zambie est maintenant le deuxième pays au monde où l'on enregistre les taux les plus élevés de cancer du col de l'utérus. Notre capitale Lusaka a accueilli, du 22 au 24 juillet, la sixième conférence annuelle sur la lutte contre le cancer du col de l'utérus en Afrique (Stop Cervical Cancer in Africa), organisée par le Forum des Premières dames africaines contre le cancer du sein et le cancer du col de l'utérus et Les parlementaires et Ministres de la santé africains contre le cancer. Il y a juste un an, l'ancien président

des États-Unis, George W. Bush, s'est rendu à Lusaka pour lancer la campagne Pink Ribbon Red Ribbon contre le cancer du sein et le cancer du col de l'utérus. Il a depuis facilité le versement de généreuses contributions en faveur des équipements à présent en place pour lutter contre ces maladies. Je voudrais exprimer la profonde gratitude des Zimbabwéens pour tous ces efforts. Ce n'est cependant pas la fin des défis à relever dans le secteur de la santé et d'autres secteurs et nous ne sommes pas restés les bras croisés, loin s'en faut.

Depuis que mon Gouvernement a pris ses fonctions en septembre 2011, notre économie a enregistré des améliorations raisonnables, avec un taux d'inflation descendu à 6.6 % et un taux de croissance du produit intérieur brut de près de 6 %, et ce malgré les faibles tendances économiques mondiales. Ces résultats ont été attribués au renforcement du cadre politique d'investissement, à l'amélioration des infrastructures et au développement du capital humain. Malgré ces efforts, toutefois, 60.5 % de la population zambienne vit encore dans la pauvreté.

Mon Gouvernement attache une importance similaire à la promotion de la bonne gouvernance. À ce titre, nous avons mis en place un solide programme de lutte contre la corruption doté de ressources améliorées et accrues, ce qui devrait ouvrir une nouvelle étape dans notre développement. En outre, la Zambie a, pour la première fois, confié la direction de nos institutions législative et judiciaire à des femmes. l'Inspecteur général de la Police, le Président de la Cour suprême et le Vice-Président de la Cour suprême le Président de la commission chargée de la lutte contre la corruption et le chef de la commission de lutte contre la drogue sont des femmes. Je reste convaincu qu'elles amélioreront notre bilan et dépasseront les attentes du pays.

Nos programmes nationaux sont aussi axés sur la création d'emplois pour les jeunes. Malgré nos vastes ressources naturelles, le chômage continue d'être le problème le plus pressant pour la jeune génération. Nous cherchons donc à renforcer le partenariat avec les divers organismes des Nations Unies et le reste de la communauté internationale aux fins de maîtriser les meilleures pratiques de toutes les parties du monde. Après tout, ce sont les jeunes de 2012 qui ont fait de la Zambie le champion du football africain.

Notre Gouvernement a reconnu que sans état de droit, justice sociale et système judiciaire indépendant, la Zambie ne pourra pas parvenir à un développement socioéconomique durable. Comme première mesure à cet égard, notre Gouvernement procède actuellement à un processus de révision constitutionnel par lequel il entend donner la primauté au citoyen et à ses libertés. Nous tenons aussi à accélérer le processus d'incorporation dans le droit national des conventions internationales qui visent à combler le fossé qui sépare la majorité des minorités. Une attention particulière sera aussi accordée à l'amélioration du traitement des personnes handicapées physiques et mentales.

La Zambie a participé au processus menant à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio+20. Au fil des ans, nous avons appris à apprécier la nature transfrontière de questions telles que notre environnement commun. J'aimerais remercier le Gouvernement brésilien, le président de la Conférence et tous ceux qui se sont évertués à faire adopter le document final de cette conférence historique. Nous constatons toutefois avec préoccupation que, en tant qu' États Membres de l'Organisation des Nations Unies, nous avons raté l'occasion de mettre en place un formidable processus international de promotion du développement durable. L'incapacité à dégager des fonds pour la mise en œuvre et, en fait, le peu de progrès accomplis dans la définition des objectifs de développement durable, ont fait ressortir le manque d'ambition face à la détérioration de l'environnement, à l'aggravation des inégalités et à une population mondiale croissante qui se partage les ressources limitées de notre planète. En l'occurence, nous n'avons pas su faire preuve de solidarité mondiale.

Aujourd'hui, la Zambie juge encourageant le fait que trois citoyens engagés du monde ont été nommés coprésidents du Groupe de personnalités de haut niveau du Secrétaire général chargé d'étudier le programme de développement mondial pour l'après-2015. Nous tenons donc à féliciter S. E le Président Bambang Yudhoyono de l'Indonésie, S. E la Présidente Ellen Johnson-Sirleaf du Libéria et S. E le Premier Ministre David Cameron du Royaume Uni. Nous leur souhaitons plein succès dans cette lourde mission. Nous devons appuyer le Groupe de haut niveau pour aider à rattraper les occasions perdues dernièrement. Comme je l'ai indiqué plus tôt, nous sommes encore loin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Y renoncer totalement serait au détriment des pays les plus pauvres. Je suis convaincu que le Groupe du Secrétaire général en tiendra compte.

Le thème de la présente session de l'Assemblée générale, « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations

de caractère international », est incontestablement important compte tenu des troubles qui continuent de menacer la paix et la sécurité internationales en raison des situations de conflit qui perdurent dans certains pays du continent africain comme le Soudan, le Soudan du Sud, la Guinée Bissau, le Mali et la Somalie. Je tiens donc à annoncer que notre Gouvernement a, dans certains cas, appuyé des mesures visant à atténuer la situation humanitaire. J'exhorte la communauté internationale à redoubler d'efforts pour ramener la paix dans ces régions en proie à des troubles.

Plus loin, La situation en Syrie, où de nombreuses personnes innocentes sont tuées aveuglément, est tout aussi importante. Des efforts concertés doivent être entrepris pour recourir à des moyens pacifiques, comme la médiation et la négociation, afin de faire cesser les tueries et de rétablir la paix dans le pays. L'humanité s'est retrouvée de nouveau embarrassée par ce carnage inutile. Malgré les foyers de tension qui existent dans le monde, la Zambie demeure convaincue que l'ONU a depuis 1945 enregistré de bons résultats. Les circonstances ont toutefois considérablement changé depuis lors, et il suffit de voir le nombre d'États souverains représentés dans cette salle pour s'en rendre compte.

Il importe donc que nous redoublions d'efforts pour réformer l'ONU. Nous constatons avec préoccupation que le processus de réforme de l'ONU semble plongé dans une impasse.

Je tiens en outre à rappeler que, malgré le lent processus de réforme du Conseil de sécurité, l'Afrique ne doit pas baisser les bras ou se laisser gagner par la frustration. Nous devons nous lever et nous faire entendre. Comme cela est inscrit dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte, l'Afrique doit obtenir deux sièges permanents avec un droit de veto immédiat et deux sièges non permanents supplémentaires pour réparer l'injustice historique subie par le continent et se conformer a aux réalités géopolitiques actuelles. Le Conseil doit en outre améliorer ses méthodes de travail.

Je tiens à demander à toutes les nations de réaffirmer leur engagement et de rechercher un nouveau terrain d'entente où les intérêts nationaux étroits seront relégués au second plan. Comme de nombreuses conventions internationales ont fait l'objet de récentes interprétations novatrices, nous devons envisager de faire preuve de souplesse dans nos efforts pour créer une nouvelle ONU le plus tôt possible. Faire fi de ce besoin de transformation signerait l'arrêt de mort de l'Organisation.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Zambie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Michael Chilufya Sata, Président de la République de Zambie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. A. R. le Grand-Duc Henri de Luxembourg, Grand Duc de Luxembourg

S. A. R. le Grand-Duc Henri de Luxembourg, Grand Duc de Luxembourg, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. A. R. le Grand-Duc Henri de Luxembourg, Grand Duc de Luxembourg.

S. A. R. le Grand-Duc Henri : Au nom du Grand-Duché de Luxembourg, qu'il me soit permis de féliciter M. Vuk Jeremić de son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Il peut compter sur le plein soutien de mon pays dans sa tâche si lourde de responsabilités.

L'Assemblée générale est l'organe central de l'architecture de l'Organisation des Nations Unies. Ici, tous les États Membres sont représentés et chacun dispose d'une voix, indépendamment de sa taille, de sa population ou de sa puissance économique. L'Assemblée est bien le concert des nations où s'incarne le principe de l'égalité souveraine de tous les États Membres. Nous souhaitons inspiration, passion et sagesse au chef d'orchestre du concert des nations ici rassemblées.

Le Luxembourg est fier d'avoir participé dès ses débuts au projet de paix que sont les Nations Unies.

Alors qu'il présentait le 9 août 1945 au Parlement luxembourgeois la Charte des Nations Unies, signée quelques semaines plus tôt à San Francisco, notre Ministre des affaires étrangères de l'époque, M. Joseph Beck, eut ces mots visionnaires :

> « C'est dans l'œuvre des Nations Unies que notre pays a pu trouver au plus fort de la tourmente l'espoir de renaître; c'est parmi les Nations Unies qu'il a pris sa place d'État indépendant, de pays libre; c'est au milieu de ces pays pacifiques, que l'Organisation de San Francisco vient de grouper dans l'espoir

magnifique d'une paix stabilisée, qu'il trouvera les garanties d'avenir nécessaires à sa renaissance ».

L'histoire lui a donné raison. Résolu, avec les autres peuples des Nations Unies, à préserver les générations futures du fléau de la guerre, le Luxembourg a trouvé, au sein de l'ONU et du multilatéralisme en général, le cadre idéal pour s'épanouir comme État indépendant, souverain, libre de ses choix. Le Luxembourg a eu la chance de prospérer grâce à la paix dont il jouit depuis 1945. En retour, nous nous sommes résolument engagés au sein des Nations Unies pour contribuer à consolider la paix et promouvoir le développement durable pour le plus grand nombre.

Le Président Jeremić a choisi à juste titre le règlement pacifique des différends comme thème du débat général de la présente session de l'Assemblée. Il s'agit là d'un des buts primordiaux de notre Organisation, qui doit lui permettre de maintenir la paix et la sécurité internationales. Pour régler les différends de manière pacifique, la Charte attribue un rôle majeur au Conseil de sécurité, mais aussi à l'Assemblée générale et à la Cour internationale de Justice.

La crise qui sévit depuis 18 mois en Syrie ne cesse de s'aggraver. Elle a déjà fait plus de 20 000 morts. Les répercussions sur les pays voisins se font de plus en plus sentir. C'est une crise qui interpelle notre conscience. Elle met notre engagement à rude épreuve. Certains sont tentés de rendre les Nations Unies responsables d'inaction. Mais la culpabilité est ailleurs. Les responsables des violences effroyables, des crimes de guerre, des violations graves des droits de l'homme et des crimes contre l'humanité commis en Syrie devront un jour – le Luxembourg en est convaincu–en rendre compte.

L'échec à ce jour des tentatives de régler la crise syrienne par des moyens pacifiques ne doit pas nous amener à négliger la recherche de solutions politiques à d'autres crises.

Le Luxembourg s'engage ainsi résolument pour le règlement pacifique du conflit israélo-palestinien. Ce conflit n'a que trop duré. Il est essentiel que les parties entament de nouveaux pourparlers directs et négocient une paix durable entre elles, avec l'appui du Quatuor. Le chemin sera certes ardu, mais l'objectif en vaut la peine, pour les Israéliens comme pour les Palestiniens et pour la région tout entière : nous aimerions voir un État palestinien indépendant, démocratique, d'un seul tenant, et viable, vivant côte à côte avec l'État d'Israël dans la paix et la sécurité.

Le Luxembourg appuie de longue date l'édification de l'État palestinien sur le plan politique et économique. Nous soutenons ainsi les aspirations de la Palestine à prendre sa place parmi les nations du monde. Nous apportons un soutien financier à l'Autorité palestinienne pour l'aider à faire fonctionner l'administration et les services sociaux de base. Et nous sommes un partenaire fiable de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). En vertu d'un accord signé en février 2012, le Luxembourg fournira une assistance de 15 millions d'euros aux réfugiés de Palestine au cours de la période 2012-2015.

Permettez-moi de donner quelques autres exemples illustrant la manière dont le Luxembourg contribue au règlement des différends internationaux pat des moyens pacifiques. D'abord, comme cela a été rappelé lors de la Réunion de haut niveau sur l'état de droit, le Luxembourg fut un des tout premiers États à reconnaître comme obligatoire la juridiction de la Cour internationale de Justice. La Cour éclaire et développe le droit international et contribue, par ce biais, à renforcer les relations pacifiques entre les États. Ensuite, le Luxembourg appuie les activités de diplomatie préventive, de médiation et de bons offices des Nations Unies. Notre soutien dans ce domaine bénéficie aussi aux organisations régionales telles que l'Union africaine. Il passe enfin par la société civile, comme en 2010, lorsque le Luxembourg a soutenu les médiations engagées par la Communauté de Sant'Egidio entre les acteurs politiques et civils de la Guinée et du Niger.

Le Luxembourg lui-même, État multiculturel et plurilingue de par son histoire, sa position géographique et la composition de sa population, a souvent joué un rôle de médiateur entre les intérêts de ses grands voisins européens et au sein de l'Union européenne.

Fort d'une politique étrangère équilibrée, libre de l'héritage d'un passé colonial et marquée par un dévouement sans faille au multilatéralisme, le Luxembourg est au service des Nations Unies quand il s'agit de remplir le rôle d'honnête courtier et d'assumer les responsabilités qui vont avec ce rôle. En 2009, le Luxembourg a ainsi eu l'honneur de présider le Conseil économique et social, à un moment charnière marqué par les effets dévastateurs de la crise économique et financière mondiale de 2008.

Mon pays a aussi été une cheville ouvrière de la Commission de consolidation de la paix dès la conception de celle-ci en 2005. Depuis février 2011, le Représentant permanent du Luxembourg auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadeur Sylvie Lucas, préside la formation Guinée de cette Commission. Le Luxembourg est honoré de pouvoir ainsi fédérer les efforts de la communauté internationale en soutien aux autorités de Conakry qui ont demandé à être accompagnées prioritairement dans trois domaines : la réconciliation nationale, la réforme du secteur de la sécurité et l'emploi des jeunes et des femmes. Notre engagement traduit notre conviction qu'il convient d'adopter une approche globale de la consolidation et du maintien de la paix et de la sécurité internationales, une approche qui reconnaît le lien intrinsèque entre sécurité et développement.

En effet, pour assurer une paix durable, il faut s'attaquer aux causes profondes des conflits. Parmi ces causes profondes, deux retiennent plus particulièrement l'attention de mon pays : les inégalités sociales résultant de la persistance de la pauvreté et la raréfaction des ressources naturelles résultant des changements climatiques.

La lutte contre la pauvreté est pour nous une priorité affirmée. Depuis l'an 2000, le Luxembourg a atteint l'objectif fixé par l'ONU en consacrant au moins 0,7 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement. En 2009 et en 2010, cette aide a dépassé l % de notre revenu national brut. Le Gouvernement luxembourgeois est déterminé à maintenir cet effort malgré les contraintes budgétaires. Notre aide bénéficie en particulier aux pays les moins avancés. Nous dépassons là aussi l'objectif fixé par l'Organisation en consacrant plus de 0,2 % de notre revenu national brut à ces pays, dont la majorité se trouve en Afrique.

Plus que de simples statistiques, ces chiffres traduisent notre esprit de solidarité à l'égard des pays en développement. Cet esprit anime non seulement nos responsables politiques et nos experts de la coopération, mais aussi les nombreux citoyens qui s'engagent à travers les associations de la société civile. Ma famille est fière de participer à cet élan de solidarité. Ainsi, mon épouse, la grande-duchesse, s'engage sans compter dans les secteurs sociaux comme éminent défenseur des enfants auprès de l'UNICEF, au Burundi notamment. La microfinance est un domaine qui la passionne depuis beaucoup d'années et qui lui a permis de réaliser beaucoup de projets.

Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport (A/67/1), globalement, nous avons atteint avant l'heure certaines cibles essentielles des objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant, les effets du réchauffement climatique font des ravages et risquent de remettre en cause les progrès accomplis. Dans les pays les moins avancés, la situation est particulièrement préoccupante. Il est donc essentiel d'agir de façon résolue dans ce domaine.

Des avancées ont été accomplies dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Cancún puis à Durban. Il faut désormais progresser davantage en matière d'engagements de réduction des émissions de gaz carbonique. Un autre défi de taille réside dans la mobilisation des ressources financières et technologiques adéquates pour permettre aux pays les plus vulnérables, en particulier les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, de s'adapter aux effets des changements climatiques. Le Luxembourg s'engage à relever ce défi. C'est ainsi que nous avons décidé de nous associer à un important programme en matière d'énergies renouvelables qui répond aux besoins spécifiques des petits États insulaires en développement du Pacifique.

Si j'ai tenu à participer en juin de cette année à la Conférence de Rio+20 au Brésil, c'est pour montrer à quel point le développement durable de la planète est une priorité pour mon pays. Aucun d'entre nous n'a les moyens de s'en sortir seul. Notre interdépendance nous pousse à agir de concert. C'est une question de survie. Et c'est au sein des Nations Unies que nous devons organiser notre survie collective.

Je ne voudrais pas omettre de mentionner un autre domaine d'action prioritaire pour le Luxembourg en termes de prévention des conflits, à savoir celui du désarmement et de la non-prolifération. Le Luxembourg œuvre en faveur d'une constante recherche de la sécurité au plus bas niveau possible d'armement. Il est partie à tous les traités et conventions régionaux et internationaux dans ce domaine. Et, malgré le contretemps que la communauté internationale a connu cette année, nous continuerons de nous engager pour un Traité sur le commerce des armes qui puisse aider les États Membres à combattre de façon efficace le fléau de la circulation incontrôlée des armes.

Quand des conflits éclatent en dépit de nos efforts visant à les prévenir, le Luxembourg n'hésite pas non

plus à s'engager. Mon pays participe ainsi régulièrement et activement aux opérations de maintien de la paix. Actuellement, les troupes luxembourgeoises contribuent aux efforts sous mandat de l'ONU au Kosovo, au Liban et en Afghanistan. Par ses contributions aux missions de l'Union européenne, le Luxembourg prend aussi ses responsabilités en République démocratique du Congo, dans la lutte contre la piraterie au large des côtes de la Somalie, ainsi que dans la région du Sahel, où la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour éviter l'enracinement de groupes terroristes liés au crime organisé.

Tous les domaines d'action que je viens d'aborder montrent à quel point l'Organisation des Nations Unies est indispensable. Si nous sommes convaincus de la pertinence d'une approche multilatérale fondée sur l'ONU, il nous faut cependant donner à l'Organisation les moyens d'être le véritable centre de l'action multilatérale. Il nous faut pour cela continuer à faire avancer la réforme de l'ONU, y compris la réforme du Conseil de sécurité. Nous sommes tous conscients de la nécessité de rendre le Conseil de sécurité plus inclusif et plus représentatif des réalités d'aujourd'hui, et de le rendre plus efficace et plus transparent, en continuant d'améliorer ses méthodes de travail.

L'Afrique doit enfin pouvoir prendre toute la place qui lui revient au Conseil, en particulier parmi les membres permanents. Il importe aussi de garantir une place adéquate aux petits pays, qui représentent la vaste majorité des États Membres de l'Organisation.

L'action du Luxembourg au sein des Nations Unies depuis 1945 peut se résumer en trois mots clefs : engagement, solidarité, responsabilité. Or, si le Luxembourg a su faire preuve de façon continue de solidarité et d'engagement et assumer des responsabilités à l'ONU, il n'a encore jamais eu l'honneur de siéger au Conseil de sécurité. Fort de son engagement dans les opérations de maintien de la paix et dans les activités de consolidation de la paix, le Luxembourg a déclaré il y a 11 ans sa candidature à un mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2013-2014. Le Luxembourg est prêt à partager la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales que les États Membres de l'Organisation ont conférée au Conseil de sécurité en vertu de la Charte.

L'engagement pour un multilatéralisme efficace n'est pas une question de taille. Lors de sa visite officielle au Luxembourg, le 17 avril 2012, alors qu'il s'adressait à notre Parlement et par là même à notre pays, le Secrétaire général Ban Ki-moon eut cette belle formule :

> « Vous avez montré que ce n'est pas la taille du territoire d'un pays qui fait la différence. C'est la taille du cœur d'une nation. C'est l'ampleur de la vision d'une nation. C'est la profondeur de la promesse d'une nation au reste du monde ».

Cette reconnaissance nous honore. Elle ne fait que renforcer la volonté du Luxembourg de se montrer à la hauteur de la tâche et de se mettre au service des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Grand-Duc de Luxembourg de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. A. R. le Grand-Duc Henri du Grand-Duché de Luxembourg est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Viktor Yanukovych, Président de l'Ukraine

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Ukraine.

M. Viktor Yanukovych, Président de l'Ukraine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Viktor Yanukovych, Président de l'Ukraine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Yanukovych (*parle en ukrainien; texte anglais fourni par la délégation*) : Au nom de l'Ukraine, je félicite sincèrement M. Vuk Jeremić de son élection en tant que Président de la soixante-septième session de l'Assemblée générale. Je lui souhaite plein succès dans l'exercice de ses fonctions et j'espère que toutes ces actions seront couronnées de succès.

Le thème du débat de cette année, « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international » est d'une actualité permanente. Cet impératif a été inscrit dans la Charte des Nations Unies par les Membres fondateurs de l'Organisation, dont l'Ukraine a fait partie. Je suis convaincu que le principe fondamental du règlement des différends par des moyens pacifiques

demeure aujourd'hui la pierre angulaire du système moderne des relations internationales. C'est la mission fondamentale de notre Organisation et le devoir immédiat de chaque État Membre.

Aujourd'hui, nous suivons de prêt la situation en Syrie, qui reste extrêmement préoccupante. L'Ukraine partage la profonde inquiétude de la communauté internationale face à l'escalade de la violence dans ce pays. Nous demandons à toutes les parties concernées de faire tout leur possible pour régler le conflit sur la base du respect des principes consacrés par la Charte des Nations Unies et des principes universellement reconnus du droit international.

Le peuple ukrainien n'a jamais été et ne sera jamais indifférent à la souffrance humaine. Nous ne faisons pas de différence entre notre détresse et celle des autres. L'année dernière, grâce à la mission humanitaire de l'Ukraine en Libye, des personnes de différentes nationalités, des femmes et des enfants pour la plupart, ont été évacuées et mises à l'abri des hostilités. Cet exemple n'est pas juste une action ponctuelle, il illustre la ferme intention de l'Ukraine d'utiliser ses ressources pour protéger les populations civiles dans les points chauds.

C'est pour cette raison que cette année, lorsque la situation en Syrie s'est détériorée, nous avons immédiatement évacué le premier groupe de citoyens ukrainiens et polonais nous ayant exprimé leur volonté de rentrer dans leur pays. Je tiens à assurer l'Assemblée que les avions et navires ukrainiens stationnés à proximité de zones sensibles seront toujours à la disposition de ceux qui ont besoin d'aide pour procéder à leur évacuation, quelle que soit leur nationalité. L'Ukraine a décidé de fournir une assistance humanitaire aux personnes déplacées et aux réfugiés syriens par l'intermédiaire des mécanismes du système des Nations Unies. Je suis certain que grâce aux efforts conjoints de la communauté internationale, nous parviendrons à garantir la sécurité de la population civile en Syrie. J'ai confiance dans la solidarité internationale à cet égard.

Récemment, le 11 septembre, nous avons été les témoins d'une attaque tragique contre le consulat des États-Unis en Libye. L'Ukraine condamne vivement tout acte de violence contre les missions diplomatiques et leur personnel.

Pendant de nombreuses années, l'Ukraine a activement appuyé le développement de la diplomatie préventive dans les relations internationales, sous l'égide, évidemment, de l'ONU. Dans cette optique, elle est à l'origine d'un dialogue au Conseil des droits de l'homme sur la prévention des violations des droits de l'homme, avec la présentation d'une résolution thématique sur la question.

M. Kanda (Ghana), Vice-Président, assume la présidence.

La nécessité d'assurer la prévention précoce des conflits figurait au nombre des éléments principaux mis en exergue par l'Ukraine durant son premier mandat de membre du Conseil de sécurité en tant qu'État indépendant, en 2000-2001. Nous œuvrons également en ce sens à la Commission de consolidation de la paix. Ce même objectif fait partie des priorités que l'Ukraine s'est fixées pour son mandat de président de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en 2013.

Nous avons l'intention, dans le cadre de notre présidence de l'OSCE, de tout mettre en œuvre pour renforcer la sécurité dans notre région et consolider les institutions démocratiques des États Membres. Nous allons également promouvoir l'amélioration de l'efficacité de l'OSCE en tant qu'organisation régionale, en conformité avec le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. Nous insisterons également sur la nécessité de relancer les efforts de règlement des conflits prolongés en Europe et de s'attaquer aux nouvelles menaces à la sécurité, en particulier à la sécurité énergétique.

Nous nous efforcerons d'accroître l'efficacité de l'OSCE en matière de prévention précoce des conflits. La présidence ukrainienne contribuera activement au renforcement de la coopération et du dialogue internationaux aux fins du maintien de la stabilité, du règlement des situations de crise et de la reconstruction après les conflits. Nous accorderons une attention particulière aux négociations relatives au conflit en Transnistrie. L'Ukraine participe en effet activement, depuis de nombreuses années, aux efforts de règlement de ce conflit.

Nous encouragerons par tous les moyens possibles le règlement de la question du Haut-Karabakh ainsi que les pourparlers de Genève sur la sécurité et la stabilité dans le Caucase.

Je tiens à souligner que l'Ukraine, qui n'appartient à aucun bloc, ne peut être que préoccupée par ce qu'il est advenu du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. Nous considérons en effet que ce texte

juridique international constitue l'une des clefs de voûte de la stabilité sur le continent et que les États parties doivent par conséquent tout mettre en œuvre pour qu'il soit appliqué dans son intégralité et avec efficacité.

L'Ukraine, dans le cadre de sa présidence de l'OSCE, accordera donc une attention particulière au règlement de la crise autour de ce Traité. La prévention des conflits et leur règlement par des moyens pacifiques constitueront le socle et le point de départ des activités de l'Ukraine si elle est élue en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité pour 2016-2017.

En début d'année, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a annoncé son plan d'action quinquennal pour l'Organisation. Nous appuyons pleinement les priorités définies dans ce plan, dont nous considérons qu'elles constituent une feuille de route pour les activités à venir de l'ONU.

Nous connaissons actuellement une période de bouleversements sans précédent. Malheureusement, compte tenu, tout particulièrement, de la crise mondiale, les tendances mondiales tirent vers la stagnation du développement économique, une pauvreté et des inégalités sociales croissantes et une instabilité accrue dans certains États et régions.

Il va de soi qu'une action concertée est le seul moyen dont dispose la communauté internationale pour contrer efficacement ces menaces. À cet égard, il nous paraît particulièrement utile d'accroître l'efficacité de la coopération internationale entre les organismes chargés d'assurer la sécurité et de faire appliquer les lois, d'établir les meilleures pratiques face aux nouveaux défis et menaces, et de prendre des mesures de confiance fiables.

Il convient de relever que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) n'a pas tranché cette année un certain nombre de questions, en raison des liens étroits qui existent entre les aspects environnementaux et socioéconomiques de la vie moderne. Néanmoins, nous considérons que, dans ce domaine, la Conférence Rio+20 marque un tournant dans le développement de la coopération internationale sous les auspices de l'ONU. Le Document final de la Conférence montre que malgré leurs disparités en termes de puissance politique et économique, les pays peuvent quand même parvenir à un compromis, y compris durant la période difficile que nous connaissons aujourd'hui.

Nous sommes favorables à la démarche complexe qui a été adoptée en vue de garantir une énergie durable pour tous ainsi qu'une consommation et une production durables, d'éliminer la faim et d'assurer le développement des infrastructures urbaines.

L'Ukraine salue la décision de la Conférence de renforcer le Programme des Nations Unies pour l'environnement en vue de gérer à l'échelle du système le vaste écheveau des problèmes environnementaux.

Nous nous félicitons particulièrement de la création d'une enceinte politique de haut niveau sur le développement durable et de la création d'un groupe de travail intergouvernemental chargé de définir les objectifs de développement durable pour l'après-2015. L'Ukraine accorde un intérêt particulier à cette question, comme elle l'a démontré en proposant spontanément, en juillet, de présenter, au Conseil économique et social, les progrès qu'elle a réalisés au niveau national dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Je saisis cette occasion pour assurer l'Assemblée que sa participation aux efforts de développement durable déployés à l'ONU restera l'une des priorités absolues de l'Ukraine.

Les changements climatiques provoqués par l'homme dans le monde représentent une menace planétaire. C'est pourquoi nous considérons que l'action menée pour faire face à cette menace doit être une priorité pour l'ensemble de l'humanité. Je voudrais souligner que l'Ukraine a accédé volontairement à la seconde période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, pour réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020. Dans cette optique, l'Ukraine encouragera également, dans le cadre de sa présidence de l'OSCE en 2013, des discussions relatives aux effets sur l'environnement des activités liées à l'énergie, à l'efficacité énergétique et à l'utilisation de sources d'énergies renouvelables.

S'agissant des problèmes internationaux liés à la sécurité, je tiens à souligner que l'Ukraine est absolument déterminée à défendre la cause d'un monde plus sûr. Cet engagement trouve son origine dans la conscience nationale des Ukrainiens, qui ont connu le fléau de la guerre, du totalitarisme et des famines artificielles, ainsi que les effets de la catastrophe de Tchernobyl, la plus grande catastrophe de l'histoire due à l'homme.

Par conséquent, la volonté de l'Ukraine de mettre le monde à l'abri de nouvelles catastrophes semblables à celles que nous avons connues reflète une aspiration sincère des Ukrainiens. Indépendante depuis plus de 20 ans, l'Ukraine a, durant cette période, constamment

défendu le désarmement et la non-prolifération nucléaires à l'échelle mondiale. Nous avons volontairement renoncé au troisième arsenal nucléaire du monde : nous avons honoré cet engagement cette année et achevé de retirer les derniers stocks d'uranium fortement enrichi de notre pays.

Ces mesures importantes, de même que le Sommet de Kiev sur l'utilisation sûre et innovante de l'énergie nucléaire, l'an dernier, sont selon moi des exemples à suivre. Je considère que cela vaut également pour la déclaration conjointe de l'Ukraine, du Mexique et du Chili, lesquels ont déployé des efforts particuliers pour neutraliser les risques d'exploitation de l'uranium fortement enrichi. Cette déclaration reste ouverte à la signature. Hélas, l'objectif ambitieux de l'élimination progressive et totale des armes nucléaires n'a toujours pas été atteint.

À cet égard, il convient, nous tenons à le souligner, que les garanties de sécurité fournies aux États qui ont renoncé à leurs stocks nucléaires et fait d'autres concessions stratégiques soient consignées dans des instruments internationaux juridiquement contraignants. Cette année, l'Ukraine a célébré le 20e anniversaire de sa participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Je suis réellement fier de la contribution des fils et des filles de l'Ukraine – les militaires, les policiers et les civils – qui ont servi et continuent de servir les nobles idéaux de paix sous les drapeaux de l'ONU. Pendant toutes ces années, plus de 34 000 Ukrainiens ont participé à ces nobles missions de paix dans le cadre de plus de 20 opérations internationales sous mandat de l'ONU, du Guatemala au Timor-Leste, et de la Croatie au Mozambique. L'expérience qu'ils ont acquise donne à l'Ukraine le droit de parler des réalisations, des avantages et des problèmes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies de notre époque. Parmi ces problèmes, il convient de citer notamment les dangers liés au transport aérien et aux lacunes juridiques dans le cadre des enquêtes sur les crimes commis à l'encontre de Casques bleus. Je compte sur un appui non démenti aux initiatives de l'Ukraine en vue de résoudre les problèmes auxquels les opérations de maintien de la paix des Nations Unies sont actuellement confrontées.

L'Ukraine se félicite du succès de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'état de droit, qui s'est tenue à New York le 24 septembre. Au cours de cette réunion, l'Ukraine a annoncé des engagements politiques qu'elle compte bien honorer. Nous sommes convaincus que les Nations Unies doivent continuer à jouer un rôle de chef de file dans les efforts internationaux visant à assurer l'état de droit.

Cependant, les organisations internationales compétentes doivent également continuer à jouer un rôle important dans ce domaine. L'Ukraine estime que le Conseil de l'Europe, et sa Commission de Venise en particulier, font partie de ces organisations. Grâce à notre étroite collaboration avec le Conseil et la Commission, nous avons pu poursuivre nos réformes pour garantir l'état de droit et, ainsi, réaliser nos aspirations à l'intégration européenne. Ce processus est activement encouragé par l'Assemblée constitutionnelle de l'Ukraine, institution politique spéciale créée en vue d'œuvrer à un consensus au niveau national sur les dispositions de la loi fondamentale. Dans le cadre de l'élaboration de la Constitution de l'Ukraine, nous allons examiner et prendre en compte les meilleures pratiques d'autres pays.

Je suis profondément convaincu que des progrès dans chacun des domaines essentiels que j'ai évoqués ne seraient pas possibles au niveau mondial sans une Organisation des Nations Unies plus efficace, viable et adaptée aux réalités du XXIe siècle. À cet égard, il est essentiel de renforcer la réforme des Nations Unies, à commencer par celle du Conseil de sécurité. La position de l'Ukraine à cet égard est bien connue. Nous sommes prêts à discuter de toutes les propositions en vue d'une réforme progressive du Conseil de sécurité permettant de dégager le consensus le plus large possible au sein des États Membres de l'ONU. Ces propositions devront tenir compte des revendications légitimes de tous les groupes régionaux, en particulier de l'Europe de l'Est.

L'ONU est l'unique organisation à même d'aider l'humanité à relever les défis de notre époque. À condition d'en avoir la détermination et de maintenir l'unité, les 193 États Membres sont indubitablement en mesure d'affronter les crises mondiales les plus complexes. Nous devons renforcer et préserver cette unité. Je suis convaincu que la soixante-septième session de l'Assemblée générale nous permettra de réunir les conditions propices à la réalisation de ce noble objectif.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Ukraine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Viktor Yanukovych, Président de l'Ukraine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Ghana.

M. John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République du Ghana, S. E. M. John Dramani Mahama, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mahama (*parle en anglais*) : Conformément à la tradition et à la coutume ghanéennes et comme l'exige la courtoisie la plus élémentaire mais également la plus fondamentale, je voudrais tout d'abord, au nom du Gouvernement et du peuple de mon pays bien-aimé, exprimer notre gratitude la plus profonde à l'ONU et aux nombreux dirigeants mondiaux qui ont partagé notre douleur à la suite du décès intempestif et prématuré de notre ancien président, M. John Evans Atta Mills. Les Ghanéens ont été très touchés par les nombreux et sincères messages de condoléances et les hommages élogieux venus des quatre coins du monde. Ces témoignages de sympathie nous ont réconfortés et nous ont permis de surmonter cette épreuve sans précédent dans l'histoire du Ghana.

M. Mills était un homme d'État honorable et dévoué. Il était résolu à améliorer non seulement les conditions de vie des Ghanéens, mais aussi de tous les autres Africains, et même de tous les individus à travers le monde. Sa mort constitue une grande perte, et je suis certain qu'elle sera profondément ressentie par la communauté internationale.

Étant donné mon expérience personnelle de ce que signifie pour une nation de perdre son chef, je voudrais également saisir cette occasion, au nom de tous les Ghanéens, pour adresser mes condoléances aux peuples de l'Éthiopie, du Malawi et de la Guinée-Bissau, qui ont également été éprouvés par le décès prématuré de leur président en exercice. Puissent ces grands hommes, qui ont fait preuve de tant de dévouement et ont tant contribué aux progrès de nos pays, reposer en paix.

L'une des leçons que je retiens de la tragédie de la mort de M. Mills – et c'est une leçon dont il me semble nécessaire de faire part –, est que c'est dans des moments comme ceux-ci, les moments de grande tristesse et de profonde douleur, que notre caractère véritable se révèle. Cela vaut aussi bien pour les pays que pour les individus. Au cours des derniers mois, les Ghanéens se sont montrés résilients et respectueux des valeurs constitutives de la paix et des institutions garantissant la stabilité de notre démocratie. À travers ce processus d'apaisement après cette grande perte, nous sommes devenus plus unis et plus déterminés à poursuivre sur la voie sur laquelle nous nous sommes engagés en 1957, lorsque le Ghana est devenu le premier pays d'Afrique subsaharienne à accéder à l'indépendance. À travers ce processus d'apaisement, nous sommes devenus plus confiants que jamais dans notre capacité de construire un meilleur Ghana pour nos enfants.

La présente assemblée des chefs d'État se tient à un moment particulièrement critique. Notre monde est confronté à un certain nombre de défis importants. À l'heure actuelle, la guerre, les conflits et les différends font partie intégrante de notre existence. La pauvreté, la maladie et la famine continuent de paralyser la vie de beaucoup de personnes. L'oppression, la discrimination, l'analphabétisme et le chômage continuent d'étouffer le potentiel et de briser les espoirs de millions de gens.

Bien que ces situations se retrouvent sur tous les continents, elles ont été pendant longtemps, à tort ou à raison, automatiquement et principalement associées à l'Afrique. C'est probablement pour cette raison que je suis tellement heureux de commencer mon allocution devant l'Assemblée générale à sa soixante-septième session en parlant des progrès du Ghana et des succès remarquables du continent africain. Aujourd'hui, l'Afrique abrite certaines des économies les plus dynamiques du monde, dont l'économie ghanéenne. Le nombre de pays engagés dans des conflits ne cesse de diminuer d'année en année. Parallèlement, on assiste également à une augmentation constante du nombre de pays obéissant désormais à des critères démocratiques. Comme c'est le cas dans toutes les nouvelles démocraties, ces systèmes ne sont pas sans défauts, mais même si elles ne sont pas parfaites, elles sont prometteuses.

De fait, trois des pays africains qui ont perdu cette année leur dirigeant – l'Éthiopie, le Malawi et, bien sûr, le Ghana – ont connu une transition constitutionnelle transparente et pacifique à de nouveaux dirigeants. Les membres peuvent constater qu'il se passe, en ce moment, quelque chose de spectaculaire en Afrique : la stagnation a fait place à la croissance; l'agitation à la sérénité; et

la dictature à la gouvernance démocratique, fondée sur l'état de droit.

On ne peut nier des progrès de cet ordre quand ils sont aussi visibles et aussi viables. À tout le moins, ils appellent un réexamen des opinions de longue date et des idées fausses qui ont circulé concernant le continent africain. Cette évolution doit aussi se refléter dans les relations des pays développés avec l'Afrique. À bien des égards, cela se voit déjà, mais le changement ne fait que s'amorcer. Il y a encore beaucoup d'améliorations à apporter. Cependant, ce que je vois, à savoir des possibilités illimitées pour l'Afrique et son interaction avec le reste du monde, m'inspire grand espoir.

Comme l'atteste l'indice de développement humain des Nations Unies, nous avons fait au Ghana d'énormes progrès dans un certain nombre de domaines, et ce dans le but d'améliorer les conditions de vie de notre population. Le Ghana est en bonne voie pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. Des progrès notables ont été accomplis dans les domaines suivants : la réduction de la pauvreté, la parité entre les sexes dans les écoles, l'éducation primaire universelle, l'alimentation en eau potable et la lutte contre le VIH/sida.

Le chômage est un problème qui existe à l'échelle planétaire. Presque tous les pays, développés ou en développement, se heurtent à des difficultés dans la lutte contre cette menace potentielle à leur stabilité économique. Au Ghana, nous tentons de régler le problème de manière aussi offensive et efficace que possible en cherchant des solutions viables à long terme. Parmi celles-ci figure un programme que nous sommes sur le point de mettre en œuvre pour encourager les jeunes à créer leur propre entreprise et à devenir ainsi des employeurs plutôt que des employés.

En Afrique, dire que les jeunes sont notre avenir prête quelque peu à confusion : près de 60 % de la population totale du continent a moins de 35 ans. Nos jeunes ne sont donc pas seulement notre avenir, ils sont notre présent. Au Ghana, nous œuvrons assidûment à responsabiliser et soutenir la jeunesse, afin qu'elle ne soit pas délaissée en raison de l'évolution rapide des priorités mondiales en matière économique, éducative et sociale.

Le Gouvernement met en œuvre divers programmes de protection sociale dans différents secteurs afin de protéger les plus pauvres et les plus vulnérables et de répartir équitablement les fruits de notre croissance économique. Grâce à ces programmes, des investissements considérables ont été faits et continuent d'être faits dans l'éducation, la santé, la modernisation de l'agriculture, les infrastructures sociales et les versements directs aux ménages les plus pauvres.

Dans le cadre du renforcement de notre lutte contre le VIH/sida, un nouveau plan stratégique national quinquennal a été mis en place afin de consolider les progrès déjà enregistrés dans la réduction de la prévalence de la maladie. L'objectif que nous nous sommes donné dans ce nouveau plan est d'éliminer presque totalement les cas de transmission de la mère à l'enfant et de généraliser l'accès des personnes touchées par le VIH/sida aux traitements antirétroviraux.

Le Gouvernement ghanéen a versé environ 80 millions de dollars à titre de contribution au financement du nouveau plan stratégique. Toutefois, cela ne suffit pas. Nous nous trouvons maintenant dans une situation quelque peu paradoxale qui menace les progrès que nous avons réalisés jusqu'à présent. Le Ghana, à l'instar de plusieurs autres pays en développement qui ont enregistré des progrès remarquables dans la lutte contre le VIH/sida, est en train de devenir victime de son propre succès. Au fur et à mesure que les chiffres de la maladie – taux d'infection et de mortalité – s'amenuisent, ceux du financement mondial de la lutte contre le VIH/sida les suivent dans cette chute. Cela entraîne un déficit de financement considérable dans de nombreux pays africains, comme le Ghana, alors qu'ils s'efforcent non seulement de maintenir leurs progrès, mais également d'éliminer complètement la maladie.

En 1992, conformément à la Constitution de sa quatrième république, le Ghana est devenu une démocratie multipartite. Depuis, nous avons organisé avec succès cinq élections, qui ont permis une passation sans heurt du pouvoir d'un dirigeant démocratiquement élu à un autre. S'agissant de la transparence en matière électorale, le Ghana fait en effet figure de modèle.

Il ne reste que quelques semaines avant la tenue de nos sixièmes élections présidentielle et parlementaire. En tant que Président, je tiens à assurer la communauté internationale que ces élections seront tout aussi libres, régulières et pacifiques que les précédentes. Je suis tellement convaincu que nous nous maintiendrons pareils à nous-mêmes dans ce processus que j'accueille volontiers toute personne ou organisation qui souhaite venir et surveiller nos élections.

La promesse de paix que j'ai faite par le passé, et que je fais de nouveau aujourd'hui, s'inscrit dans une tradition observée de longue date par le Ghana aux niveaux national et international. Dans les années 1960, lorsque le Ghana a déployé 8 800 soldats dans ce qui est aujourd'hui la République démocratique du Congo, il se démarquait comme premier pays africain à participer à une mission de maintien de la paix des Nations Unies. Depuis, le Ghana a continué d'être un partenaire actif et essentiel des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Il a récemment été classé parmi les 10 principaux fournisseurs de personnel aux opérations de maintien de la paix sur le long terme. À l'heure actuelle, nous avons déployé des troupes sur cinq théâtres de maintien de la paix à travers le monde.

Le plaidoyer constant du Ghana pour la paix n'est ni accidentel ni fortuit, mais bien une action volontaire et déterminée. Nous avons toujours reconnu que la paix est essentielle au développement et à l'amélioration et l'enrichissement généraux de notre population. Il n'est donc pas étonnant qu'en 1961, lorsque le Président des États-Unis, John F. Kennedy, a créé le Peace Corps, la toute première mission de celui-ci ait été au Ghana.

Au cours des 20 dernières années, la vision de paix du Ghana a été mise à rude épreuve, à plusieurs reprises, par les ravages qu'ont causés dans la sous-région d'Afrique de l'Ouest une succession de guerres civiles. Cependant, nous n'avons pas varié dans nos positions, et il continuera d'en être ainsi.

Dans son souci de coexister harmonieusement avec tous ses voisins, le Ghana ne perd jamais de vue, au point de vue législatif, l'importance de la paix. Lorsque nous offrons l'asile ou un havre de paix aux réfugiés, nous sommes toujours soucieux de protéger nos frontières, pour que les conflits politiques et les tensions ethniques ne débordent pas sur d'autres territoires. Les tensions que connaissent la Côte d'Ivoire et le Mali, en revanche, ont été et continuent d'être une source de préoccupation particulière pour nous.

Je tiens à dire que le Ghana n'autorisera personne à utiliser son territoire en vue de déstabiliser un autre pays. Nous ne servirons pas d'entrepôt pour les ressources ou les armes destinées à troubler la paix et le développement d'un autre État. Nous n'hébergerons aucun individu ou groupe dont le but est d'utiliser le Ghana comme base d'opérations pour nuire à la sécurité et à la sûreté de nos voisins.

Nous travaillerons dans le cadre du protocole de la CEDEAO et recourrons à tous les autres outils de la diplomatie dont nous disposons en vue d'instaurer la sécurité et la paix au Mali et en Côte d'Ivoire, et de permettre à ces pays de retrouver leur place aux côtés de leurs collègues des pays africains dans l'évolution du continent vers la prospérité.

Le Ghana a foi dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. En vertu du principe du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, le Ghana a été le premier pays d'Afrique subsaharienne à se défaire de la domination coloniale. Le père fondateur de notre nation, M. Kwame Nkrumah, a déclaré que l'indépendance du Ghana n'avait aucun sens si elle ne s'accompagnait pas de la libération complète du continent africain. En vertu de ce droit à l'autodétermination, nous tenons à réaffirmer notre appui à un État palestinien indépendant et prospère coexistant en paix avec un État israélien libre et stable.

Nous réaffirmons également notre opposition au maintien du blocus contre Cuba et appelons à une levée immédiate de cet embargo.

Le XXI^{e} siècle peut aisément être décrit comme le siècle de l'Afrique. L'année dernière, sur les 10 pays du monde qui ont connu la croissance économique la plus rapide, six étaient des pays africains. Le Ghana, mon propre pays, a affiché l'un des taux les plus élevés de croissance du produit intérieur brut : 14 %. L'investissement direct étranger s'est élevé à quelque 1,5 milliard de dollars tous secteurs confondus. Ce type de croissance soutenue, conjugué à la sécurité et à la démocratie, ne peut qu'être l'assurance de ce que l'Afrique ne ressemblera en rien à l'ombre de ce qu'elle a été. Ce sera une Afrique où l'on donne aux femmes les mêmes possibilités de réaliser pleinement leur potentiel et où l'on respecte les droits de tous les êtres humains. La nouvelle Afrique s'affranchira des aumônes et des secours humanitaires. Elle ne succombera plus à la corruption et à l'oppression des despotes.

La nouvelle Afrique prendra sa place sur la scène mondiale en partenaire d'une relation à double sens : tout partenariat véritable doit évidemment se fonder sur l'égalité. Lorsque les pères fondateurs de l'ONU ont créé le Conseil de sécurité il y a quelque 66 ans, ils l'ont fait sur la base des réalités de l'époque. Près de 70 ans plus tard, les dynamiques et les paradigmes mondiaux ont considérablement changé. Les anciennes lignes de partage de notre monde qui le divisaient selon une hiérarchie établissant un premier monde et un

tiers monde, ces lignes tracées par des colons qui ont transformé des terres autrefois souveraines en colonies et en territoires, toutes ces frontières se sont maintenant estompées.

La technologie a rendu l'information plus immédiatement accessible au public et l'accès entre les gens plus facile. Le monde que nous connaissons aujourd'hui n'est pas le même monde qu'ont connu nos pères et nos grands-pères. Notre monde est plus petit, plus intégré et plus familier.

Les réalités actuelles appellent à une plus grande ouverture si l'on veut renforcer notre sécurité commune. Elles motivent l'appel lancé par le Ghana à une augmentation du nombre des membres du Conseil de sécurité en vue de lutter efficacement contre les nombreux problèmes que nous rencontrons tous. L'Afrique est prête à s'engager dans ce partenariat véritable et sincère. Notre heure est venue.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Ghana de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

M. alam (Liban), Vice-Président, assume la présidence.

Allocution de M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique d'Iran.

M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République islamique d'Iran, S. E. M. Mahmoud Ahmadinejad, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ahmadinejad (*parle en farsi; texte anglais fourni par la délégation*) : Nous sommes réunis en ces lieux pour réfléchir et travailler ensemble à la manière de bâtir une vie meilleure pour l'ensemble de la communauté humaine et de nos pays.

Arrivant d'Iran, terre de gloire et de beauté, terre de savoir, de culture, de sagesse et de moralité, berceau de la philosophie et du mysticisme, terre de compassion et de lumière, terre de scientifiques, d'érudits, de philosophes, de maîtres de la littérature et d'écrivains, terre d'Avicenne, de Ferdowsi, de Hâfez, de Mawlânâ, d'Attâr, de Kháyyám et de Shahriyâr, je représente une nation grande et fière, l'un des fondateurs de la civilisation humaine, qui a hérité de valeurs universellement respectées. Je représente une nation consciente dévouée à la cause de la liberté, de la paix et de la compassion, une nation qui a connu les affres et l'amertume de l'agression et des guerres imposées et qui a profondément à cœur les bienfaits de la paix et de la stabilité.

Je reviens en ces lieux pour la huitième fois en cette huitième année de mes fonctions auprès du noble peuple représenté dans cette Assemblée de nos sœurs et frères venus du monde entier, pour montrer au monde que le noble pays qui est le mien, comme dans son brillant passé, a une vision pour le monde et salue tout effort visant à instaurer et à promouvoir la paix, la stabilité et la tranquillité, qui ne peuvent advenir que par l'harmonie, la coopération et une gestion commune du monde.

Je suis ici pour transmettre à l'Assemblée et au monde entier le message divin et humanitaire des érudits et des érudites de mon pays, message que le grand orateur et poète iranien Saadi a présenté à l'humanité dans son poème éternel :

« Les êtres humains font partie d'un tout
De même essence et de même âme,
Si l'un deux venait à souffrir,
Les autres n'auraient plus de repos. »

J'ai parlé ces sept dernières années des défis de l'heure, de leurs solutions et des perspectives pour l'avenir. Aujourd'hui, je voudrais aborder ces questions sous un angle différent. Des milliers d'années se sont écoulées depuis que les enfants d'Adam – la paix soit avec lui – ont commencé à s'installer en différentes points de la terre. Les peuples de toutes couleurs, inclinations, langues, coutumes et traditions n'ont eu de cesse de réaliser leurs aspirations à une noble société afin de connaître une vie plus belle, dans une paix, une sécurité et un bonheur durables.

En dépit de tous les efforts déployés par les justes et tous ceux qui ont soif de justice, cependant, ainsi que des souffrances et des affres endurées par d'innombrables personnes dans leur quête de bonheur ou de victoires, l'histoire de l'humanité est jonchée, à quelques rares exceptions près, de rêves irréalisés et d'échecs.

Imaginons un instant qu'il n'y ait eu ni égoïsme, ni défiance, ni malveillance ni dictatures, que personne n'ait violé les droits de son prochain. Imaginons que les valeurs humanistes aient été considérées comme le critère de la dignité sociale, au lieu de la richesse et du consumérisme.

Imaginons que l'humanité n'ait pas connu l'obscurantisme des temps médiévaux et que les cercles du pouvoir n'aient pas entravé le rayonnement des connaissances et de la pensée constructive. Imaginons que les croisades et les époques d'esclavagisme et de colonialisme qui ont suivi n'aient pas existé, et que les héritiers du Moyen-âge aient adopté une ligne de conduite reposant sur les principes humanistes.

Imaginons que la Première et la Deuxième Guerres mondiales en Europe, et les guerres de Corée, du Viet Nam, d'Afrique, d'Amérique latine et des Balkans n'aient pas existé, et qu'au lieu de l'occupation de la Palestine et de l'imposition d'un Gouvernement factice, du déplacement et du génocide de millions de personnes autour du globe, la vérité sur ces guerres et leurs motivations, avait été dévoilée sur la base du principe de justice. Imaginons que Saddam Hussein n'ait pas envahi l'Iran et que les grandes puissances aient soutenu les droits du peuple iranien au lieu de prendre le parti de Saddam.

Imaginons que les événements tragiques du 11 septembre et que les actions militaires menées contre l'Afghanistan et l'Iraq, qui ont fait des millions de victimes et de sans-abris, ne s'étaient pas produits, et qu'au lieu de tuer et de jeter le coupable à la mer sans jugement ou sans en informer le monde et le peuple américain, une équipe d'enquête indépendante avait été formée pour faire connaître à l'opinion publique la vérité sur ces événements et permettre d'en traduire les responsables en justice.

Imaginons que l'extrémisme et le terrorisme n'aient pas été utilisés pour atteindre des objectifs politiques, que les armes aient été fondues en stylos et que les dépenses militaires aient pu être mises au service du bien-être et de l'amitié entre les peuples. Imaginons que l'on n'ait pas agité la rumeur des conflits ethniques, religieux ou raciaux, et que les différences n'aient pas été utilisées dans le seul but de servir des intérêts politiques.

Imaginons qu'ait été reconnu le droit de critiquer les politiques d'hégémonie et les agissements du sionisme mondial pour permettre aux médias du monde de rendre librement compte des faits et de faire dessus la lumière, au lieu de feindre de soutenir la liberté par des gestes fallacieux et de façon qui offense les croyances les plus sacrées des êtres humains et des messagers divins, les plus purs et les plus compatissants des êtres humains, qui sont un don du Tout-Puissant à l'humanité.

Imaginons que le Conseil de sécurité n'ait pas été sous la domination d'un nombre limité de gouvernements, ce qui empêche l'ONU de s'acquitter de ses responsabilités de façon juste et équitable. Imaginons que les institutions économiques internationales n'aient pas été soumises à des pressions de l'extérieur et qu'elles aient pu s'acquitter de leurs devoirs et de leurs fonctions en mettant leur savoir-faire au service de l'équité et de la justice.

Imaginons que les capitalistes du monde n'aient pas affaibli ou injustement traité les économies nationales afin de rattraper leurs propres erreurs. Imaginons que l'intégrité et l'honnêteté aient régné en maître dans les relations internationales et que tous les pays et les gouvernements aient été traités également et justement dans les efforts du monde pour accroître et répandre le bonheur dans toute l'humanité. Et que des dizaines encore d'autres situations de ce genre n'aient pas peuplé l'histoire, imaginons combien nos vies seraient belles et agréables et combien brillerait l'histoire de l'humanité.

Examinons l'état du monde actuel. Sur le plan économique, la pauvreté augmente et le fossé entre les riches et les pauvres se creuse constamment. La dette extérieure cumulée de 18 pays industrialisés dépasse 60 000 de dollars, alors que le remboursement de la moitié de cette somme suffirait à éliminer la pauvreté dans le monde. Les régimes économiques fondés sur le consumérisme et l'exploitation des gens ne servent que les intérêts d'un nombre limité de pays.

La création de titres papier sans valeur, moyennant l'influence et le contrôle exercés sur les centres économiques mondiaux, constitue le plus grand abus de l'histoire, et elle est considérée comme l'un des principaux facteurs de la crise économique mondiale. On a dit qu'un Gouvernement avait imprimé à lui tout seul 32 000 milliards de dollars en titres papier. La planification du développement, fondée sur

une économie de type capitaliste, qui fonctionne sur un cercle vicieux, provoque une concurrence malsaine et dévastatrice; c'est une pratique vouée à l'échec.

Sur le plan culturel, des notions comme les principes moraux, la pureté, l'honnêteté, l'intégrité, la compassion et l'abnégation sont, du point de vue des hommes politiques qui contrôlent les centres du pouvoir mondial, automatiquement rejetées comme autant de valeurs révolues constituant une entrave à la réalisation de leurs objectifs. Ils parlent d'ailleurs ouvertement de leur scepticisme à l'égard de l'importance de l'éthique dans les affaires politiques et sociales.

Les cultures authentiques et autochtones, produits de siècles d'efforts nationaux dont le dénominateur commun réside dans les sentiments d'humanité et d'amour de la beauté, et qui sont la force motrice de la diversité, de la vie culturelle et du dynamisme social, font constamment l'objet d'attaques et risquent de disparaître. Un style de vie spécifique, dénué de toute identité sociale ou individuelle, est imposé en échange aux nations par la destruction systématique et organisée et par l'humiliation des identités.

La famille, cette institution sociale noble entre toutes, et ce foyer rayonnant de l'amour et de l'humanité, a été gravement affaiblie et le rôle constructif qu'elle jouait est en déclin. Le caractère sublime du rôle et de la nature des femmes, ces êtres célestes qui sont la manifestation de l'image et de la beauté de Dieu et les principaux piliers de toute société, a été mis à mal et avili par les puissants et les riches. L'âme humaine a été frustrée et l'essence de l'humanité humiliée et annihilée.

Sur le plan politique et de la sécurité, l'unilatéralisme, l'application de deux poids deux mesures, les guerres imposées, l'instabilité et l'occupation étrangère, destinés à servir des intérêts économiques et l'intensification d'une domination sur les centres névralgiques du monde, sont aujourd'hui monnaie courante. La course aux armements et l'intimidation par les armes nucléaires et les armes de destruction massive des puissances hégémoniques sont omniprésentes. Les essais d'armements ultramodernes de nouvelle génération et l'engagement relatif à l'information à communiquer sur ces armes dans des délais précis sont maintenant utilisés contre les pays comme nouveau langage de la menace en vue de les amener à se plier à une nouvelle ère d'hégémonie. La menace du recours à l'action militaire que continuent de brandir les sionistes barbares contre notre grande nation est un exemple clair de cette réalité amère. La défiance a assombri les relations internationales, alors qu'il n'existe aucune autorité juste et fiable pour aider à résoudre les conflits du monde. Personne ne se sent en sûreté ou en sécurité, y compris ceux qui ont stocké dans leurs arsenaux des milliers de bombes atomiques et d'autres armes.

S'agissant de l'environnement, qui est une ressource et un patrimoine commun de toute l'humanité, et qui en garantit la survie, il a été gravement mis à mal et détruit en raison d'une utilisation excessive et irresponsable des ressources, notamment par les capitalistes du monde entier. Cette situation est à l'origine de graves sécheresses, d'inondations et de pollutions, qui infligent des dégâts irréparables et mettent sérieusement en danger la vie humaine sur terre.

Malgré les progrès réalisés dans le domaine technologique et au niveau des connaissances scientifiques, les aspirations des enfants d'Adam n'ont pas encore été réalisées. Quelqu'un croit-il vraiment que le maintien de l'ordre actuel est de nature à apporter le bonheur à la société humaine? Aujourd'hui, tout le monde est mécontent et déçu de l'ordre international actuel. Les êtres humains ne méritent pas les souffrances continuelles qu'a provoquées la situation actuelle. Le Dieu de sagesse et de compassion qui aime tous les êtres humains n'a pas ordonné un tel destin pour l'humanité. Il a voulu que les humains, les plus élevées de ses créatures, instaurent sur terre la vie la meilleure et la plus belle en respectant la justice, l'amour et la dignité.

Nous devons donc réfléchir à une solution. Qui est responsable de toutes ces souffrances et de ces échecs? Certains essaient de justifier la situation en disant que tout est normal et n'est que le résultat de la volonté divine, en accusant ainsi les États de tous les vices et maux de l'époque. Ils pensent que ce sont les États qui se laissent aller à la discrimination et à la tyrannie. Ce sont les États qui se livrent à la dictature et à la cupidité.

Ce sont les États qui se soumettent à l'hégémonie et à l'arrogance des puissances expansionnistes. Ce sont les États qui subissent l'influence des tactiques de propagande des autres puissances, et la plupart des maux dont souffre notre monde sont le résultat de leur passivité et de leur acceptation du joug des puissances mondiales.

Tels sont les arguments opposés par ceux qui tendent à rejeter sur les États la responsabilité des conditions défavorables qui dominent dans le monde, afin de justifier les attitudes et le comportement destructeur de la minorité dominante. Ces affirmations

supposément vraies ne sauraient en aucune manière justifier que soit maintenu l'ordre mondial tyrannique qui prévaut actuellement, parce que, en vérité, la pauvreté est imposée aux États et que les Puissances s'efforcent d'atteindre leurs ambitions et leurs objectifs soit par la duperie, soit par le recours à la force. Pour justifier les actes inhumains, ils font valoir la théorie de la survie du plus fort.

Pourtant, en principe, c'est l'équité que recherchent la plupart des gouvernements et des États, ainsi que leurs peuples; ils se soumettent avec humilité à ce qui est juste, et ils ne cherchent qu'à encourager la dignité, la prospérité et les relations constructives. La grande majorité des peuples n'est nullement désireuse d'étendre son territoire, pas plus que d'accumuler d'immenses richesses. Les populations ne nourrissent en leur sein aucun différend sur des questions de principe et n'ont jamais fait quoi que ce soit pour déclencher les événements dévastateurs de l'histoire. Je ne pense pas que les musulmans, les chrétiens, les juifs, les hindous, les bouddhistes ou d'autres aient de quelconques problèmes au sein de leurs communautés, ou bien des sentiments d'hostilité les uns envers les autres. Ils s'entendent cordialement, et ils vivent ensemble dans un climat de paix et d'amitié. Ils ont tous à cœur de promouvoir la cause de la justice, de la pureté et de l'amour.

Globalement, les États ont toujours eu tendance à œuvrer dans le sens des aspirations positives de la collectivité aux qualités qui tendent vers le beau et le noble, tant divins qu'humains. L'état déplorable dans lequel se trouve le monde actuellement, ainsi que les graves incidents qui émaillent son histoire, sont principalement le fait des centres de pouvoir autoproclamés, qui ont vendu leur âme au Diable, et de l'iniquité de leur gestion. Cet ordre enraciné dans les idées inhumaines de l'esclavagisme et du colonialisme, anciens et modernes, est responsable de la pauvreté, de la corruption, de l'ignorance, de l'oppression et de la discrimination aux quatre coins du monde.

L'ordre mondial actuel a certains traits caractéristiques. Il est fondé sur le matérialisme et, de ce fait, n'a aucun ancrage dans les valeurs morales. Il a été modelé par l'égoïsme, la duperie, la haine et l'animosité. Il se plaît à étiqueter les êtres humains, à humilier les autres nations, à les dominer, et à fouler aux pieds leurs droits. Il cherche à étendre sa domination en propageant la discorde et le conflit entre les groupes ethniques et les nations. Il cherche à monopoliser le pouvoir, la richesse, la science et la technologie. La politique des principaux centres du pouvoir mondial est fondée sur les principes de la domination et de la conquête. Ces Puissances recherchent exclusivement la suprématie; elles ne désirent pas la paix et ne font absolument rien qui puisse la promouvoir lorsqu'elles servent leur peuple.

Sommes-nous censés croire que ceux qui dépensent des centaines de millions de dollars dans des campagnes électorales ont à cœur de défendre les intérêts des peuples du monde? Malgré ce que prétendent les grands partis politiques des pays capitalistes, l'argent consacré aux campagnes électorales n'est généralement rien d'autre qu'un investissement de la part des partis au pouvoir. Dans ces pays, la population doit voter pour des partis qui ne représentent qu'un petit pourcentage d'électeurs. La volonté et les opinions des masses n'ont que peu d'impact ou d'influence sur les grandes décisions, notamment lorsqu'elles portent sur les grandes questions de politique nationale ou étrangère aux États-Unis et en Europe. Leurs voix ne sont pas entendues, même lorsqu'elles représentent 99 % de la société. Les valeurs humaines et éthiques sont sacrifiées à la nécessité d'obtenir des votes, et toute velléité d'écouter les revendications de la population n'est plus désormais qu'un outil dont on use en période électorale. L'ordre mondial actuel est discriminatoire et fondé sur l'injustice.

Que doit-on faire, et comment peut-on sortir de la situation actuelle? Il ne fait aucun doute que le monde a besoin d'un ordre nouveau et d'une nouvelle manière de penser. Nous avons besoin d'un ordre qui reconnaisse l'homme comme la créature suprême de Dieu, dotée de qualités physiques et spirituelles et d'une nature pure et divine, toujours désireuse de justice et de vérité; d'un ordre qui vise à redonner sa dignité à l'homme et qui ait foi dans le bonheur universel et la possibilité de la perfection; d'un ordre qui recherche la paix, une sécurité durable et le bien-être pour tous, à tous les niveaux de la société et partout dans le monde; d'un ordre fondé sur la confiance et la gentillesse, qui rapproche les esprits, les cœurs et les gens, et dans lequel les dirigeants aiment leurs concitoyens; d'un ordre qui soit juste et équitable, qui instaure l'égalité de tous devant la loi, et qui ne recoure pas à deux poids deux mesures; d'un ordre qui permette aux dirigeants du monde de se considérer comme des serviteurs dévoués de leurs populations, et non comme leurs supérieurs; et d'un ordre pour lequel l'autorité est un don sacré de la population à ses dirigeants, et non une occasion d'accumuler pouvoir et richesses.

Un tel ordre peut-il exister si tous ne participent pas à la gestion des affaires du monde? Il est abondamment clair que lorsque tous les peuples et les gouvernements commenceront à réfléchir et à s'engager envers les principes susmentionnés, lorsqu'ils porteront leur attention vers les questions qui importent sur le plan international et participeront aux processus décisionnels, il leur sera possible de voir leurs désirs réalisés. C'est par un effort de sensibilisation collective que la possibilité de gouverner conjointement le monde devient plus tangible et que les chances de mettre cette théorie en pratique augmentent.

Par conséquent, nous devons ensemble mettre notre confiance dans le Tout-Puissant et nous opposer de toutes nos forces à la minorité avide, afin de l'isoler, de manière qu'elle ne puisse plus décider de la destinée d'autres nations. Nous devons croire en la plénitude de la bénédiction et de la miséricorde divines et la poursuivre par l'intégration et l'unité de la société humaine. Les gouvernements qui sont nés de la libre volonté de leurs concitoyens doivent croire en l'infinité de leurs capacités et savoir qu'ils peuvent atteindre la victoire s'ils luttent sans pitié contre un ordre mondial injuste et pour défendre les droits de l'homme.

Nous devons jeter les bases d'un régime mondial uni en insistant pour que la justice prévale, sous toutes ses formes, en renforçant l'unité et l'amitié et en développant les relations économiques, sociales, culturelles et politiques au sein d'organisations indépendantes et spécialisées. Nous devons être attentifs aux intérêts de tous les peuples du monde et unir nos forces pour réformer les entités actuelles de l'ONU par le biais d'efforts conjoints et de la coopération. L'ONU appartient à ses Membres, et l'existence d'une quelconque discrimination entre ces Membres est une insulte pour tous. Toute discrimination, toute monopolisation du pouvoir au sein de l'Organisation est inadmissible.

Nous devons consentir un effort plus concerté afin de créer, de promouvoir et d'établir solidement les textes qui nous sont nécessaires pour concevoir les organes dont nous avons besoin dans l'optique d'une gouvernance mondiale unie, empreinte de justice, d'amour, de liberté et d'amitié. La participation à la gestion des affaires mondiales est le fondement d'une paix durable.

Le Mouvement des pays non alignés, deuxième groupe transrégional le plus important après l'Organisation des Nations Unies, a tenu son seizième sommet à Téhéran autour du thème « Une gouvernance mondiale concertée », conscient de l'importance du rôle joué par cette question et les failles de la mauvaise gestion actuelle dans l'apparition des crises et des problèmes qui affligent le monde aujourd'hui. Pendant le sommet, les chefs d'État présents et les représentants de plus de 120 pays ont souligné la nécessité d'une participation plus sérieuse et plus efficace de tous les pays à la gestion des affaires du monde.

Par bonheur, nous nous trouvons maintenant à un tournant historique. D'un côté, le marxisme a disparu; il a été pratiquement éliminé des systèmes de gestion. De l'autre, le capitalisme se retrouve enlisé dans un bourbier qu'il a lui-même créé. De fait, il est totalement paralysé et incapable, semble-t-il, de trouver la moindre solution valable aux divers problèmes économiques, politiques, sécuritaires et culturels du monde. Le Mouvement des pays non alignés insiste avec fierté sur la justesse de sa décision historique de rejeter la polarisation sur la base de la puissance et l'hégémonie débridée dans la gouvernance mondiale. Au nom des pays non alignés, je voudrais inviter tous les pays du monde à jouer un rôle plus actif afin que chacun puisse contribuer aux processus de prise de décision mondiaux. La nécessité de lever les barrières structurelles et d'encourager le processus de participation universelle à la gouvernance mondiale n'a jamais été aussi grand.

Les Nations Unies ne sont pas assez efficaces pour apporter les changements nécessaires. Si cette inefficacité persiste, les pays perdront espoir dans la capacité des structures mondiales de défendre leurs droits. Si l'ONU n'est pas réformée, les relations internationales et l'esprit de coopération collective mondiale s'en trouveront ternis et la position des Nations Unies remise en cause.

L'Organisation des Nations Unies, qui a été créée dans le but de répandre la justice et de réintroduire les droits universels de la personne humaine, s'est retrouvée dans les faits débordée par la discrimination, préparant par là un terrain favorable à la domination de quelques puissances. Cela n'a fait qu'accroître son inefficacité. Par ailleurs, l'existence du droit de veto et la monopolisation du pouvoir au sein du Conseil de sécurité ont fait qu'il est devenu presque impossible de défendre les droits des pays.

La question de la réforme des Nations Unies est vitale; la nécessité en a été soulignée maintes et maintes fois par les représentants des États. Cet objectif est loin d'être atteint. Je voudrais exhorter les honorables États Membres de l'Organisation des Nations Unies ainsi

que le Secrétaire général et ses collègues à faire figurer la question en bonne place de leur ordre du jour et à concevoir un mécanisme approprié pour faire advenir cette réforme. Le Mouvement des pays non alignés est prêt à épauler l'Organisation dans cet entreprise essentielle.

Garantir durablement la paix et la sécurité ainsi qu'une vie décente pour tous est une mission ambitieuse, historique, mais qui peut être accomplie. Le Tout-Puissant ne nous a pas laissé seuls face à cette mission et il a dit que c'était ce qui adviendrait. Dans le cas contraire, c'est sa sagesse qui se trouverait contredite. Dieu nous a promis un homme de bonté, un homme aimant ses semblables et la vraie justice, un homme qui est un être humain parfait, nommé l'Imam Al-Mahdi, un homme qui viendra en compagnie de Jésus-Christ et des Justes. En s'appuyant sur le potentiel qu'ont en eux tous les hommes et femmes méritants de tous les pays – je répète, le potentiel inhérent à tous les hommes et femmes méritants – il conduira l'humanité à la réalisation de ses glorieux et éternels idéaux.

L'avènement du sauveur suprême marquera un nouveau départ, une renaissance et une résurrection. Ce sera le début de la paix, d'une sécurité durable et de la vie véritable. Cette avènement consacrera la fin de l'oppression, de l'immoralité, de la pauvreté et de la discrimination et le début de la justice, de l'amour et de l'empathie. Il viendra, et il éliminera l'ignorance, la superstition et les préjugés en ouvrant les portes de la science et du savoir. Il établira un monde qui déborde de prudence, et il préparera le terrain à une participation collective, active et constructive de tous à la gestion des affaires du monde. Il viendra pour offrir en cadeau à toute l'humanité la bonté, l'espérance, la liberté et la dignité. Il viendra pour que l'humanité goûte au plaisir d'être humain, en compagnie des autres humains.

Il viendra pour que les mains s'unissent, pour que les cœurs s'emplissent d'amour et pour que les pensées se purifient et se mettent au service de la sécurité, du bien-être, du bonheur et de la paix pour tous. Il viendra pour rendre tous les enfants d'Adam, quelle que soit la couleur de leur peau, à leur état d'origine après une longue histoire de séparation et de division, et les retourner au bonheur et à la joie éternels. L'avènement du sauveur suprême, de Jésus-Christ et des justes offrira un avenir éternellement brillant à l'humanité, non par la force ou par la guerre mais en éveillant les consciences et en développant la bonté chez tout un chacun. Cet avènement insufflera une nouvelle vie dans les cœurs et les corps froids et glacés de ce monde. Il offrira à l'humanité la bénédiction d'un printemps marquant la fin d'un hiver d'ignorance, de pauvreté et de guerre, la bonne nouvelle d'une saison florissante. Il mettra fin à l'hiver de l'ignorance pour l'humanité.

Déjà, l'air est plein du doux parfum et de la brise émouvante du printemps, printemps qui vient de commencer et qui n'appartient pas à une race, une ethnie, une nation ou une région spécifique, printemps qui se répandra bientôt sur tous les territoires d'Asie, d'Europe, d'Afrique et des Amériques. Ce sera le printemps de tous ceux qui cherchent la justice, qui chérissent la liberté et qui suivent les prophètes de Dieu. Ce sera le printemps de l'humanité, qui reverdira tous les âges. Joignons les mains et faisons place à cet avènement final, dans l'empathie et la coopération, dans l'harmonie et l'unité. Engageons-nous sur cette voie du salut pour les âmes humaines assoiffées,désireuses de goûter à la joie et à la grâce éternelles.

Longue vie à ce printemps; longue vie à ce printemps, encore et encore, longue vie à ce printemps.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République islamique d'Iran de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mwai Kibaki, Président de la République du Kenya

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Kenya.

M. Mwai Kibaki, Président de la République du Kenya, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République du Kenya, S. E. M. Mwai Kibaki, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kibaki (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur et un plaisir que de prendre de nouveau la parole devant l'Assemblée générale.

Le Kenya est à une période de son histoire où tous les espoirs sont permis pour l'avenir. Au cours des 10 dernières années, notre pays a vu s'épanouir continûment sa démocratie. En 2010, le Kenya a adopté une nouvelle Constitution. Elle nous a permis de renforcer les droits de l'homme et les libertés civiles de nos concitoyens et d'enraciner gouvernance constitutionnelle et justice.

De même, nous avons enregistré, au cours des 10 dernières années, des victoires importantes contre les maladies, y compris le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies de l'enfant et de l'adulte. Des centaines de milliers d'autres enfants ont pris le chemin de l'école et de nombreux autres adultes ont acquis de nouvelles aptitudes les aidant dans leur vie quotidienne par le biais de la formation et du renforcement des capacités. Nous avons également arraché des centaines de milliers de Kényans à la pauvreté et les avons mis sur la voie de l'indépendance et de l'autonomie économiques. Ce faisant, nous avons également élargi notre base économique, en lançant nombre de grands projets nouveaux dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie et des technologies de l'information.

Ces résultats ont été obtenus grâce au respect de l'état de droit, à des politiques rationnelles, à une gouvernance améliorée et à une démocratie ouverte et novatrice. Toutefois, comme tous les Kényans le reconnaissent, il nous reste encore beaucoup de travail à faire. La pauvreté, la maladie et le chômage demeurent pour nous des défis redoutables. Je suis néanmoins convaincu que nous saisirons les occasions d'innover et d'investir, ce qui nous permettra de maintenir notre pays sur la voie d'une prospérité plus grande encore.

Conformément au thème choisi cette année, « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international », les résultats obtenus par le Kenya ces 10 dernières années s'appuient sur le socle du règlement pacifique des différends et des situations dans notre pays. Nous pensons en outre que des processus ouverts à tous dans le cadre du règlement des différends peuvent permettre d'instaurer une paix durable. Notre histoire et celle de nos voisins nous ont enseigné que les conflits et les désaccords qui ne sont pas réglés pacifiquement sont suivis des conséquences tragiques qu'engendrent la souffrance, les effusions de sang et l'effondrement du développement économique et social.

C'est la raison pour laquelle nous sommes convaincus que le bien-être et la prospérité du Kenya dépendent du maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité, ainsi que de régimes démocratiques ouverts, dans notre région. Mon pays continue donc d'appuyer les efforts menés sous l'égide de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et de la Communauté de l'Afrique de l'Est aux fins du règlement pacifique, sans exclusive, des différends et des situations. Ces efforts régionaux sont fondamentaux pour l'avenir des processus multilatéraux de consolidation de la paix. Ils doivent être la pierre angulaire des efforts internationaux de maintien de la paix et de la sécurité dans notre région et dans le monde.

Le Kenya se félicite donc de l'initiative du Secrétaire général de convoquer une série de réunions de haut niveau cette semaine pour débattre de la situation politique et de la sécurité en Somalie, en République démocratique du Congo, au Soudan et au Soudan du Sud. S'agissant de la Somalie, le Kenya s'est joint à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et grâce aux efforts conjoints de l'AMISOM et des forces du Gouvernement fédéral de transition, nous avons assisté à la libération progressive de larges zones de la Somalie de l'occupation des Chabab. Cela a permis au Gouvernement de transition de se concentrer sur la mise en œuvre de la feuille de route de l'Accord de Kampala afin de former un Gouvernement unifié reposant sur les principes cardinaux de la bonne gouvernance et de l'état de droit. Nous jugeons encourageants les faits nouveaux survenus en Somalie, notamment l'élection du nouveau Président, du Premier Ministre et des membres du Parlement et l'adoption d'une nouvelle Constitution.

Des millions de Somaliens sont contraints de vivre hors de la Somalie. Plus de 650 000 se trouvent dans un camp de réfugiés au Kenya. Depuis que de grandes parties du centre-sud de la Somalie ont été libérées de l'emprise d'Al-Chabab, nous attendons avec impatience de coopérer avec les organismes compétents de l'ONU et avec la communauté internationale pour faciliter le retour des réfugiés somaliens dans ces régions, ce qui permettra effectivement à tous les Somaliens de prendre part à la reconstruction du pays.

En ce qui concerne la République du Soudan et la République du Soudan du Sud, le Kenya se félicite de l'évolution positive de la situation survenue le 4 août à propos du différend de longue date sur les ressources pétrolières. Nous espérons que cet accord important sera

le premier pas vers une réduction des tensions entre ces deux pays frères. Le Kenya apprécie également les efforts déployés par la communauté internationale, directement et par l'entremise de l'Union africaine, et encourage les deux parties à s'attacher à trouver une solution de compromis. Je salue tout particulièrement le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour sa détermination et pour son rôle moteur dans la conduite des négociations. Nous avons bon espoir que ces deux pays conviendront d'examiner au plus vite les points de litige relatifs aux différends frontaliers. Le Kenya continuera d'appuyer les efforts en faveur d'une solution pacifique et durable aux différends qui opposent le Soudan au Soudan du Sud. Nous encourageons la communauté internationale à redoubler d'efforts en vue d'accélérer l'aide accordée au développement économique et social du Soudan du Sud au profit des citoyens de ce nouveau pays.

Les Kenyans déplorent les grandes souffrances et les tueries endurées par nombre de populations dans le monde, notamment au Moyen-Orient, dans la Corne de l'Afrique et en Afrique centrale. Nous croyons que les pays devraient se tourner vers le dialogue et le règlement pacifique de leurs différends au lieu de prendre les armes, car cela ne fera qu'entraîner souffrances et massacres. Nous appelons toutes les parties belligérantes du monde à déposer les armes et à s'engager sur la voie de la paix, du dialogue et du règlement inclusif des différends.

Nous sommes également préoccupés par l'absence de progrès réalisés sur la question de Palestine. Comme je l'ai dit ici l'année dernière à l'Assemblée générale, le Kenya croit au bien-fondé de la solution des deux États, qui réaffirme l'intégrité territoriale de la Palestine dans les frontières de 1967 et assure et garantit la paix et la sécurité d'Israël. À cet égard, nous espérons que la Palestine sera bientôt accueillie au sein de la communauté des nations en tant que membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies.

Il ne saurait y avoir de paix durable sans un développement viable et sans exclusion. C'est pourquoi le Kenya apprécie au plus haut point les réalisations de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue plus tôt cette année au Brésil. Le Kenya voit d'un bon œil le fait que, conformément aux recommandations avancées durant la Conférence, l'Assemblée générale a accordé, pour cette session, une place prioritaire sur son ordre du jour à certaines des décisions que nous avons prises à Rio de Janeiro. C'est effectivement là un signe de notre volonté politique collective de veiller à l'application des décisions figurant dans le document final.

La principale d'entre elles est la décision de consolider le cadre institutionnel du développement durable, par le biais notamment d'un renforcement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le Kenya se félicite de cette décision historique de renforcer le PNUE, ce qui permettra à ce dernier de s'acquitter effectivement de son mandat. Le Kenya réitère sa volonté de continuer à accueillir ce PNUE amélioré et de faciliter son travail, et nous attendons avec intérêt sa transformation éventuelle en une véritable organisation pour l'environnement mondial.

Enfin, nous sommes bien conscients que nombre de nos différends et conflits contemporains ont trait à l'eau, aux terres disponibles et à l'agriculture, aux forêts, aux rivières et aux lacs. Ainsi donc, le règlement des différends et des conflits dans le monde tient en grande partie aux questions environnementales et aux conséquences des changements climatiques. Le renforcement des institutions mondiales qui traitent de l'environnement, de la biodiversité et des changements climatiques doit donc être au cœur de notre stratégie pour éviter les conflits et les différends entre les peuples du monde.

Il importe que, en tant que communauté de nations, nous investissions dans le règlement pacifique des différends. Nous devons cependant investir d'abord dans la prévention des différends et, deuxièmement, traiter des causes profondes des conflits telles que la pauvreté, l'inégalité, le mépris du droit international, le manque de respect à l'égard des croyances socioculturelles et religieuses des uns et des autres, entre autres choses. Ce n'est qu'en traitant des causes profondes des conflits et des différends que nous pourrons espérer parvenir à une paix durable dans un monde juste et équitable.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Kenya de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mwai Kibaki, Président de la République du Kenya, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Bronisław Komorowski, Président de la République de Pologne

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Pologne.

M. Bronisław Komorowski, Président de la République de Pologne, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Bronisław Komorowski, Président de la République de Pologne, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Komorowski (*parle en polonais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je voudrais féliciter chaleureusement M. Vuk Jeremić de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session.

Suite aux faits observés ces dernières années, le monde se trouve aujourd'hui à un moment difficile de son développement. La faiblesse des institutions internationales face aux problèmes économiques, humanitaires et environnementaux et ceux liés à la sécurité est indéniable, alors que ces institutions avaient pour objet de régler ces problèmes. Ceci vaut également pour le Conseil de sécurité, en particulier dans le contexte de la crise en Syrie. Il est aussi manifeste que les institutions financières internationales sont incapables de gérer la volatilité destructrice des marchés financiers qui est le résultat de l'opacité et de l'arbitraire qui caractérisent les puissants intérêts privés qui opèrent dans ce domaine.

Les signaux provenant de l'Asie montrent que les tensions et les différends persistent. Nous suivons avec préoccupation les tensions créées par le programme nucléaire iranien. Nous sommes préoccupés par la menace de plus en plus tangible de la prolifération des armes de destruction massive et de l'intensification de la course aux armements entre les États du Golfe.

Nous ne sommes pas complètement satisfaits des résultats obtenus par la Mission en Afghanistan. Nous devons tirer les enseignements des lacunes de la stratégie élaborée jusqu'à présent pour ce pays. Une approche qui privilégie dans un premier temps une option militaire n'est pas à même de régler des conflits internes complexes.

Les espoirs suscités par le Printemps arabe sont justifiés, jusqu'à un certain point. La guerre civile en Syrie et les victimes qu'elle a entraînées dans son sillage, tout comme l'incapacité de l'ONU et de la Ligue des États arabes à la juguler, jettent une ombre sur l'ensemble de la région. La mort tragique de diplomates américains et les circonstances de leur mort devraient également pousser à réfléchir tous ceux qui sont convaincus que les transformations démocratiques se font automatiquement.

Lorsque nous avons signé la Charte des Nations Unies, constitution de l'ordre international contemporain et symbole de notre foi en un monde meilleur, nous nous sommes engagés à déployer des efforts concertés et à coopérer pour réaliser les idéaux qui y figurent. Le règlement des différends et des conflits par des moyens pacifiques est l'une des meilleures façons d'instaurer un monde plus sûr et plus juste. Ce concept est le thème principal de la session de l'Assemblée de cette année. Ce choix est opportun. Ces dernières années, un engagement pris au titre de l'Article 2 de la Charte aété bafoué à maintes reprises, avec des conséquences tout à fait tragiques. La crise en Syrie en est le meilleur exemple, mais il existe des situations similaires dans d'autres régions du monde.

Au cours du XX^{e} siècle, la communauté internationale a trouvé différentes façons de régler les différends par des moyens pacifiques aussi bien au niveau mondial qu'au niveau régional. Un grand nombre d' écrits ont été produits sur le sujet. De nombreuses institutions internationales, tout comme de nombreux experts, diplomates et hommes politiques connus et renommés, interviennent dans ce domaine. Les efforts de certains, tels que Jimmy Carter et Martti Ahtisaari auxquels le prix Nobel de la paix été décerné, ont été reconnus à juste titre. Ils ont réussi à utiliser de manière efficace les procédures en place pour enrayer des conflits et régler, par des moyens pacifiques, des différends internationaux ou internes qui, sans cela, auraient dégénérer en conflits internationaux. Ces efforts n'ont toutefois pas tous été couronnés de succès. Certains ont échoué à cause de l'absence d'un facteur absolument fondamental sans lequel il est impossible de régler un différend de manière pacifique, durable et juste. Il faut se rendre à l'évidence : en l'absence de compromis, on ne saurait parvenir à une solution durable à un conflit. Ceci est inhérent à la nature même des conflits.

À cet égard, je voudrais mentionner l'expérience de la Pologne avec le mouvement Solidarité et les pourparlers du printemps 1989. Les deux parties au profond conflit

social de l'époque – le régime communiste d'une part, et les champions de la transformation démocratique qui avaient pour objectif ultime de renverser le communisme d'autre part – ont fait preuve de sagesse et ont donc pu parvenir à un compromis, même si le résultat ne satisfaisait pas pleinement les deux parties. Il s'agissait néanmoins d'un compromis qui a ouvert des perspectives de changement au-delà de la Pologne, pour l'ensemble de région de l'Europe centrale et orientale. Ce compromis a été possible parce que les acteurs, qui ont en fin de compte mis tout en œuvre pour amener un changement révolutionnaire, ont pu faire preuve de sang-froid. Rappelons-nous que toutes les tentatives précédentes de l'opposition démocratique en dehors du système avaient provoqué des interventions militaires, des massacres, des dizaines de milliers de réfugiés et davantage de répression. Tel aurait pu être le cas à très grande échelle au printemps 1989.

Sur le long terme, la maîtrise de soi et le courage d'accepter un sage compromis permettent d'arriver à une solution bien meilleure que ce qu'on aurait obtenu en campant sur ses revendications et en essayant d'imposer ses arguments par la force. Nous savons trop bien ce qui se passe si l'on choisit cette voie : les protagonistes prennent généralement les armes pour prouver, par des moyens militaires, qu'ils ont raison. Les règles de la géopolitique font que les deux parties à un conflit cherchent des alliés à l'étranger. Enfin, la logique consistant à se tenir réciproquement en échec et la mentalité du « tout ou rien » commencent à l'emporter. On ne fait plus attention aux coûts. La crise prend de l'ampleur avec la poursuite du conflit. La situation prend alors une dimension véritablement internationale. Pour prévenir toute intensification des conflits, de grandes opérations humanitaires et de stabilisation appuyées par les forces armées et de police sont inéluctables. Le processus de réconciliation, de normalisation et de reconstruction est fortement retardé.

Nous l'avons vu dans différentes situations dans divers pays. Cela peut être évité si, dès qu'un différend apparaît, les deux parties prennent les devants en dialoguant, reconnaissent les limites de ce qui est réalisable, se montrent sensibles aux coûts potentiels d'un conflit et cherchent un compromis. L'art de la maîtrise de soi et du sage compromis, incarné par les lauréats du prix Nobel, Lech Walesa et Nelson Mandela, mérite d'être mis en avant.

Néanmoins, cette démarche n'est pas assez souvent encouragée dans le cadre des efforts de règlement pacifique des conflits et de situations risquant d'aboutir à un conflit. La Syrie est un exemple frappant de ce qui peut arriver quand les chances de compromis sont gâchées. Nous espérons qu'il sera bientôt mis fin au bain de sang en Syrie et que ce conflit sera réglé en s'appuyant sur les principes défendus par l'ONU, en utilisant les instruments dont l'Organisation dispose. J'espère que, dans l'accomplissement de sa mission, la détermination ne fera jamais défaut au nouvel envoyé de l'ONU dans ce pays.

Après plusieurs siècles de rivalités, de différends et de conflits en Europe, une autre méthode préventive a été inventée pour en finir avec les guerres et empêcher que les divergences et les revendications antagoniques ne se transforment en crises sanglantes. Il s'agit du processus d'intégration régionale, introduit après la Deuxième Guerre mondiale avec la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. L'objectif caché de ce projet était d'établir fermement le principe du non-recours à la guerre. Interdire la guerre, comme cela avait été fait par le pacte Briand-Kellog en 1928, ne suffisait pas. Il fallait rendre la guerre impossible par le processus d'intégration. Avec la création de la Communauté et son élargissement à d'autres zones d'intégration, notamment à la plupart des pays du continent, les différends qui menaçaient la sécurité et la paix en Europe ont été relégués au passé. Même si cette expérience ne peut pas être dupliquée telle quelle, elle sert toujours d'exemple à d'autres régions du monde.

Les souffrances des populations civiles, des enfants en particulier, sont la conséquence la plus tragique du manque de maîtrise de soi et de l'absence d'une culture du compromis et de la volonté de trouver un compromis dans les différends et les conflits nationaux et internationaux contemporains. Les méthodes et moyens de combat épargnent les soldats, parfois au détriment de civils innocents, d'enfants en particulier, qui deviennent souvent la cible d'opérations militaires. Ce phénomène est associé aux efforts visant à inciter l'autre partie à commettre l'agression. La responsabilité des pertes civiles, même si elles sont involontaires, peut également être imputable aux forces internationales et aux forces de maintien de la paix.

À partir de l'expérience acquise par la communauté internationale, l'idée controversée d'ingérence humanitaire a été remplacée par la notion de « responsabilité de protéger ». Je pense qu'il était très sage d'emprunter cette voie pour mettre fin au statu quo qui régnait il y a 10 ans. La notion de responsabilité

de protéger a été approuvée par l'ensemble de la communauté internationale et est une norme à l'ONU depuis 2005.

Comme nous le savons, il peut parfois y avoir une énorme différence entre une norme et la façon dont elle appliquée. Compte tenu des faits survenus ces 10 dernières années, y compris plusieurs en Afrique du Nord, et des catastrophes humanitaires, en particulier les souffrances et la mort de milliers d'enfants innocents, qui devraient agiter le cœur et la conscience, nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas appliquer la responsabilité de protéger. Nous proposons à l'Assemblée d'envisager ce qui suit : l'ONU doit entamer des travaux sur la définition d'un ensemble d'instruments à utiliser dans des situations qui exigent l'application de la responsabilité de protéger. La communauté internationale doit être efficace sans dépasser les limites du mandat d'une mission et provoquer des controverses pour cette raison.

La Pologne attache beaucoup d'importance à cette question. Notre pays a, plus d'une fois, été victime de crimes perpétrés à grande échelle. Conscient de cela, Tadeusz Mazowiecki, Rapporteur spécial sur les crimes commis dans les Balkans auprès de la Commission des droits de l'homme, a commencé sa mission il y a 20 ans. L'efficacité de la communauté internationale, lorsqu'elle doit faire face à des violations flagrantes des droits de l'homme à grande échelle et à des crimes et des souffrances appelant une action rapide, comme c'est le cas en Syrie actuellement, dépend en grande partie de la crédibilité de l'action que nous avons menée par le passé dans de telles situations. Nous devons toujours agir de bonne foi et conformément au mandat qui nous a été confié.

Je parle au nom d'un pays qui a pu, au cours des 20 dernières années, sortir de la voie difficile d'un régime totalitaire, de l'effondrement de son économie et de l'agitation sociale généralisée réprimée par la force pour arriver à la stabilité démocratique et à la croissance économique et se doter de la capacité d'appuyer des transformations pacifiques au-delà de ses frontières. Il y a 30 ans, lorsque la loi martiale était imposée pour écraser la révolution de Solidarité on a laissé entendre que la tentative de la Pologne d'entrer dans le monde de la démocratie risquait d'entraîner des déséquilibres entre l'Est et l'Ouest, et même une guerre entre les États parties au Traité de Varsovie et l'OTAN – soit une guerre mondiale.

Heureusement, cette période est derrière nous. Rares sont les personnes qui pourraient tenir de tels propos aujourd'hui. Aujourd'hui, la Pologne est un pays libre qui établit ses relations sans restrictions, partage son expérience, fait connaître les avantages résultant de sa transition vers la démocratie et contribue au développement et à l'aide humanitaire. Notre pays enregistre une croissance économique positive depuis 20 ans.

L'attachement de la Pologne à la stabilité du processus d'intégration européenne est le reflet de notre conception de ce processus, au service de la sécurité de toute l'Europe et des pays voisins. C'est pourquoi nous nous efforçons de rapprocher les deux parties de l'Europe que la guerre froide avait jadis séparées. Le Partenariat oriental de l'Union européenne a été conçu à cette fin et il a été lancé et promu par la Pologne et la Suède.

La Pologne offre volontiers son appui aux pays et sociétés qui s'engagent aujourd'hui sur la voie de la démocratie en Afrique du Nord, en Asie et en Europe et partage ses expériences avec eux. Dans la mesure de ses moyens, la Pologne s'emploie à établir des contacts avec des pays de différentes régions et civilisations. Notre politique dans ce domaine repose sur notre conviction qu'aujourd'hui, le monde a autant besoin d'une ONU efficace qu'à l'époque de la guerre froide. Le monde ne peut pas être dirigé par un ensemble bipolaire ou multipolaire des puissances. Bien entendu, même si les puissances continueront d'exister, la stabilité et la régulation de l'ordre juridique international exigeront un engagement plus important de la part des institutions multilatérales, ainsi que le respect intégral des normes et des mécanismes en vigueur. Seul le système des Nations Unies peut garantir le respect de toutes ces conditions.

Afin d'améliorer son efficacité, nous devons réformer l'Organisation, respecter les normes adoptées de commun accord et honorer nos engagements de bonne foi. Nous devons nous rappeler qu'un retour à un monde hobbesien est toujours possible et que certaines personnes déploient des efforts à cette fin. C'est pourquoi la Pologne a été durement éprouvée par les conséquences des tragédies du XX^{e} siècle. Toutefois, la Pologne est résolue à promouvoir le respect des principes, l'intégrité et la pleine mise en œuvre des décisions de notre Organisation. Grâce à cette démarche, les tâches que nous proposons seront accomplies efficacement et l'ONU pourra répondre aux attentes que nous avons énoncées dès sa création et que nous continuons de promouvoir aujourd'hui.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le

Président de la République de Pologne de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Bronisław Komorowski, Président de la République de Pologne, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mohamed Morsy, Président de la République arabe d'Égypte

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République arabe d'Égypte.

M. Mohamed Morsy, Président de la République arabe d'Égypte, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mohamed Morsy, Président de la République arabe d'Égypte, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Morsy (*parle an arabe*) : Il m'est très agréable de féliciter M. Vuk Jeremić et le pays ami dont il est originaire pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale à la présente session. Je lui souhaite plein succès dans ses fonctions.

Je voudrais remercier sincèrement son prédécesseur à la présidence de l'Assemblée générale, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, ainsi que le pays frère du Qatar, d'avoir dirigé les travaux de la précédente session avec une compétence exceptionnelle. Je tiens également à rendre hommage au Secrétaire général pour les efforts qu'il ne cesse de déployer pour préserver le rôle de l'Organisation et améliorer son efficacité. Je voudrais l'assurer de l'appui de l'Égypte dans tous les efforts qu'il déploie à cette fin.

Ma présence aujourd'hui devant l'Assemblée générale a plusieurs significations. Je suis le premier Président égyptien civil élu démocratiquement et librement, après une magnifique révolution pacifique qui a été saluée par le monde entier. Cette révolution a acquis une véritable légitimité grâce aux efforts et à la volonté de tous les Égyptiens, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Égypte, et par la grâce de Dieu. Aujourd'hui, tous les Égyptiens partagent ce sentiment de confiance en eux-mêmes qui leur permet de se montrer plus exigeants sur le plan moral et culturel.

Nous avons pris plusieurs mesures efficaces en vue d'établir l'État moderne auquel aspirent tous les Égyptiens – en phase avec la situation actuelle, fondé sur l'état de droit, la démocratie et le respect des droits de l'homme –, un État constitutionnel qui ne porte pas atteinte aux valeurs auxquelles les Égyptiens sont solidement attachés, un État qui œuvre pour la justice, la vérité, la liberté, la dignité et la justice sociale.

La révolution égyptienne qui s'est basée sur la légitimité que je représente devant l'Assemblée aujourd'hui n'est pas le produit d'un moment éphémère ou d'un soulèvement sans lendemain. Elle ne fut pas non plus le produit d'un vent de changement d'un seul printemps ou d'un seul automne. En fait, cette révolution et toutes celles qui l'ont précédée et suivie dans la région sont le fruit de la lutte que mènent de longue date des mouvements nationaux autochtones aspirant à une vie fière et digne pour tous les citoyens. Elle est donc l'expression de la sagesse de l'histoire et constitue un avertissement clair à ceux qui voudraient faire passer leurs intérêts avant ceux de leurs populations.

Nous nous efforçons par conséquent de mettre en œuvre une nouvelle vision de l'Égypte incarnée par le programme d'action que nous présentons au monde et qui guidera notre coopération avec la communauté internationale dans un esprit de respect mutuel et d'égalité, une coopération fondée sur la non-ingérence dans les affaires des États et sur le respect des principes, accords et instruments internationaux. Aujourd'hui, nous réaffirmons notre attachement à tous ces textes, notamment à la Charte des Nations Unies, à la rédaction de laquelle l'Égypte a participé.

Nous poursuivons nos efforts pour résoudre les problèmes et nous attaquer à leurs causes profondes, sans renoncer aux principes du droit ou aux valeurs bien établies, dont la remise en cause pourrait avoir de graves conséquences au niveau international si les plus sensés et les plus sincères d'entre nous venaient à ne plus les respecter.

Le premier problème que la communauté internationale doit s'efforcer de son mieux de régler, avec justice et dignité, est la cause palestinienne. Depuis de longues décennies, le peuple palestinien exprime son désir de recouvrer ses droits et d'établir un État indépendant qui soit le sien, avec Jérusalem-Est pour capitale. Malgré la lutte ininterrompue que mène ce peuple, usant de tous les moyens légitimes pour obtenir ses droits, et bien que ses représentants aient accepté les résolutions adoptées par la communauté internationale

comme base de règlement du problème, l'Organisation, incarnation de la légitimité internationale, restée malheureusement à ce jour incapable de réaliser les espoirs et les aspirations du peuple palestinien. Et les résolutions qu'elle a adoptées sur la question sont loin d'être appliquées.

Nos frères et sœurs palestiniens doivent eux aussi goûter les fruits de la dignité et de la liberté. Il est scandaleux que le monde libre accepte, quelles que soient les justifications fournies, qu'un membre de la communauté internationale continue à nier les droits d'une nation qui, depuis des décennies, attend son indépendance. Il est également scandaleux que les activités de colonisation se poursuivent dans les territoires palestiniens, tandis que la mise en œuvre des décisions de légitimité internationale traîne.

Me rangeant du côté de la défense de la vérité, de la liberté et de la dignité, et fort de mon devoir de soutenir nos frères et sœurs palestiniens, je mets la communauté internationale face à ses responsabilités, à savoir à parvenir à une paix juste et globale, mettre fin à toute forme d'occupation des terres arabes et faire respecter les résolutions internationales pertinentes. J'appelle à des mesures immédiates et de grande ampleur pour que cessent l'occupation, les activités de colonisation et toutes les tentatives d'altérer l'identité de Jérusalem occupée.

J'appelle à l'instauration de la paix qui permettra de créer un État palestinien souverain et de garantir la sécurité et la stabilité que désirent depuis longtemps les peuples de la région. À cet égard, je déclare à l'Assemblée que l'Égypte appuiera pleinement la Palestine quelle que soit la démarche qu'elle décide de suivre à l'ONU.

Je demande à tous les États Membres d'apporter leur appui aux Palestiniens, tout comme ils l'ont fait pour les révolutions des peuples arabes, et de soutenir les efforts qu'ils déploient pour recouvrer l'intégralité des droits légitimes d'un peuple qui lutte pour sa liberté et la création d'un État indépendant de Palestine, conformément à ses droits inaliénables.

Nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour aider les Palestiniens et nous resterons à leurs côtés jusqu'à ce qu'ils recouvrent librement tous les droits auxquels peuvent prétendre toutes les composantes de la population.

Je me dois, depuis cette tribune et devant cette éminente assemblée, d'aborder la question qui nous tourmente tous, à savoir le bain de sang et la tragédie humaine qui se déroulent en Syrie. Il faut mettre fin immédiatement à l'effusion de sang. C'est là notre préoccupation première. Le sang versé sur la terre syrienne qui nous est chère est beaucoup trop précieux pour qu'on le laisse couler jour et nuit. Le peuple syrien frère, cher au cœur de chaque Égyptien, est en droit d'espérer un avenir de liberté et de dignité. C'est l'essence même de l'initiative que j'ai proposée récemment dans la ville sainte de La Mecque durant le mois du ramadan, et que j'ai réitérée depuis en plusieurs occasions. Elle vise à éviter le pire, à empêcher la poursuite des souffrances du peuple syrien et à éviter que le conflit ne se transforme en une guerre civile à grande échelle – Dieu nous en garde – dont les effets néfastes s'étendraient au-delà de la Syrie et de ses voisins immédiats.

L'Égypte a, avec les trois autres pays participant à notre initiative, organisé des réunions qui ont mis en lumière de nombreux domaines de convergence. Nous allons poursuivre nos efforts pour que cesse la souffrance du peuple syrien et pour qu'il ait la possibilité de choisir librement le régime qui le représente le mieux.

Après la chute du régime actuel – un régime qui tue son propre peuple jour et nuit – les Syriens exerceront leur libre arbitre pour choisir le régime qui le représentera et qui redonnera à la Syrie sa juste place parmi les pays démocratiques, contribuant ainsi, fort de sa légitimité et de son solide rôle régional et international, à la marche en avant de tout le peuple arabe.

Je tiens à souligner ici que cette initiative est ouverte à tous. Elle n'est pas la propriété exclusive des quatre parties qui en sont à l'origine, mais est ouverte à tous ceux qui souhaitent contribuer véritablement au règlement de la crise syrienne et à l'arrêt des souffrances, ce qui relève de notre responsabilité à tous.

Chacun d'entre nous, dans le monde entier, doit déployer des efforts actifs pour que cesse cette tragédie. C'est la tragédie de notre époque, et notre devoir est d'y mettre fin.

L'Égypte est déterminée à poursuivre ses efforts sincères pour arrêter la catastrophe en Syrie en s'appuyant sur un cadre arabe, régional et international qui préserve l'unité de cet État frère. Tous les segments de la société syrienne doivent prendre part à ces efforts sans discrimination ethnique, religieuse ou sexiste afin de prémunir la Syrie du danger d'une intervention militaire étrangère, à laquelle nous nous opposons. L'Égypte est également déterminée à appuyer la mission de M. Lakhdar Brahimi, Représentant spécial conjoint

de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, et à poursuivre les efforts en cours pour unifier l'opposition syrienne et l'encourager à proposer une vision globale unie pour un transfert des pouvoirs démocratique et ordonné grâce à des mesures garantissant les droits de toutes les composantes de la société syrienne et donnant à ces dernières la place fondamentale qui leur revient dansde la nouvelle Syrie – à l'image de la nouvelle Égypte.

Je ne puis manquer de réaffirmer la volonté de l'Égypte de travailler avec les autres pays arabes pour veiller à ce que la nation arabe occupe à nouveau la place qui est la sienne dans le monde. Cette vision de la nation arabe fait partie intégrante de la vision que l'Égypte a de sa sécurité nationale et de celle du territoire qui s'étend du golfe Arabe à l'océan Atlantique – une zone qui offre une pléthore de possibilités de coopération et d'engagement constructif avec le reste du monde.

L'Égypte est également convaincue que la précieuse contribution du monde arabe au sein de la sphère islamique est vitale pour promouvoir une action conjointe au sein de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). L'Égypte ne ménagera aucun effort pour veiller à ce que la prochaine conférence de l'OCI, qui doit se tenir au début de l'année prochaine en Égypte, permette de renforcer la compréhension mutuelle entre les pays musulmans et le reste du monde et de mettre en pratique le principe de dialogue entre les civilisations, en éliminant les sources d'incompréhension qu'utilisent les fanatiques des deux côtés pour prouver, à tort, que les différences entre les peuples sont énormes, et pour atteindre des objectifs politiques à l'opposé des idéaux des religions et des valeurs humaines ou morales.

Aujourd'hui plus que jamais, nos frères et sœurs soudanais ont besoin de notre appui. Le Soudan cherche à instaurer la stabilité et le développement et s'efforce d'établir des relations saines et optimales avec le Soudan du Sud. Je suis sûr que cet État encore très jeune, est prêt à devenir, avec le Soudan, un centre de coopération entre le monde arabe et les pays africains. Le Soudan a fait d'énormes sacrifices dans sa quête de paix et de stabilité. Il s'est engagé à mettre en œuvre l'Accord de paix global. Il a également été le premier pays à reconnaître la naissance de l'État du Soudan du Sud. Mais je vais être franc : il n'a pas reçu l'appui qu'il mérite. Il est temps que la communauté internationale se rassemble pour lui fournir un appui et œuvre au règlement des différends qui l'oppose à son voisin du sud afin de régler toutes les questions en suspens.

Un des succès obtenus par le peuple somalien frère pendant la difficile phase de transition que connaît le pays a été l'élection au poste de Président de S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud, ce qui a permis de franchir une étape importante vers l'instauration de l'unité et de la stabilité. Je demande à tous les membres de l'Assemblée d'appuyer les efforts que déploie le Gouvernement somalien pour repousser ceux qui entendent entraver son action pour instaurer la stabilité, remettre sur pied les institutions nationales et réaliser l'aspiration du peuple somalien à un avenir meilleur.

Les principes de la justice et du bien sont étroitement liés à l'instauration de la sécurité et de la stabilité dans le monde, en particulier au Moyen-Orient. Depuis de longues années, certains tentent à tort d'obtenir la stabilité par l'oppression et la tyrannie. Plusieurs d'entre nous applaudissent malheureusement ces comportements. Mais maintenant que les peuples de la région ont recouvré leur liberté, ils ne toléreront ni ne permettront que leurs dirigeants ou des forces extérieures les privent de leurs droits.

Les peuples, en particulier dans notre région, n'acceptent plus que certains pays persistent à ne pas adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et que leurs installations nucléaires ne soient pas soumises au régime de garanties, surtout lorsque ce refus s'accompagnent de politiques irresponsables et de menaces arbitraires. À cet égard, le fait que la communauté internationale accepte le principe des frappes préventives ou les tentatives de les légitimer constitue en soi un grave problème que nous devons regarder en face pour éviter que ne domine la loi de la jungle.

L'Égypte, qui est consciente du danger que fait peser le statu quo sur la sécurité de notre importante région, insiste sur la nécessité de mobiliser les efforts internationaux pour que se tienne, avant la fin de l'année 2012 et avec la participation de toutes les parties concernées sans exception, la conférence internationale qui doit proclamer le Moyen-Orient zone exempte d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive.

Je tiens à dire très clairement que la seule solution est d'éliminer toutes les armes nucléaires et toutes les autres armes de destruction massive. Il n'y a pas d'autre choix. Dans le même temps, nous soulignons le droit de tous les pays de la région et du monde, y compris l'Égypte, bien sûr, d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques dans le cadre du TNP, pourvu qu'ils

s'engagent à honorer leurs obligations à cet égard et fournissent les garanties nécessaires aux pays de leur région afin qu'il n'y ait pas le moindre doute concernant le caractère pacifique de leurs projets.

Selon nous, les notions de justice, de vérité et de dignité constituent le socle du cadre qui régit les relations internationales.

Un examen des relations internationales révélerait à coup sûr l'ampleur de l'injustice qui a été faite au continent africain. Il me semble qu'il n'est pas nécessaire d'énumérer toutes les promesses qui ont déjà été faites dans cette enceinte à l'effet de stimuler le développement et la croissance économique en Afrique grâce à l'aide et à l'investissement. Le monde a la responsabilité d'aller au-delà des simples promesses et des bonnes intentions pour soutenir les efforts déployés par l'Afrique. Il doit fournir l'assistance nécessaire pour que les pays africains recouvrent les richesses qui leur ont été volées à différentes époques de leur histoire, la dernière en date étant celle où certains pensaient que soutenir des régimes injustes contribuerait à instaurer une stabilité de façade protégeant leurs intérêts, alors que ces régimes ne faisaient que propager la corruption et organiser l'évasion des richesses vers l'étranger.

Je suis conscient que les objectifs désirés ne peuvent être atteints qu'avec la participation active des peuples du continent, qui doivent assumer leurs responsabilités. Nous, les Africains, sommes prêts et disposés à le faire pour parvenir à un avenir meilleur pour nos pays. Nous, les Africains, devons aujourd'hui fixer un nouvel ensemble d'objectifs ambitieux pour notre continent, qui garantira que nous sommes bien sur la voie du développement durable et de la réalisation de nos aspirations à un avenir meilleur et à une réelle participation de l'Afrique sur la scène internationale. J'assure à l'Assemblée que l'Égypte continuera d'appuyer ses frères et sœurs en Afrique, et qu'elle est prête à coopérer avec toute partie prenante, sur le continent ou ailleurs, pour améliorer les conditions de vie en Afrique grâce à l'échange de savoir-faire et de bonnes pratiques.

Le regard que nous portons sur l'ordre international actuel est qu'il faut s'employer activement à le remettre en état, en se basant sur les principes qui renouvelleraient sa légitimité et préserveraient sa crédibilité. Il s'agit d'une demande légitime des peuples et des pays qui veulent participer à l'avènement d'un monde nouveau et d'un avenir meilleur pour leurs enfants.

La revitalisation de l'Assemblée générale, en tant que tribune démocratique où s'exprime la volonté de la communauté internationale, et la réforme de la structure du Conseil de sécurité, qui est encore le reflet d'une époque révolue, doivent figurer parmi nos premières priorités et doivent être abordées avec tout le sérieux qui s'impose.

Je tiens à souligner la nécessité pour l'ONU d'accorder une attention toute particulière aux questions relatives aux femmes et aux enfants. Au sommet du Mouvement des pays non alignés, à Téhéran, j'ai proposé de créer une nouvelle entité des Nations Unies consacrée exclusivement à la jeunesse, et plus particulièrement à l'éducation, à la formation et à l'emploi des jeunes ainsi que leur participation accrue à la vie politique. L'objectif est de renforcer les capacités des prochaines générations pour qu'elles concrétisent leurs aspirations.

L'Égypte tient à signaler que le système international n'ira pas mieux tant que nous appliquerons une politique de deux poids, deux mesures. Nous attendons des autres, comme eux-mêmes l'attendent de nous, le respect de nos particularités culturelles et de nos références religieuses. Le reste du monde ne devrait pas chercher à nous imposer des concepts ou des cultures qui nous sont inacceptables. Ils ne devraient pas non plus politiser certaines questions et les utiliser pour intervenir dans nos affaires.

La discrimination, les violations des droits fondamentaux de la personne humaine et les campagnes odieuses contre ce qui leur est sacré dont sont victimes les musulmans et les immigrés musulmans dans plusieurs régions du monde sont inadmissibles. Le comportement de certains individus à cet égard est totalement inacceptable. Nous condamnons les insultes proférées à l'encontre du prophète de l'islam, Mahomet, qui sont intolérables. Nous combattrons ceux qui lancent de telles insultes. Nous ne laisserons personne insulter le prophète, par les mots ou par les actes. Ces pratiques sont contraires aux principes les plus fondamentaux énoncés dans la Charte des Nations Unies. Malheureusement, elles portent aujourd'hui un nom : l'islamophobie.

Nous devons tous travailler ensemble. Nous devons nous unir pour lutter contre des idées rétrogrades qui font obstacle à la coopération entre nous. Nous devons agir de concert pour lutter contre l'extrémisme, la discrimination et l'incitation à la haine des autres fondés sur la religion ou la race. Il incombe au premier chef à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité de se préoccuper de ce phénomène qui commence à

avoir de nettes répercussions sur la paix et la sécurité internationales.

Les obscénités auxquelles j'ai fait référence et qui s'inscrivent dans le cadre d'une campagne récente organisée contre les valeurs sacrées de l'islam, sont inacceptables et requièrent que nous adoptions une position de fermeté. Nous avons la responsabilité, dans cette instance, de chercher les moyens de mettre le monde à l'abri de l'instabilité et de l'insécurité.

L'Égypte respecte la liberté d'expression – une liberté d'expression qui n'est pas utilisée pour inciter à la haine de quiconque ni pour s'en prendre à une religion ou une culture donnée. Nous défendons la liberté d'expression qui combat l'extrémisme et la violence et n'accentue pas l'ignorance ou le mépris des autres. Comme nous l'avons déjà dit, nous nous opposons fermement au recours à la violence pour exprimer le rejet de l'obscénité et de l'indécence.

Avant de terminer, je tiens à dire que la gravité et la récurrence des crises économiques et financières doivent nous inciter à procéder à l'examen des processus internationaux de prise des décisions économiques. Ceux-ci affectent le destin de nombreuses personnes n'ayant aucune influence sur ces processus mais qui sont malheureusement les premières à subir les conséquences néfastes qu'ils ont sur la croissance, le commerce, l'environnement et le tissu social de la société, du fait de l'inéquité des règles, pratiques et conditions commerciales imposées au transfert de technologie et à l'accès au financement indispensable pour le développement. Nous avons d'urgence besoin d'une forme de gouvernance économique mondiale axée sur l'humain, qui s'efforce de consolider la coopération entre les partenaires de développement, sur la base des avantages et intérêts mutuels.

Je viens donc de présenter notre vision – qui est aussi celle du peuple égyptien. J'ai également tenté de donner un bref aperçu de l'opinion de l'Égypte sur les grandes questions majeures, autrement dit ce que pensent les Égyptiens, jeunes, enfants, femmes, hommes, musulmans et non-musulmans, concernant toutes les questions importantes pour le Moyen-Orient, l'Afrique et le reste du monde. À cet égard, je suis sûr que l'ONU est à même d'assumer le rôle qui est le sien, à savoir le règlement efficace de tous les problèmes et défis mondiaux et régionaux par le dialogue, la compréhension et la coopération conjointe, dans le respect des principes du droit international.

L'Égypte de l'après-révolution n'épargnera aucun effort pour collaborer en toute sincérité avec tous les Membres de l'Organisation. Nous serons toujours le fer de lance des initiatives internationales visant à atteindre la liberté, la justice, la justice sociale et la dignité pour tous, ainsi que la sécurité et la stabilité pour tous nos pays.

J'aborde l'avenir avec beaucoup d'optimisme et je suis sûr que la paix que nous appelons de nos vœux l'emportera dans le monde entier – une paix reposant sur la justice et permettant à tous de jouir de leurs droits pleins et entiers, une paix qui ne tolère aucune discrimination entre les peuples, pour quelque raison que se soit. Cette paix ne pourra pas régner tant que nous ne coopérerons pas tous ensemble, tant que nous n'aurons pas compris que nous sommes tous égaux et que nous partageons nombre d'aspirations et d'ambitions. C'est le message d'une telle paix que je veux transmettre à l'Assemblée – une paix faite de droit et de justice, de stabilité et de développement, d'intérêts et d'avantages interdépendants, d'amour et de respect mutuel. Je suis convaincu qu'y parvenir ne nous posera aucune difficulté si nous tendons tous la main et coopérons, si nous montrons des intentions sincères et si nous effectuons un travail intègre. Dieu nous est témoin. Nous nourrissons tous l'espoir que le monde puisse connaître un avenir meilleur.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République arabe d'Égypte de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mohamed Morsi, Président de la République arabe d'Égypte, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Felipe Calderón Hinojosa, Président des États-Unis du Mexique

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États-Unis du Mexique.

M. Felipe Calderón Hinojosa, Président des États-Unis du Mexique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Felipe Calderón Hinojosa, Président

des États-Unis du Mexique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Calderón Hinojosa (*parle en espagnol*) : Par conviction et par tradition, le Mexique a toujours été un allié stratégique de l'Organisation des Nations Unies. Mon pays a été l'un des Membres fondateurs de l'ONU, et en tant que tel nous partageons pleinement les préceptes fondamentaux de cette grande organisation.

C'est la dernière fois que je m'adresse à l'Assemblée générale en tant que Président du Mexique. Pendant les six années de ma présidence, mon pays a pris part à divers forums pour ouvrir la voie aux initiatives de l'ONU. Nous avons œuvré pour le renforcement de son rôle de principale instance pour le dialogue, la paix et la sécurité, et le plein respect du droit, en particulier le droit international.

Nous sommes parfaitement conscients que de nos jours, le monde est confronté à des défis qui menacent l'existence et la viabilité mêmes de l'humanité. Selon moi, le premier de ces défis est la crise économique actuelle et la nécessité urgente de promouvoir un commerce international et une croissance mondiale fortement créateurs d'emplois. Ce problème a plongé des populations entières dans la crise et empêché les pays en développement de rattraper leurs graves retards dus à la pauvreté, à l'ignorance et à la marginalisation.

Comme l'Assemblée le sait, le Mexique a accédé à la présidence du Groupe des Vingt (G20) cette année, en 2012, et notre mission était claire : rapprocher les intérêts, en apparence incompatibles, des pays développés et des pays en développement. Ce n'est un secret pour personne, à la dernière réunion du G20, à Cannes, nous n'avions pas réussi à progresser autant que nous l'aurions souhaité vers l'adoption de mesures de relance de l'économie mondiale. C'est pourquoi la présidence mexicaine s'est employée avec ardeur à réunir un consensus plus large. Nous avons associé autant de pays que possible à ce processus, avons entendu les représentants d'autant de secteurs que nous le pouvions, notamment les syndicats, les chefs d'entreprises, les organisations de la société civile et de la jeunesse, et nous avons transmis toutes leurs propositions aux membres du G20.

Pendant plusieurs mois, nous avons organisé de nombreuses réunions ministérielles et préparatoires et nous avons réussi à rapprocher des positions a priori divergentes. Nous avons réalisé ce travail pour qu'au sommet du G20 de Los Cabos, organisé en juin dernier au Mexique, nous puissions, comme tel fut le cas, accomplir des progrès notables. S'il est vrai que, plusieurs mois avant le Sommet, des doutes étaient apparus sur la viabilité de l'euro en tant que monnaie unique de nombreux pays européens, entre autres, la réunion de Los Cabos a fortifié l'attachement du Groupe à l'euro en tant qu'unité monétaire, mais également à l'unité financière, budgétaire et politique de la zone euro. Les engagements pris par les institutions financières internationales y ont été expliqués dans les détails et élargis, en particulier ceux des institutions européennes, mais aussi ceux du Fonds monétaire international.

Parmi les réalisations les plus importantes, je souligne le plan d'action à long terme adopté au Sommet du G20, tenu à Los Cabos, qui propose non seulement de remédier à la situation économique actuelle mais aussi de progresser sur la voie de la reprise économique pleine et durable que nous souhaitons tous. De même, et ceci est très important, l'on y a aussi décidé de fournir au FMI la contribution financière la plus importante de l'histoire de cette institution. Plus de 450 milliards de dollars ont été promis, et sont disponibles pour aider les pays en développement et développés qui doivent faire face à la situation financière critique qui découle de la crise économique actuelle.

Il est vrai que les problèmes financiers perdurent dans certains pays européens. Ce sont des problèmes dont le règlement demande du temps. Mais, de notre point de vue, il y a de meilleures perspectives de règlement maintenant qu'avant la réunion du G20. Cet engagement des pays du G20 est un élément précieux, en tant qu'aujourd'hui l'économie mondiale commence à montrer des signes plus prometteurs de reprise à moyen terme, meilleurs que ce que nous avons vu il y a à peine un an ou moins. Voilà pourquoi je pense que nous abordons un tournant pour ce qui est perspectives économiques, et nous devons tous contribuer à rendre la reprise possible en honorant nos engagements. Mais, cela ne doit pas nous dissuader. Bien au contraire, il nous faut redoubler d'effort en vue de sortir définitivement de cette crise mondiale et favoriser le développement de nos sociétés.

J'aimerais souligner que le Sommet du G20 de Los Cabos ne s'est pas seulement penché sur la crise internationale, et certainement pas sur l'Europe seulement. Nous avons aussi examiné diverses questions pressantes et importantes. Nous avons tenu à nous assurer que les pays renouent avec la croissance grâce à une approche viable. Nous avons inscrit plusieurs autres

questions d'une extrême importance à l'ordre du jour, notamment la croissance verte – j'y reviendrai tout à l'heure –, la sécurité alimentaire de nos populations et l'ouverture du secteur financier aux plus pauvres.

À cet égard, près de 3 milliards d'adultes dans le monde n'ont pas accès à des services financiers, ce qui entrave clairement la justice, mais aussi l'efficacité et la croissance de nos économies. Voilà pourquoi le Mexique a renforcé l'accès des personnes aux services financiers. Aujourd'hui, les banques ne posent que quelques conditions pour l'ouverture d'un compte. Nous sommes en train de créer une banque tout à fait nouvelle à laquelle on peut avoir accès à l'aide de téléphones cellulaires, que 80 % de la population possède. Nous offrons, par l'intermédiaire des banques, des services financiers dans les localités les plus reculées.

Mon gouvernement a non seulement lancé des programmes de promotion de la justice et de lutte contre la pauvreté, mais la plus grande partie de l'appui que nous fournissons aux franges les plus pauvres de la population se fait grâce à l'effort d'ouverture du secteur financier. Comment? Par exemple, grâce au Programme Oportunidades « Opportunités », un programme novateur d'aides financières en faveur de 6,5 millions de familles pauvres, soit plus du quart de toute la population du Mexique. Elles reçoivent chaque mois une aide économique pour acheter des produits alimentaires et couvrir les besoins élémentaires à condition que les mères emmènent leurs enfants à l'école et chez le médecin. C'est le seul moyen de casser structurellement fin à la pauvreté. Ces aides sont fournies par le biais de cartes de débit liées à un compte en banque individuel, auquel ces 6,5 millions de familles pauvres n'auraient jamais pu avoir accès auparavant.

La sécurité alimentaire aura été l'un des autres sujets abordés au Sommet du G20. La hausse des prix des produits alimentaires dans le monde explique pour une bonne part pourquoi, outre les raisons politiques inhérentes à tout pays, les populations en Afrique du Nord et dans de nombreuses autres régions du monde descendent dans la rue depuis 2010 jusqu'à ce jour. Si les familles les plus pauvres consacrent la moitié de leur revenu à l'achat de produits alimentaires et que les prix de ces produits augmentent de 10 ou 20 %, alors c'est d'un appauvrissement mondial net supérieur à ces pourcentages dont il s'agit. L'un des problèmes les plus dramatiques dans la lutte contre la pauvreté c'est précisément d'empêcher ces importantes hausses des prix des produits alimentaires au niveau mondial. Nous en avons parlé au Sommet du G20; nous avons parlé de la sécurité alimentaire.

Concrètement, nous avons convenu d'encourager davantage d'investissements dans les technologies et davantage d'investissements publics et privés dans l'agriculture, pour que, avec les mêmes moyens, la même terre et la même eau, nous puissions produire une nourriture en plus grande quantité et de meilleure qualité partout dans le monde. Le Mexique a pris part active dans la révolution verte au début des années 70. Il nous faut maintenant une autre révolution verte pour produire de la nourriture. Le Mexique veut participer activement à cette transformation technologique, et à celle des politiques publiques et de la coopération financière afin de fournir de la nourriture aux plus pauvres dans le monde. Au Sommet du G20, nous avons montré qu'il est possible de trouver des solutions aux problèmes actuels les plus urgents, ainsi qu'à ceux à long terme.

Le deuxième des quatre défis que je voudrais évoquer aujourd'hui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement, que les Nations Unies ont fixés à juste titre. Il est évident qu'ils touchent à toutes les aspirations de nos populations à un développement humain harmonieux et durable. Malgré la hausse inattendue des prix des produits alimentaires dans le monde et malgré la pire des crises économiques mondiale jamais connue de mémoire d'hommes, mon pays a beaucoup vraiment progressé dans la réalisation de ces objectifs. Je voudrais souligner que le Mexique est en passe d'atteindre les objectifs. Trois ans avant l'échéance fixée, nous avons réalisé l'une des plus grandes aspirations de tout pays, qu'il soit développé ou en voie de développement, à savoir la couverture maladie universelle. Cela signifie qu'aujourd'hui au Mexique nous avons des médecins, des médicaments, des traitements et des hôpitaux pour chaque Mexicain, homme ou femme, qui en a besoin. Cela nous permettra d'honorer nos engagements pris en matière de réduction de la mortalité maternelle et infantile. Nous nous attaquons aussi énergiquement à des problèmes tels que le VIH/sida. Au Mexique, nous fournissons des soins médicaux gratuits et un traitement antirétroviral gratuit à toutes les personnes vivant avec le VIH/sida, contribuant ainsi à lutter contre ce grave problème mondial et à venir à bout de ce fléau mondial.

En outre, nous avons non seulement mis en place la couverture maladie universelle, mais nous avons aussi assuré la couverture universelle aux élèves du primaire. Aujourd'hui, chaque garçon et chaque fille en âge scolaire – entre 5 et 13 ans – a sa place dans une

école publique. Nous avons aussi réduit les disparités hommes-femmes dans le domaine de l'éducation; ainsi, heureusement, on note déjà une participation égale des hommes et des femmes au niveau de l'éducation de base, et pratiquement à tous les niveaux.

Nous avons réalisé des progrès importants. Nous avons créé plus de 1 200 nouveaux hôpitaux ou cliniques en six ans et construit 140 nouvelles universités publiques gratuites, dans lesquelles nous formons chaque année 113 000 ingénieurs, qui, outre d'avoir de meilleures possibilités de revenus, sont aussi en train de révolutionner la compétitivité de l'industrie mexicaine.

Nous avons également réalisé des progrès qui vont au-delà des objectifs fixés en termes d'accès à l'eau potable, aux technologies de l'information et à une vie digne. Pratiquement 650 000 crédits hypothécaires sont accordés chaque année dans notre pays pour le même nombre de maisons, notamment aux travailleurs qui gagnent moins de 20 dollars par jour. Toutes ces réalisations nous mettent en bonne voie pour accomplir l'un des OMD dans les délais fixés.

Sur le plan mondial, le Mexique est conscient que les progrès sont inégaux, mais cela ne doit pas être une raison pour relâcher nos efforts. Nous devons consolider les progrès que nous avons accomplis et les pérenniser.

C'est la raison pour laquelle le Mexique propose que nous avancions vers une seconde génération d'OMD, qui seraient universels, mesurables et adaptés aux réalités nationales particulières dans des domaines tels que l'égalité des sexes, la protection de l'environnement, la croissance verte, l'éducation, l'alimentation, l'accès à l'eau et la gouvernance démocratique internationale. Cela doit être au cœur du programme de développement pour l'après-2015.

Le troisième défi, ce sont les changements climatiques. Leurs effets pourraient être irréversibles tant pour la société que pour les ressources naturelles. Je sais que tous les pays représentés ici souffrent soit de sécheresse ou d'inondations sans précédent. Ici, à Manhattan, il y a moins de deux ans, un ouragan s'est abattu sur la Cinquième Avenue pour la première fois de l'histoire. Et pour la première fois de l'histoire, on a également assisté à des tornades dans le Maine et dans le Massachussetts. Les changements climatiques touchent toutes les nations. Ce défi est en train de s'abattre sur l'humanité, et si nous ne nous y attaquons pas aujourd'hui, le prix que devront payer les peuples pour faire face à ses conséquences sera considérablement plus élevé.

Le Mexique s'emploie à mobiliser toutes ses capacités pour instiller un sens des responsabilités dans la lutte mondiale contre le réchauffement de la planète. C'est la raison pour laquelle nous avons créé un programme unilatéral spécial pour lutter contre le réchauffement de la planète. Nous sommes notamment déterminés à réduire nos émissions de dioxyde de carbone annuelles de 50 millions de tonnes par an pendant l'année 2012. Nous avons pris cet engagement en 2008 et nous sommes en train de le remplir : d'ici à la fin de l'année, nous aurons atteint cet objectif.

Nous sommes le premier pays à avoir soumis un rapport national relatif à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Mais ce n'est pas tout. Nous en avons soumis quatre à ce jour, et aujourd'hui même, je vais soumettre, au nom du Mexique, le cinquième rapport national sur cette question. Dans ce rapport, nous indiquons non seulement comment nous avons respecté nos engagements, mais également comment nous sommes parvenus à dissocier la croissance économique des émissions de gaz à effet de serre. Au cours des deux dernières décennies, nos émissions de dioxyde de carbone ont été ramenées à un taux qui est de 40 % inférieur à notre taux de croissance économique.

Nous faisons cela car, au Mexique, nous nous élevons contre le débat spécieux qui a cours ici à l'ONU et dans tous les autres forums économiques du monde. Le débat semble être le suivant : soit nous nous développons, soit nous luttons contre les changements climatiques. Soit nous mettons fin à la pauvreté, soit nous mettons fin au réchauffement de la planète. Il semble que nous ne puissions faire les deux en même temps. Or, si, c'est possible. Je dirais même que nous devons le faire. Nous devons dépasser ce faux dilemme entre la protection de l'environnement et la promotion de la croissance économique, entre la lutte contre la pauvreté et la lutte contre les changements climatiques.

Au Mexique, nous nous acquittons des deux tâches en même temps. Par exemple, au moyen de ProArbol, qui est un programme qui paie pour des services écologiques – peut-être le plus grand programme de ce type au monde – nous payons les communautés indigentes et autochtones qui vivent dans les forêts et les jungles pour l'eau qu'elles nous fournissent et l'oxygène que nous respirons. Nous les payons pour que les arbres ne soient pas coupés, pour que les bassins hydrographiques soient

réhabilités, pour que nous puissions continuer de profiter des services écologiques. Ce programme nous permet non seulement de prendre soin de nos forêts et jungles, mais aussi de procurer un revenu aux communautés les plus indigentes, qui n'en ont jamais eu avant. Depuis que ce programme a été lancé, il y a six ans, nous avons notamment planté 1,3 milliard d'arbres dans notre pays. Je me souviens d'un programme des Nations Unies lancé il y a cinq ans dont l'objectif était de planter 1 milliard d'arbres dans le monde. Nous avons participé avec enthousiasme à ce programme. Nous avons planté 1,3 milliards d'arbres en six ans et classé 3,5 millions d'hectares zones naturelles protégées.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), ces efforts ont eu un résultat prometteur : le Mexique a baissé son taux de déforestation de 350 000 hectares par an pendant les années 90 à 150 000 entre 2005 et 2010. Je suis convaincu que nous allons le réduire encore davantage entre 2010 et 2012. Nous espérons que non seulement notre taux sera nul au cours de cette décennie, mais que nous inverserons la déforestation dans le pays.

S'agissant toujours de ce défi, c'est avec plaisir que nous avons coorganisé avec l'ONU la seizième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Cancún. Franchement, défiant toutes les prévisions, la Conférence a été plutôt fructueuse. Nous avons notamment au conclu les premiers accords sur la mise en œuvre du plan de réduction des émissions pour la déforestation et la dégradation, appelé REDD plus, qui permettra aux pays en développement de contribuer à la réduction des émissions en préservant et en agrandissant les forêts et les jungles.

Les ressources naturelles des pays pauvres sont leur plus grande richesse, et les pays en développement ne polluent pas puisqu'ils ne disposent pas d'industries. Leurs plus grandes richesses sont les forêts, et les émissions de carbone sont liées à la déforestation. Si les pays en développement obtiennent l'appui dont ils ont besoin pour préserver les forêts et les jungles, nous contribuerons à réduire les émissions de carbone et à augmenter ainsi les revenus de ces communautés. C'est ce que nous avons convenu à la Conférence de Cancún.

Ce succès met également en lumière les possibilités qui s'offrent à nous dans le cadre de la lutte contre le réchauffement de la planète. Nous sommes parvenus à surmonter les divergences entre les pays développés et les pays en développement. Nous avons renoncé au jeu pervers consistant à montrer l'autre du doigt en disant que les riches sont responsables car ce sont eux qui polluent ou que les pauvres sont responsables car ce sont eux qui émettent les gaz à effet de serre. Nous sommes tous responsables et nous devons tous trouver une solution. Nous sommes tous conjointement responsables de la planète que nous avons en partage et qui ne connaît pas de frontières quand il s'agit de l'environnement.

C'est pourquoi le principe des responsabilités communes mais différenciées nous a permis de conclure des accords raisonnables à Cancún. Nous avons créé le Fonds vert pour le climat , qui a été proposé par le Mexique. Nous avons établi par consensus le seuil clairement défini d'une élévation de la température de la planète inférieure à 2 degrés, nous nous sommes engagés à réduire les émissions, nous avons élaboré un cadre institutionnel pour permettre une adaptation au réchauffement de la planète et mis en place des mécanismes de financement et de transferts des technologies. Ces succès ont revitalisé le multilatéralisme concernant le climat et se sont poursuivis à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Durban en 2011.

Et il a un quatrième défi – et là, je demande toute l'attention de l'Assemblée générale car je vais parler d'une question, d'un problème, qui fait plus de morts violentes que n'importe quel autre problème dans le monde, un problème qui entraîne la mort de milliers et de milliers de jeunes, en particulier dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes chère à notre cœur. Ce quatrième défi, c'est la criminalité transnationale organisée, qui tue des milliers et des milliers de jeunes et constitue l'une des plus grandes menaces mondiales de notre temps. Les organisations criminelles forgent des réseaux opérationnels qui gèrent les principaux flux illicites non seulement de drogues, mais également d'armes, d'argent et, ce qui est encore plus inacceptable, de personnes. Et pour contrôler leurs marchés, leur offre et leurs clients et racketter les citoyens honnêtes dans les lieux qu'elles contrôlent, ces organisations criminelles recourent à la violence. Dans le cadre de cette logique, elles cherchent à contrôler des territoires et à coopter des gouvernements, disputant la force de l'État à l'État lui-même. Elles profitent de la faiblesse ou de la corruption institutionnelle manifeste pour asseoir leur pouvoir et leur impunité. Elles s'incrustent dans les communautés et contrôlent tout ce qu'elles peuvent contrôler. Elles imposent une « dîme » au travail des gens honnêtes. Elles imposent une « dîme » aux entrepreneurs et aux ouvriers et contrôlent également des délits tels que l'extorsion, le vol et les enlèvements.

Aujourd'hui, la criminalité organisée est l'une des causes principales de mortalité. C'est un des principaux moteurs de la violence que l'ONU se doit de combattre. C'est également une des plus grandes menaces qui pèsent sur la démocratie au XXIe siècle.

Le Mexique a essuyé les conséquences de ce fléau, résultat d'années d'inaction face à l'expansion brutale de ce phénomène criminel. C'est pourquoi la protection des familles et la protection des Mexicains contre la criminalité est pour mon gouvernement non seulement un impératif juridique constitutionnel, mais aussi un impératif éthique et politique, un impératif catégorique. Et nous avons lutté avec force, détermination et courage contre cette menace inadmissible pour notre peuple. Et nous l'avons fait car nous sommes convaincus que notre principal devoir de gouvernants est de protéger les familles.

En même temps, nous avons lancé une véritable transformation historique des institutions chargées de faire respecter la loi car nous améliorons et rénovons nos capacités policières et judiciaires dans le cadre de la lutte pour la sécurité. Nous avons besoin de capacités nouvelles et améliorées à même de défendre la liberté et la légalité. Nous regrettons toutefois que tous les pays qui devraient en faire autant ne mènent pas les mêmes efforts. Je souhaite déplorer clairement devant l'Assemblée que, par exemple, la conférence diplomatique qui s'est tenue ici même en juillet dernier n'a abouti à aucun accord sur l'adoption du Traité sur le commerce des armes. Ce traité aurait jeté les bases permettant de contrôler la vente irresponsable d'armes puissantes à la criminalité transnationale organisée.

Ces six dernières années, mon gouvernement a retiré plus de 150 000 armes des mains des criminels. C'est pourquoi le Mexique préconise un traité qui limite ou interdise, ou pour le moins réglemente, le transfert d'armes classiques, car nous savons que le risque existe que ces armes ne finissent pas entre les mains des bons citoyens qui veulent défendre leur patrie, mais entre les mains des criminels. C'est à cela que sert ce commerce, à commettre des violations horribles et sans précédent contre le droit international et contre les peuples.

Le trafic d'armes n'est qu'un aspect de ce problème, un problème complexe. Aujourd'hui, nous devons reconnaître une vérité indéniable : la consommation de drogues illégales dans nombre de pays développés tue des milliers et des milliers de jeunes dans les pays de production et de transit. Elle provoque une violence que nos peuples ne méritent pas. Les pays consommateurs de drogues n'ont pas fait de progrès – ou du moins, par de progrès significatifs – dans la réduction de cette consommation de drogues. Il y a beaucoup de travail à faire pour réduire la demande et prévenir la dépendance. Nous devons redoubler d'efforts pour faire face à ce problème de santé publique par le biais de politiques préventives contre la toxicomanie, de campagnes médiatiques qui fassent comprendre aux jeunes du monde entier que la toxicomanie est le nouvel esclavage du XXIe siècle. C'est une lourde chaîne qui lie l'adolescent à son fournisseur jusqu'à sa mort.

En outre, nous devons également nous rappeler que les organisations criminelles tiennent la puissance de leur pouvoir des milliards de dollars de ressources économiques qui les financent, des ressources qui ensuite arrivent des pays consommateurs de drogues. Si nous n'arrêtons pas cette avalanche d'argent, si nous ne mettons pas fin aux flux d'argent versés par les consommateurs, la criminalité organisée continuera de saper la paix et de détruire des sociétés tout entière et des gouvernements.

C'est pourquoi, dans cette grande enceinte mondiale, je tiens à dire très clairement que le moment est venu pour les pays consommateurs de définir sincèrement et honnêtement s'ils ont la volonté et la capacité de réduire la consommation de drogues de manière significative et substantielle. S'il est impossible de réduire cette consommation, ces pays devront au moins prendre des mesures urgentes pour réduire les immenses flux d'argent qui finissent entre les mains des organisations criminelles.

Je sais qu'à ce jour, une approche bien intentionnée cherchait à éloigner la drogue des jeunes par le biais d'une lutte juridique contre le trafic de stupéfiants. Mais cette approche présente un problème fondamental : elle a généré un marché noir et les gains énormes issus de ce marché né de la prohibition ont exacerbé les ambitions des criminels et multiplié les flux de ressources vers leurs organisations. Cela leur a permis de mettre sur pied de puissants réseaux et leur procure une capacité de corruption pratiquement illimitée. Ils peuvent acheter des gouvernements et des forces de police tout entière, laissant la société désarmée et les familles sans défense, surtout dans les pays les plus pauvres.

Il est clair qu'une nation puissante dispose d'autorités judiciaires puissantes et de policiers imbattables, mais qu'en est-il des pays pauvres de notre continent? Je veux parler ici des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Et que se passera-t-il en Afrique,

en Asie ou dans tous les pays qui n'ont pas le pouvoir économique suffisant pour tenir front aux criminels?

Il nous faut comprendre une fois pour toutes que la demande sans cesse plus forte de drogue donne aux criminels un pouvoir économique qui se transforme, dans certains cas, en pouvoir politique jusqu'à infléchir la volonté des autorités. J'insiste par ailleurs sur le fait que l'argent éveille des ambitions telles chez ces criminels qu'ils abandonnent tout scrupule et commettent les pires atrocités et les pires actes de cruauté que l'humanité ait connus. L'argent des consommateurs cause ainsi la mort de milliers de jeunes en Amérique latine et dans les Caraïbes, victimes de la violence associée au trafic de drogue. Nous sommes les plus touchés par les effets dévastateurs de cette situation, nous, les pays situés entre la zone de production, comme par exemple les Andes en Amérique du Sud, et le plus grand marché de consommation de drogues au monde, les États-Unis. Colombie, Venezuela, Guatemala, El Salvador, Honduras et, dans les Caraïbes, Haïti, République dominicaine et Jamaïque, nous sommes tous touchés.

C'est pourquoi, en décembre dernier, les présidents de la région, les chefs d'État et de gouvernement d'Amérique centrale, du Mexique, de la Colombie et du Chili se sont réunis dans le cadre de ce que nous appelons le Mécanisme de Tuxtla pour le dialogue et la coordination et ont publié une déclaration très importante, la Déclaration de Mérida. Dans cette déclaration, nous affirmons qu'il faut d'urgence parvenir à une réduction sensible de la demande de drogues illicites dans les pays consommateurs. Nous ajoutons que si cela n'est pas possible, les autorités de ces pays ont alors l'obligation morale d'examiner toutes les options possibles pour priver les criminels de leurs bénéfices astronomiques, y compris en considérant les solutions axées sur la réglementation ou le marché tendant à cet objectif.

Quelques mois plus tard, tous les pays du continent se sont réunis, à Carthagène, en Colombie, pour le sixième Sommet des Amériques et, à cette occasion, plusieurs dirigeants d'Amérique latine ont réaffirmé leur préoccupation. Nous sommes parvenus, du Canada jusqu'au Chili, à un accord fondamental et avons décidé de demander à l'Organisation des États américains d'examiner, sur la base de preuves scientifiques, toutes les options possibles nous permettant de lutter contre ce fléau de manière plus efficace. Nous sommes également tous convenus de mettre en place un mécanisme continental de lutte contre la criminalité transnationale organisée qui permettra de coordonner en temps réel l'action des divers organismes chargés de la sécurité dans notre hémisphère.

Aujourd'hui, je propose officiellement que l'ONU s'attaque à ce problème et fasse une évaluation approfondie de la portée et des limites de l'approche prohibitionniste actuelle en matière de drogue. Cela ne signifie pas que nous allons baisser la garde. Telle n'est pas notre intention. Nous ne reculerons pas d'un pouce face aux organisations criminelles. Cela signifie en revanche que les pays doivent assumer leurs responsabilités communes face à ce problème, des responsabilités qui sont toutefois différenciées en fonction de la situation et de la capacité de chacun.

Dans tous les cas, j'en ai la conviction, quel que soit le cadre réglementaire en matière de drogue, tous les pays, et en particulier les pays émergents comme le Mexique, sont appelés à mettre en œuvre une politique globale autour de trois axes. Premièrement, il faut lutter contre la criminalité, et non s'en désintéresser, et ne pas permettre aux criminels de contrôler un territoire comme s'ils étaient l'État. Deuxièmement, il faut renforcer les lois et les organismes institutionnels chargés de faire appliquer la loi. Il faut notamment nettoyer, épurer et renforcer les forces de police, les bureaux de procureur, les ministères publics et le pouvoir judiciaire. Troisièmement et c'est peut-être l'aspect le plus important, il faut reconstituer le tissu social, il faut créér rapidement davantage de possibilités pour les jeunes dans les domaines de l'éducation, de la santé, du travail et des loisirs. Il faut le faire en s'appuyant sur les universités, les groupes de musique, les équipes de football et les cliniques de prévention et de traitement de la toxicomanie. Il faut mener des politiques actives et à grande échelle de prévention et de traitement de la toxicomanie chez les jeunes et les adolescents.

C'est ce que nous faisons au Mexique. C'est ce que nous faisons dans notre pays. Agir dans ces trois domaines est impératif pour tout État démocratique, indépendamment de sa position ou de sa politique en matière de lutte contre la drogue. C'est indispensable. En tout état de cause, il est évident que l'État doit lutter contre les criminels, renforcer les institutions chargées du maintien de l'ordre et créer des débouchés pour la population.

Mais aujourd'hui, je demande à tous les pays représentés ici à l'ONU d'assumer cette responsabilité, car jusqu'à présent, je le dis franchement, les efforts n'ont pas été à la hauteur du problème. Je tiens à rappeler

que la criminalité organisée est la principale cause de mort violente dans le monde. C'est un problème sur lequel l'ONU doit se pencher. Si les pays développés, qui consomment des tonnes et des tonnes de drogues chaque jour, ne peuvent pas ou ne veulent pas réduire la consommation de drogues, au moins ils doivent empêcher que tout cet argent parvienne aux criminels, ils doivent mettre un terme à ces flux financiers exorbitants par l'entremise desquels les consommateurs financent la mort de milliers de jeunes. Et si cela n'est pas possible, alors, et j'insiste, le moment est venu d'explorer d'autres solutions pour réduire enfin la consommation.

Le moment est venu pour l'ONU non seulement de participer à cet examen, mais aussi de lancer, avec sérieux, un débat de fond au niveau international afin, d'une part, de faire le point sur la portée et les limites de la politique prohibitionniste actuelle, et, d'autre part, de prendre la mesure de la violence inhumaine et inacceptable que génèrent la production, la distribution, le trafic et la consommation de drogues dans le monde, phénomène qui a fait de l'Amérique latine et des Caraïbes la région la plus violente du monde. Ce bilan doit enfin envisager avec honnêteté, avec une rigueur académique et un sentiment de responsabilité mondiale, quelles peuvent être les solutions de rechange. Il faut plus particulièrement examiner les options axées sur la réglementation ou les marchés et déterminer si elles offrent ou non une solution véritable, pour que tous ensemble nous mettions fin à ce fléau qui fait des dizaines de milliers de morts dans notre région.

L'ONU examine et propose des solutions pour résoudre les problèmes mondiaux qui menacent l'intégrité, la santé et la vie de millions de personnes dans le monde. L'ONU lutte contre la famine dans le monde et notamment dans la Corne de l'Afrique. L'ONU lutte contre l'épidémie de grippe H1N1 qui a frappé le Mexique. L'ONU lutte contre les changements climatiques. Mais l'heure est venue qu'elle agisse aussi pour arrêter cette vague mortifère qui cause tant de souffrances à nos populations. Je demande respectueusement mais instamment à l'ONU de participer à ces efforts mais également de lancer un débat qui soit à la hauteur des réalités du XXIe siècle, un débat sans faux préjugés et qui nous permette à tous de trouver des solutions à ce grave problème grâce des approches nouvelles et efficaces.

Mon mandat prendra fin dans quelques mois. Je suis fier que le Mexique dispose désormais d'une économie solide, en pleine croissance et capable de créer 700 000 nouveaux emplois fixes par an. Je peux dire avec satisfaction qu'aujourd'hui le Mexique est un pays plus fort, plus équitable et plus prospère, comme le montrent nos indices de développement humain en matière d'éducation, de santé, de logement et d'emploi.

Je voudrais également dire qu'outre le règlement des quatre problèmes que j'ai mentionnés plus tôt, nous devons, en tant que communauté internationale, renforcer l'ONU de l'intérieur afin qu'elle soit préparée à relever les défis mondiaux. Dans ce domaine, la première tâche à accomplir est de procéder à une réforme réaliste et démocratique du Conseil de sécurité pour qu'il soit plus représentatif et qu'il garde sa capacité d'agir grâce à des méthodes de travail améliorées et à une plus grande responsabilité de ses membres.

Le Mexique applaudit le thème proposé par le Président pour la présente session : « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international ». Il s'agit d'une question essentielle pour une coexistence et une coopération civilisées. Le Mexique est un pays attaché à la coopération et au règlement des différends. Nous sommes très préoccupés, à l'instar de l'Assemblée, par la faiblesse et, parfois, l'inertie de l'ONU face à des violations flagrantes du droit international. La situation grave en Syrie, par exemple, menace la paix mondiale et nous déshonore tous.

Nous condamnons catégoriquement la répression menée par le régime de Damas et la violence généralisée qu'il inflige à la population civile, entraînant une crise liée à l'afflux de réfugiés dans les pays voisins. La paralysie du Conseil de sécurité face à cette crise doit nous amener à réaffirmer notre volonté politique de réformer cette Organisation. Tout comme nous avons transformé et embelli le bâtiment de l'ONU et enlevé les résidus d'amiante, au milieu de laquelle nous avons vécu pendant tant d'années, il importe que nous rénovions l'Organisation pour qu'elle réponde aux exigences du XXIe siècle.

Nous condamnons également, bien entendu, l'attaque terroriste préméditée contre le consulat des États-Unis d'Amérique à Benghazi et l'assassinat de l'ambassadeur de ce pays et de plusieurs membres de son équipe en Libye.

Je réaffirme que le Mexique réalisera tous les objectifs du Millénaire pour le développement fixés par cette noble Organisation. Nos indices de développement concernant l'éducation, la santé, le logement, l'emploi et

la sécurité en sont la preuve. En matière de sécurité, nous avons lutté résolument contre les bandes criminelles, actualisé notre législation et réorganisé en profondeur nos institutions. Dans le même temps, nous avons continué de consolider notre culture démocratique et le respect des droits de l'homme. Aujourd'hui même, nous avons approuvé une réforme visant à ce que tout droit de l'homme reconnu dans un traité international signé par le Mexique soit intégré à la législation nationale appliquée par les juridictions mexicaines.

M. Charles (Trinité-et-Tobago), Vice-Président, assume la présidence.

Je suis fier de terminer mon mandat en laissant un Mexique qui entretient de profondes relations d'amitié et de coopération avec tous les pays; un Mexique qui participe activement à l'instauration de la paix tant souhaitée; à la construction d'un monde où règnent la paix, la justice, la sécurité et le développement. Nous voulons la liberté pour les hommes et les femmes; la justice et le respect des droits de l'homme dans nos sociétés; un environnement respecté afin que notre chère Terre soit éternelle et nous voulons la démocratie, sans laquelle il ne saurait y avoir de liberté ou de développement. C'est pourquoi nous voulons, souhaitons et recherchons la paix sur Terre pour tous les hommes de bonne volonté, toutes les personnes présentes dans cette salle.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président des États-Unis du Mexique, de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Felipe Calderón Hinojosa, Président des États-Unis du Mexique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de S. E. M. David Cameron, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

M. David Cameron, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. David Cameron, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Cameron (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je suis fier que, cette année, le Royaume-Uni ait accueilli les Jeux olympiques et paralympiques et offert un magnifique spectacle, démontrant que bien qu'elle ne se classe qu'au 22e rang mondial en termes de taille, notre population peut réserver l'un des accueils les plus chaleureux au monde.

Je suis également honoré que l'on m'ait demandé de coprésider, au cours des 12 prochains mois, le Groupe de haut niveau chargé de nous aider à poursuivre sur la lancée d'une des plus grandes réalisations de l'ONU, les objectifs du Millénaire pour le développement. Le Royaume-Uni prend cette tâche très au sérieux. Je suis convaincu que nous devons plus que jamais, nous concentrer sur les éléments de base qui permettent aux pays et aux peuples de passer de la pauvreté à la prospérité. Ces éléments de base sont pour moi l'absence de conflit et de corruption et l'existence de droits de propriété et de l'état de droit. Nous ne devons jamais oublier que pour beaucoup de personnes dans le monde, l'injustice est le plus proche parent de la pauvreté. Le développement ne s'est jamais limité à l'aide ou à l'argent, néanmoins je suis fier que le Royaume-Uni soit un pays qui tient ses promesses envers les plus pauvres dans le monde.

Il y a un an, je me tenais ici et affirmais que le Printemps arabe représentait une occasion sans précédent de promouvoir la paix, la prospérité et la sécurité. Un an plus tard, certains pensent que le Printemps arabe risque de se transformer en hiver arabe. Ils en veulent pour preuve les émeutes dans les rues, la plongée de la Syrie dans une guerre civile sanglante, le mécontentement lié à l'absence de progrès économique et l'émergence dans toute la région de gouvernements islamistes récemment issus des urnes.

Je pense toutefois que ces personnes risquent de tirer la mauvaise conclusion. Ce n'est pas l'heure aujourd'hui de revenir en arrière, au contraire il faut garder confiance et redoubler notre appui à des sociétés ouvertes et à des populations qui revendiquent un emploi et une voix au chapitre. Certes, le chemin est semé d'embûches. Mais la démocratie ne se limite pas, et ne s'est jamais limitée, à la tenue d'une élection. L'enjeu n'est pas un scrutin, un vote, une fois. La démocratie consiste à mettre en place les fondements d'une véritable

démocratie : l'indépendance du pouvoir judiciaire et l'état de droit, la majorité étant prête à défendre les droits de la minorité; la liberté des médias; une place saine pour l'armée au sein de la société; la mise en place d'institutions publiques efficaces et l'essor des partis politiques et de la société civile dans son ensemble.

Je ne suis pas assez naïf pour croire que la démocratie en elle-même a le pouvoir de guérir comme par magie. Je suis un conservateur libéral, pas un néo-conservateur. Je respecte l'histoire et les traditions de chaque pays. Je me félicite des mesures prises par des pays dans lesquels une réforme est en cours avec l'assentiment de la population. Je sais que chaque pays suit sa propre voie et que les progrès seront parfois lents. Certains pays sont parvenus à la stabilité et au progrès en se fondant sur leurs traditions et l'adhésion de leur population.

Dans d'autres pays, pendant des décennies, les institutions de la société civile étaient délibérément détruites, les partis politiques interdits, les médias libres proscrits et l'état de droit dénaturé au profit de quelques-uns. Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que les dégâts de plusieurs décennies soient réparés en quelques mois. Mais ce ne sont pas l'aspiration à des possibilités de réussite, à la justice et à l'état de droit et le désir profond de trouver un emploi et de se faire entendre qui sont à l'origine des problèmes de la région. En fait, c'est tout le contraire : les fondements de la démocratie, des économies équitables et des sociétés ouvertes font partie de la solution et non du problème. Nous tous, à l'ONU, nous devons intensifier nos efforts pour apporter un appui aux habitants de ces pays alors qu'ils construisent leur propre avenir démocratique.

Je voudrais aborder les principaux arguments à tour de rôle. Premièrement, il y a ceux qui disent qu'il y a eu trop peu de progrès, que le Printemps arabe a apporté peu d'améliorations tangibles dans la vie des gens. Cela n'est pas vrai. Prenons l'exemple de la Libye, depuis la chute de Kadhafi. Des élections ont été organisées pour mettre en place un nouveau Congrès et l'on prévoit maintenant d'intégrer les groupes armés dans la police et l'armée nationales. Tout cela ne signifie pas que nous oublions les immenses et sérieux défis qui restent à relever.

L'assassinat de l'ambassadeur Chris Stevens a été un acte terroriste ignoble. Néanmoins, la réaction qui s'impose est d'achever l'œuvre pour laquelle Chris Stevens a sacrifié sa vie. C'est ce que la grande majorité des Libyens veulent également, comme nous avons pu le constater à Benghazi le week-end dernier, à travers le spectacle édifiant des Libyens qui sont descendus dans les rues par milliers pour empêcher les extrémistes de leur ravir leur chance d'instaurer la démocratie.

Le Printemps arabe a également apporté des progrès en Égypte, où le Président démocratiquement élu exerce un contrôle civil sur l'armée; au Yémen et en Tunisie, où les élections ont porté au pouvoir de nouveaux gouvernements, et au Maroc, où il y a une nouvelle Constitution et un premier ministre nommé sur la base d'un vote populaire pour la toute première fois. Plus loin encore, la Somalie a également fait un grand pas en avant en élisant un nouveau président. Donc, il y a eu des progrès. Rien de tout cela n'aurait été possible si les populations ne s'étaient pas mobilisées l'an dernier pour exiger des changements ou si l'ONU n'avait pas eu le courage de réagir face à ces crises.

Deuxièmement, il y a l'argument selon lequel l'éviction des dictateurs a en quelque sorte déclenché une nouvelle vague de violence, d'extrémisme et d'instabilité. Certains font valoir que seul un régime autoritaire permet de maintenir la stabilité et la sécurité dans une région instable. D'autres vont même jusqu'à affirmer que les événements survenus récemment prouvent que la démocratie au Moyen-Orient conduit au terrorisme et non à la sécurité, aux conflits religieux et non à la paix. Encore une fois, je suis convaincu que nous devons rejeter cet argument.

Je ne me fais pas d'illusions quant au risque d'exploitation de la transition politique par des extrémistes violents. Je comprends qu'il est important de protéger les populations et de défendre la sécurité nationale. La Grande-Bretagne est déterminée à coopérer avec ses alliés à cette fin. Cependant, le problème, ce ne sont pas les sociétés démocratiques et ouvertes. Le fait est que, pendant des décennies, trop nombreux ont été ceux qui étaient prêts à tolérer des dictateurs comme Kadhafi ou Al-Assad sous prétexte qu'ils contribueraient à assurer la sécurité de leurs populations et à promouvoir la stabilité dans la région et dans le reste du monde. En fait, rien de tout cela n'était vrai. Non seulement ces dictateurs opprimaient leur peuple, en dirigeant par le contrôle et non par consentement, en pillant les richesses nationales et en déniant aux populations leurs droits fondamentaux et leurs libertés fondamentales, mais ils finançaient également le terrorisme à l'étranger. Ces dictatures brutales ont rendu la région plus dangereuse et non le contraire; plus dangereuse parce que pour calmer les frustrations dans leurs pays, ces régimes ont attisé

la colère des populations contre leurs voisins, contre l'Occident, contre Israël; et plus dangereuse aussi parce que les gens privés d'un emploi et d'une voix n'avaient malheureusement pas d'autre option qu'un choix désespéré entre la dictature et l'extrémisme.

Ce qui est encourageant avec les événements de la Place Tahrir, c'est que le peuple égyptien a fait entendre sa voix et rejeté ce choix qui n'en était pas un. Il a refusé de suivre un Gouvernement qui avait perdu toute légitimité, et a plutôt choisi de s'engager sur la voie d'une société plus ouverte et plus juste. Ce n'est pas une voie facile, mais c'est la bonne voie. Je pense qu'en fin de compte, elle permettra de rendre ces pays plus sûrs.

Ensuite, il y a ceux qui disent que, quels que soient les progrès réalisés ailleurs, en Syrie, le Printemps arabe a provoqué un tourbillon de violence religieuse et de haine religieuses qui risque de détruire toute la région. La Syrie pose en effet d'importants défis. Mais ceux qui, face à la situation actuelle en Syrie, rejettent la faute sur le Printemps arabe se trompent. Nous ne pouvons pas blâmer les populations pour le comportement d'un dictateur brutal. C'est le dictateur brutal lui-même qui doit porter cette responsabilité.

Aujourd'hui, Al-Assad exacerbe les tensions religieuses en Syrie, tout comme son père l'avait fait, à l'époque du massacre de Hama il y a 30 ans et cela ne concerne pas uniquement la Syrie. Al-Assad est complice de ceux qui, en Iran, sont résolus à entraîner la région dans un plus large conflit. Le seul moyen pour la Syrie de sortir de ce cauchemar est d'avancer sur la voie de la transition politique et de ne pas abandonner la cause de la liberté. L'avenir de la Syrie est un avenir sans Al-Assad. Cet avenir doit être fondé sur le consentement mutuel, comme cela a été clairement convenu à la Conférence internationale sur la Syrie qui s'est tenue à Genève en juin. Si quelqu'un a le moindre doute sur les horreurs qu'Al-Assad a infligés à son peuple, il suffit de voir les éléments de preuve publiés cette semaine par Save the Children: des écoles sont utilisées comme centres de torture et des enfants servent de cible pour les exercices de tir. Wael, un jeune Syrien de 16 ans qui était détenu dans un commissariat de Deraa a déclaré : « J'ai vu des enfants se faire massacrer. Non, je ne pense pas que j'irai de nouveau bien un jour... S'il y avait ne serait-ce qu'une once d'humanité dans le monde, tout cela ne serait pas arrivé ».

Le sang de ces jeunes enfants représente une tache terrible sur la réputation de l'ONU. Il souille en particulier ceux qui n'ont pas dénoncé ces atrocités et ceux qui, dans certains cas, ont aidé et encouragé le régime de la terreur d'Al-Assad. Si nous voulons que la Charte des Nations Unies ait une quelconque valeur au XXIe siècle, nous devons maintenant œuvrer de concert pour appuyer une transition politique rapide. Dans le même temps, nulle personne dotée d'une conscience ne peut faire la sourde oreille aux appels de ceux qui souffrent. Il incombe tout particulièrement aux membres du Conseil de sécurité d'appuyer l'appel lancé par l'ONU en faveur de la Syrie. La Grande-Bretagne, qui est déjà le troisième donateur le plus important, annonce aujourd'hui un montant supplémentaire de 12 millions de dollars au titre de l'aide humanitaire, y compris une nouvelle contribution pour appuyer les activités de l'UNICEF en faveur des enfants syriens. Nous attendons de nos partenaires internationaux qu'ils fassent davantage également.

Bien entendu, le Printemps arabe n'a pas fait disparaître du jour au lendemain les lourds défis économiques auxquels ces pays sont confrontés. Trop de pays doivent faire face à la chute des investissements, à la hausse des prix des denrées alimentaires et à des déficits commerciaux plus importants. Toutefois, il est totalement faux de prétendre que le Printemps arabe est en quelque sorte à l'origine de ces problèmes économiques. L'économie mondiale dans son ensemble traverse une période difficile. Il ne pouvait y avoir de transformation économique du jour au lendemain, d'autant plus que loin d'être des économies de marché efficaces, nombre de ces pays se heurtaient à des groupes d'intérêt particuliers, à la corruption et à des institutions qui n'étaient soumises à aucun contrôle. On pourrait dire que cette situation a créé un double problème. Non seulement ces économies étaient fragiles, mais, pire encore, on a fait croire aux gens qu'ils avaient connu l'expérience de la libre entreprise et des marchés ouverts alors qu'il n'en était rien.

Par conséquent, nous devons aider ces pays à se libérer de l'héritage de la corruption endémique, des dépenses militaires qu'ils ne peuvent pas se permettre, des ressources naturelles exploitées sans équité, bref, de la cleptocratie de grande ampleur qu'ils ont subie pendant trop longtemps.

À propos des avoirs volés, nous avons également la responsabilité d'aider ces pays à récupérer les avoirs volés qui leur reviennent de droit, tout comme nous avons restitué des milliards de dollars d'avoirs à la Libye. Il n'est tout simplement pas juste que le peuple

égyptien continue d'être privé de ces avoirs longtemps après le départ de Moubarak.

Aujourd'hui, j'annonce la création d'un nouveau groupe de travail britannique qui collaborera avec le Gouvernement égyptien pour recueillir des preuves, retrouver les avoirs, œuvrer à une modification de la législation de l'Union européenne et intenter des actions en justice pour rendre l'argent volé à ses propriétaires légitimes, à savoir le peuple égyptien.

Enfin, l'argument qui est peut-être le plus délicat pour des pays occidentaux comme le mien, c'est que les élections ont tout simplement ouvert la voie à des partis islamistes, dont les valeurs sont incompatibles avec des sociétés véritablement ouvertes. Ma réponse à cette argument est claire. Nous devons respecter le résultat des élections. Mais nous ne devons pas transiger sur notre définition de ce qu'est une société ouverte. Nous devons juger les islamistes sur leurs actes.

Voici le test auquel nous devons les soumettre. Vont-ils garantir les droits de citoyenneté à leurs concitoyens et concitoyennes qui ne partagent pas leurs opinions politiques ou religieuses? Contrairement aux dictateurs qu'ils ont remplacés, accepteront-ils de ne jamais dénaturer le processus démocratique pour s'accrocher au pouvoir s'ils ne jouissent plus de la confiance des populations qu'ils servent? Vont-ils honorer les engagements qu'ils ont pris de protéger l'état de droit pour tous les citoyens, de défendre les droits des chrétiens et des minorités et de permettre aux femmes de jouer pleinement leur rôle dans la société, l'économie et la politique?

La vérité, c'est que nous ne pourrons mettre en place des économies fortes, nous ne pourrons fonder des sociétés ouvertes et nous ne pourrons avoir de systèmes politiques inclusifs si nous excluons les femmes. Les yeux du monde entier sont peut-être aujourd'hui rivés sur les frères, mais l'avenir appartient tout autant à leurs mères, leurs sœurs et leurs filles.

Rendre les islamistes comptables de leurs actes doit aussi signifier que s'ils tentent de porter atteinte à la stabilité d'autres pays, d'encourager le terrorisme au lieu de la paix ou de promouvoir le conflit au lieu du partenariat, nous nous opposerons à eux. C'est pourquoi l'Iran continuera d'être soumis aux sanctions et à la surveillance de l'ONU dans toute leur rigueur jusqu'à ce qu'il renonce à ses ambitions de faire planer une ombre nucléaire sur la planète. C'est également la raison pour laquelle nous devons continuer d'insister pour que le Hamas renonce à la violence. On ne saurait laisser le Hamas dicter la voie à suivre. Les Palestiniens devraient avoir la possibilité de réaliser les mêmes aspirations à obtenir un emploi et à se faire entendre que d'autres peuples de la région, et nous appuyons leur droit à un État et un foyer. Et les Israéliens devraient être en mesure de réaliser leurs propres aspirations à vivre en paix et en sécurité avec leurs voisins.

Bien sûr, il est difficile de travailler avec des gouvernements ayant des vues et des traditions culturelles différentes. Mais il existe une différence fondamentale entre l'islam et l'extrémisme. L'islam est une grande religion pratiquée pacifiquement et avec ferveur par plus d'un milliard de personnes. L'extrémisme islamiste est une idéologie politique perverse prônée par une minorité qui cherche à détourner cette grande religion pour donner de la respectabilité à ses objectifs violents. Il est vital que nous fassions cette distinction.

La Turquie est dotée d' un Gouvernement a ancré dans les valeurs islamiques, mais avec une politique démocratique, une économie ouverte et une attitude responsable favorable au changement en Libye, en Syrie et ailleurs dans la région. Je pense sincèrement que la même voie s'ouvre pour l'Égypte, la Tunisie et leurs voisins. Nous devons les aider à la suivre. La démocratie et l'islam peuvent s'épanouir ensemble. Jugeons les gouvernements non par en fonction de leur religion, mais en fonction de la façon dont ils agissent et de ce qu'ils font. Collaborons avec les nouveaux gouvernements démocratiques en Égypte, en Tunisie et en Libye de telle sorte que leur réussite renforce la démocratie, au lieu de l'affaiblir.

Il ne fait aucun doute que nous sommes au cœur d'une période de mutation profonde et que de nombreuses incertitudes demeurent. Mais les piliers que sont la démocratie, les économies équitables et les sociétés ouvertes font partie de la solution, et non pas du problème. En effet, rien de ce qui s'est passé l'année dernière n'a modifié ma profonde conviction. Le Printemps arabe offre aux populations de ces pays une rare occasion de réaliser leurs aspirations à obtenir un emploi, à se faire entendre et à décider de leur avenir. À l'ONU, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les aider.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. David Cameron, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Yoshihiko Noda, Premier Ministre du Japon

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Japon.

M. Yoshihiko Noda, Premier ministre du Japon, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Yoshihiko Noda, Premier Ministre du Japon, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Noda (Japon) (*parle en japonais; texte anglais fourni par la délégation*) : De prime abord, je tiens à exprimer ma sincère gratitude à S. E. M. Al-Nasser pour le dévouement dont il a fait preuve au cours de son mandat d'une année comme Président de l'Assemblée générale, et à féliciter S. E. M. Vuk Jeremić à l'occasion de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session. Je tiens également à rendre un profond hommage à S. E. le Secrétaire général Ban Ki-moon, pour son leadership.

Il y a un an, je commençais mon discours à cette tribune en transmettant tous nos remerciements au monde entier (voir A/66/PV.19). Cela fait un an et demi qu'a eu lieu le grand séisme dans l'est du Japon, en mars 2011. Les personnes vivant dans les régions touchées déploient des efforts acharnés, avec une résolution inébranlable, pour redonner vie à leurs villes. En réponse au généreux soutien du monde entier, nous, les Japonais, avons fait le vœu sur les âmes des victimes de transmettre les enseignements tirés lors de la catastrophe aux générations futures, et ce au-delà de nos frontières.

Le Japon continuera de partager les enseignements tirés avec le reste du monde pour bâtir des sociétés résilientes face aux catastrophes naturelles et contribuer de manière concrète à la sécurité nucléaire. La Conférence ministérielle de Fukushima sur la sûreté nucléaire est prévue pour la fin de cette année et est coparrainée par l'Agence internationale de l'énergie atomique. La troisième Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, que le Japon a l'intention d'accueillir dans trois ans, sera également une occasion utile de partager ces enseignements.

L'avertissement lancé par la nature lors du tremblement de terre sans précédent et du gigantesque tsunami a soulevé la question plus fondamentale de savoir comment nous pouvons préserver notre civilisation. Dès la naissance, les êtres humains se servent de leur sagesse pour pouvoir survivre dans des environnements naturels difficiles. Malgré les progrès scientifiques et technologiques de la civilisation moderne, toutefois, les forces de la nature nous rappellent à quel point les êtres humains sont encore faibles et leur existence est fragile.

Les menaces susceptibles de mettre en danger l'existence humaine se trouvent non seulement dans la nature, mais dans la civilisation moderne elle-même. Il existe un certain nombre d'exemples de ces menaces, comme la détérioration de l'environnement, le terrorisme et la prolifération des armes nucléaires. Que faut-il pour que l'espèce humaine puisse maintenir sa présence sur la Terre et continue à jouir de la paix et de la prospérité? La réponse est claire : l'homme doit devenir plus sage.

Les humains ont accumulé jusqu'à nos jours d'abondantes connaissances. La révolution des technologies de l'information et de la communication qui se déroule sous nos yeux consolide encore davantage les connaissances humaines à une échelle géométrique et une vitesse exponentielle. La sagesse humaine semble s'être améliorée de façon spectaculaire. Cependant, est-ce véritablement vrai? À la pointe d'une longue histoire humaine, nous vivons une période de changements complexes et violents. Les tensions entre les nations se sont intensifiées dans de nombreuses régions du monde, rendant les perspectives pour l'avenir plus incertaines. Notre survie pendant cette période sans précédent dépend véritablement non pas de s la quantité de connaissances et d'informations dont nous disposons, mais de notre aptitude à apprendre la vraie valeur des nombreux trésors de sagesse que nous avons accumulés.

L'un des premiers trésors de sagesse acquis par les êtres humains a été le pouvoir de réfléchir comme il convient non seulement au présent, mais aussi à l'avenir. C'est également le pouvoir d'envisager, au-delà de ses propres intérêts, les intérêts des générations futures et le pouvoir d'agir en leur nom. La société agricole, qui a incité l'homme à adopter une nouvelle perspective, a été rendue possible grâce à la vision à long terme tournée vers l'avenir que les êtres humains ont acquise en attendant la récolte, au lieu de se concentrer uniquement sur des préoccupations immédiates.

Il est désormais temps pour nous d' exercer notre sagesse et de bâtir un avenir durable pour le bien des

générations futures. De nombreux pays ayant accumulé d'énormes déficits budgétaires, la solidité financière est désormais un problème commun. Si les peuples d'aujourd'hui ne parviennent pas à combler ces déficits en réduisant les dépenses et en s'efforçant d'augmenter les revenus, ce sont les générations futures qui devront les rembourser.

Cela revient tout simplement à une exploitation par les générations actuelles des générations futures.

La démocratie a prouvé tout au long de l'histoire qu'elle était le meilleur système politique. Néanmoins, nous sommes aujourd'hui confrontés à l'immense défi de savoir si la démocratie peut maintenir la justice entre les générations dans le monde entier. Dans le système de démocratie parlementaire, les représentants d'aujourd'hui servent les générations actuelles; il n'y a aucune garantie qu'ils représentent de manière appropriée les intérêts des générations futures. La structure actuelle encourage les politiques qui feront porter un lourd fardeau aux générations futures silencieuses en leur transmettant les problèmes d'aujourd'hui.

Nous sommes tous responsables à l'égard des prochaines générations. Notre génération doit régler les problèmes auxquels elle est confrontée, et les dirigeants politiques actuels doivent assumer dès à présent la responsabilité de demain.

Pour protéger des sociétés démocratiques solides, le moment est venu de réfléchir aux avantages que présentent ces sociétés pour les générations futures. Depuis une vingtaine d'années, le Japon remet constamment à plus tard l'adoption de nouvelles politiques, et il est apparu comme l'exemple type de pays qui retarde la prise de décisions. J'ai promis de changer tout cela, et j'ai misé ma carrière politique sur la mise en œuvre d'une réforme globale de nos systèmes de sécurité sociale et d'imposition.

Cette réforme repose sur un ensemble ambitieux de politiques élaborées pour appuyer le système de sécurité sociale japonais en maintenant une base financière stable face au vieillissement rapide de la population et en ouvrant la voie à un assainissement budgétaire. C'est un programme de réforme globale dont les objectifs sont la croissance économique et le redressement budgétaire. Le Japon s'engage fermement sur la voie qui fera de lui un pays qui prend des décisions sans reporter l'examen des questions difficiles.

Les êtres humains ont acquis un nouveau trésor de sagesse lorsque nous avons pu voir la Terre sur laquelle nous vivons. J'ai récemment eu l'occasion de communiquer directement avec l'astronaute Akihiko Hoshide depuis mon bureau alors qu'il était en orbite autour de la terre à bord de la Station spatiale internationale. Au moment de notre conversation téléphonique, une élève d'école élémentaire qui se trouvait dans le bureau avec nous a posé une devinette à l'astronaute : « La Terre a l'air et la gravité, contrairement à l'espace », a-t-elle dit. « Que possède l'espace que n'a pas la Terre? » « La vue de la Terre de l'extérieur », a répondu l'astronaute. Cette conversation a exprimé très simplement ce que je veux dire aujourd'hui.

Parce que nous avons cette possibilité de voir la Terre de l'extérieur, ce qui nous donne une nouvelle perspective, l'humanité dans son ensemble partage la sublime mission qui consiste à protéger l'environnement mondial. Nous devons systématiquement revenir à cette perspective, aller au-delà des frontières et promouvoir des mesures concrètes pour protéger l'environnement terrestre, qui est à la base de la survie de l'humanité.

Dans le cadre de l'objectif de protection de l'environnement mondial, un résultat important pour le développement durable a été obtenu à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) en juin dernier. Le Japon a annoncé ses futures initiatives vertes, en proposant d'explorer des pistes de croissance durable alliée à la prospérité sans épuiser les ressources naturelles et énergétiques ni causer de dommages à l'environnement mondial. Le Japon va mettre en place une société à faibles émissions de carbone fondée sur un cycle rationnel des matières, et il va prendre la tête des efforts visant à relever les défis énergétiques communs auxquels est confronté le monde. À cette fin, nous devons innover davantage dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. À la lumière de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi de la Compagnie d'électricité de Tokyo le 11 mars 2011, et son objectif étant de créer une société non tributaire de l'énergie nucléaire d'ici les années 2030, le Gouvernement japonais va mobiliser toutes les ressources politiques disponibles pour présenter au monde un modèle qui permette d'établir un bon équilibre entre l'évolution vers l'énergie verte et la croissance économique. Nous prévoyons de réviser et de réexaminer constamment nos politiques tout en évaluant soigneusement les perspectives d'avenir, notamment la situation énergétique internationale.

Nous avons de plus en plus conscience que notre Terre est précieuse, et nous devons donc axer notre

attention sur le caractère précieux de la vie de chaque être qui respire sur cette planète. La résolution sur la sécurité humaine (résolution 66/290), promue par le Japon et adoptée le 10 septembre, peut être un guide fiable s'agissant de visualiser le développement pour la prochaine génération en tenant compte des points de vue de tous, notamment des femmes et des jeunes. À la lumière de la définition commune de la sécurité humaine énoncée dans cette résolution, le Japon est déterminé à contribuer aux efforts mondiaux visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et à œuvrer à l'élaboration du prochain cadre de développement.

Un accent particulier doit être mis sur l'idéal de la sécurité humaine en ce qui concerne le continent africain, qui révèle régulièrement un plus grand potentiel de développement mais demeure confronté à de nombreux problèmes, tels que la pauvreté, les catastrophes naturelles et les conflits. À l'occasion de la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, qui doit se tenir à Yokohama en juin prochain, le Japon prévoit d'engager un débat sur les mesures que la communauté internationale et l'Afrique devraient adopter et appliquer.

Nous devons régler entièrement les problèmes qui mettent en péril nos précieuses vies.

L'Afghanistan déploie des efforts considérables pour se reconstruire après sa longue expérience de la guerre. Le Soudan du Sud va également de l'avant dans ses efforts d'édification de la nation, et le Myanmar progresse avec détermination vers la démocratie et la réconciliation. Le Japon fera de son mieux pour appuyer et promouvoir le maintien de la paix, la consolidation de la paix et la sécurité humaine dans chacune de ces régions.

La manière dont les êtres humains règlent leurs différends raisonnablement en respectant certaines règles est le troisième trésor de sagesse acquis par l'humanité. Les êtres humains ont acquis le langage et cultivé la sagesse mais, même à l'époque moderne , ils n'ont pas su résister à la tentation de régler les conflits par la force. Malgré deux guerres mondiales et le largage de deux bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, le désarmement, la non-prolifération des armes de destruction massive et la prévention du terrorisme demeurent des problèmes clefs de notre époque. Les questions du nucléaire et des missiles en République populaire démocratique de Corée et en Iran représentent actuellement de graves menaces pour le monde entier. Il est essentiel que tous les pays coordonnent leur action au sein de l'ONU et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et notamment assurent l'application des résolutions du Conseil de sécurité qui enjoignent à la République populaire démocratique de Corée et à l'Iran de prendre des mesures concrètes. Le Japon, qui est le seul pays à avoir connu les effets dévastateurs du nucléaire en temps de guerre, poursuivra la mission qu'il s'est fixée de débarrasser le monde des armes nucléaires.

Les enlèvements commis par la République populaire démocratique de Corée constituent une violation des droits fondamentaux de l'homme. Cela en fait un problème universel et une source de vive préoccupation pour l'ensemble de la communauté internationale. Le Japon est déterminé à continuer de déployer tous les efforts possibles pour que toutes les victimes puissent revenir dans leur pays le plus tôt possible, grâce à une coordination renforcée avec les autres États Membres. Le Japon entend maintenir ses efforts en vue de régler complètement les questions qui demeurent des sources de préoccupation, de tirer un trait sur un passé regrettable et de normaliser ses relations conformément à la Déclaration de Pyongyang signée par le Japon et la République populaire démocratique de Corée. Le Japon exhorte à nouveau la République populaire démocratique de Corée à mettre en place des mesures positives.

Les humains ne se sont pas contentés de satisfaire leur envie de recourir à la force. Ils ont également développé leur capacité à régler les conflits calmement en suivant la voie de la raison, en instaurant ce que nous appelons l'état de droit. Chaque État a la responsabilité de sauvegarder la paix, de garantir la sécurité de son peuple et de protéger son intégrité territoriale et sa souveraineté maritime. Le Japon s'acquittera de ces responsabilités conformément au droit international. Dans l'intervalle, alors que la mondialisation se poursuit, les problèmes auxquels est confrontée la communauté internationale deviennent de plus en plus complexes, et les relations entre nations peuvent facilement se tendre.

À ce stade critique, nous devons faire de l'état de droit la base de la paix, la stabilité et la prospérité mondiales. Étant donné que l'état de droit est essentiel pour prévenir les conflits et les régler pacifiquement et qu'il joue un rôle crucial dans le maintien de sociétés stables et prévisibles, il doit être encore renforcé. Toute tentative visant à imposer l'idéologie ou ou les prétentions d'un pays en utilisant unilatéralement la force ou en menaçant d'avoir recours à la force est incompatible avec l'esprit fondamental de la Charte des

Nations Unies et va à l'encontre de la sagesse humaine; elle est par conséquent totalement inacceptable. Il est important d'essayer de développer davantage le droit international et de veiller à ce qu'il soit mis en œuvre plus efficacement. Je demande instamment aux dirigeants de renforcer l'état de droit afin de laisser aux générations à venir une communauté internationale plus pacifique et stable.

Nous assistons actuellement au règlement de conflits entre nations sur la base du droit international. La procédure de règlement de différends de l'Organisation mondiale du commerce, mécanisme qui a permis à des États de résoudre des différends commerciaux par le droit, et non par la force, au sein d'un groupe de discussion ou d'un organe d'appel est un exemple caractéristique de cette tendance.

Le Japon a toujours attaché une grande valeur à l'état de droit et a contribué à le renforcer. Depuis que le Japon a adhéré à la Cour internationale de Justice, il a toujours reconnu la compétence de la Cour comme obligatoire et a été l'un des premiers à appliquer l'état de droit.

Le Japon occupe le premier rang mondial pour ce qui est des contributions en personnel et ressources financières aux instances judiciaires internationales. Des juges japonais ont siégé non seulement à la Cour internationale de Justice mais aussi au Tribunal international du droit de la mer, à la Cour pénale internationale (CPI) et aux chambres extraordinaires des tribunaux cambodgiens. En outre, le Japon est le pays qui a fourni le plus grand appui financier à ces trois dernières institutions. Le Japon demande à tous les pays de fournir un soutien financier aux chambres extraordinaires des tribunaux cambodgiens, qui sont confrontées actuellement à une grave crise financière.

Il demeure extrêmement difficile d'aider l'ONU à promouvoir l'état de droit. De nouveau, je demande aux nations de collaborer avec l'ONU pour reconnaître la compétence obligatoire de la Cour internationale de Justice, comme le Japon l'a fait, et aux pays qui ne sont pas parties à la Cour pénale internationale et à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer d'y adhérer le plus rapidement possible.

Il subsiste encore un certain nombre de différends maritimes et territoriaux dans beaucoup de régions du monde. Conformément à la Charte des Nations Unies et à un principe partagé par les membres de toute la communauté internationale, les différends sur la base du droit international. Dans toutes les circonstances, le Japon est déterminé à respecter ce principe et à chercher des solutions pacifiques en s'appuyant sur le droit international. Le monde devrait accorder une plus grande attention au rôle que jouent les instances judiciaires internationales dans le règlement pacifique des différends.

Bien que le Moyen-Orient et l'Afrique sont toujours en proie à la tourmente, ils avancent en fait sur la voie de la démocratie. Le Japon continuera de soutenir les efforts de démocratisation et de réforme de tout pays. De plus, nous ne pouvons fermer les yeux sur la violence et la répression en cours en Syrie, ou sur les graves violations des droits de l'homme commises eu égard aux principes de l'état de droit. Le Japon condamne fermement les attaques systématiques en Syrie dont ont été victimes des dizaines de milliers de citoyens, de journalistes et de travailleurs humanitaires innocents, y compris M^me^ Mika Yamamoto, une journaliste japonaise. Le Japon entend exercer plus de pression sur le Gouvernement syrien, conjointement avec la communauté internationale, et' accorder une aide humanitaire au peuple syrien.

Je tiens à souligner que la communauté internationale doit assurer la protection des civils et la sécurité des diplomates et des employés d'organisations internationales dans le cadre de l'état de droit. Aujourd'hui, la violence contre ce principe ne peut plus être tolérée, pour quelle que raison que ce soit.

Le concept d'état de droit est le fondement d'une société stable et fiable; il dynamise l'action des personnes et la circulation des biens et sert de base à la prospérité. Je suis convaincu que l'état de droit peut fournir une infrastructure importante propice à l'ordre et la prospérité à un réseau d'États de la région Asie-Pacifique. Le Japon contribuera énergiquement aux efforts de réglementation pour accroître le commerce et les investissements, pour instaurer un ordre maritime, notamment la sécurité de la navigation, et pour créer une stabilité qui jouera en faveur de la prospérité.

Les règles requises par la communauté internationale ne servent pas seulement à résoudre des problèmes individuels. Pour assurer des relations harmonieuses entre les nations ou au sein des organisations internationales, il faut appliquer l'état de droit, et plus particulièrement, renforcer la gouvernance mondiale. Tant que toutes les nations ne s'acquitteront pas de leurs responsabilités en leurs qualités respectives, nous ne pourrons surmonter les divers défis communs

auxquels le monde est confronté. J'espère en particulier que les pays émergents s'acquitteront de leurs responsabilités proportionnellement à leurs pouvoirs nationaux respectifs.

Dans le cadre de ces efforts, il est important que nous menions des discussions approfondies sur la façon dont l'ONU devrait évoluer à l'avenir. Nous appuyons fermement une réforme de la gestion à l'ONU. En outre, pour que le Conseil de sécurité soit pleinement efficace, il doit être doté d'une légitimité qui reflète les réalités du monde actuel. Le Japon est prêt à assumer plus de responsabilités au sein de la communauté internationale. Le moment est venu de relancer le processus, actuellement au point mort, de réforme du Conseil de sécurité et d'entamer de véritables négociations.

J'ai cité jusqu'à présent trois trésors de sagesse nécessaires pour que les êtres humains puissent mener une vie durable à l'avenir, et j'ai essayé de présenter les contributions du Japon pour chacun de ces trois domaines. Je suis convaincu que les êtres humains continueront de s'adapter à un monde complexe et deviendront plus avisés. Je pense qu'ils prendront dûment en compte les générations futures et régleront les différends calmement par la raison et sur la base des règles qui découlent du fait que l'on peut regarder la Terre de l'extérieur.

Assumons ensemble nos responsabilités pour l'avenir. Notre noble tâche est de mettre en œuvre des politiques en pensant aux avantages qui en découleront pour les générations futures et à réunir toutes nos connaissances pour tracer le chemin vers la survie de l'humanité.

Je voudrais pour terminer assurer à toute l'Assemblée générale que le Japon sera en première ligne pour façonner l'avenir de l'histoire de l'humanité qui reposera sur des sociétés pacifiques et prospères.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Japon de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Yoshihiko Noda, Premier Ministre du Japon, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Herman Van Rompuy, Président du Conseil de l'Europe

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Herman Van Rompuy, Président du Conseil de l'Europe.

M. Herman Van Rompuy, Président du Conseil de l'Europe, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Herman Van Rompuy, Président du Conseil de l'Europe, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Van Rompuy (Conseil de l'Europe) : L'avancée de la démocratie, qui s'est faite par grandes vagues successives depuis la création de l'ONU, cette avancée connaît une nouvelle accélération, dont nous pouvons tous nous réjouir. Sans sous-estimer les difficultés et mauvaises fortunes ailleurs, je pense notamment aux développements positifs au Myanmar, en Somalie et aux jeunes démocraties de par le monde, comme le Timor-Leste.

Mais avant tout, c'est naturellement aux transformations à l'œuvre dans le monde arabe que je pense aujourd'hui.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Lorsque ces changements historiques ont balayé le monde arabe, ils ont suscité, parmi les observateurs de la région et d'ailleurs, des émotions aussi intenses que diverses. Il y a eu la peur, d'un bain de sang et d'une instabilité de la région, d'une montée de l'extrémisme, et des doutes quant à ce qui allait advenir. Mais, dans sa grande majorité, le monde a éprouvé de la solidarité, de la compréhension et de l'espoir. En Europe – nous qui sommes géographiquement si proches et dont les sociétés sont si étroitement liées à celles des pays qui vivent ces bouleversements –, nous étions tout à fait conscients qu'en tant que voisins, nous serions directement touchés par ces changements, tout comme par les risques et les possibilités à venir.

Bien entendu, les attentes étaient fortes. Il était tentant de lire les événements de Tunis ou du Caire comme la première page d'un conte de fées. Mais il s'agit du livre de l'histoire, qui comportent également des pages sombres, dont certaines sont en ce moment même en train d'être écrites d'une manière tragique. Et nous devons nous rendre à l'évidence : les changements durables prennent du temps. Les nouvelles institutions démocratiques ne se mettent pas à bien fonctionner comme par magie. On ne peut pas remettre sur pied des économies ni créer des emplois pour des millions

de jeunes hommes et de jeunes femmes d'un simple coup de baguette magique. Les tensions profondes ne disparaissent pas d'un coup avec le départ d'un dictateur.

Le chemin de la transition sera long. Il sera sans aucun doute semé de déceptions, de fausses routes, d'obstacles et de revers. Mais je suis convaincu que, malgré les difficultés, le chemin emprunté est le bon. Il n'est d'ailleurs pas possible de revenir en arrière. Quoi qu'il advienne, le Printemps arabe restera un tournant. Le mouvement est irréversible. Une fois la voix du peuple libérée – ce qui constitue une expérience inoubliable pour ceux qui n'avaient jamais pu se faire entendre –, il n'est plus possible de le faire taire.

Il est de la responsabilité de chaque pays de fixer son propre cap et de répondre aux aspirations de sa population. L'Union européenne est résolue à demeurer au côté de ces pays tout au long du chemin. Nous sommes engagés à long terme. Je tiens à l'affirmer une nouvelle fois : nous croyons encore dans le message porté par le Printemps arabe.

Les Européens sont bien placés pour savoir que le changement politique ne se fait pas sans douleur ni du jour au lendemain. Les longues périodes de transition nous sont familières. Au début du processus d'intégration européenne – qui a commencé alors que j'étais déjà de ce monde –, la plupart des pays qui sont aujourd'hui membres de l'Union n'étaient pas encore des démocraties. Nous ne pensons pas qu'il faille juger une transition d'une telle ampleur par sa rapidité, mais plutôt par la direction prise et par les progrès réalisés au travers d'innombrables avancées.

Le point de départ est la tenue d'élections libres et régulières. C'est pourquoi nous saluons le fait que la Tunisie, la Libye, l'Égypte et d'autres pays soient parvenus à organiser avec succès des élections démocratiques; de nombreux citoyens ont ainsi pu voter librement pour la première fois de leur vie et nous avons été heureux de pouvoir partager à cette occasion notre savoir-faire avec les autorités nationales et locales.

Afin d'apporter à terme un emploi, la justice sociale et la liberté d'expression à chacun, ce processus démocratique titanesque devra surmonter, jour après jour, les obstacles de la corruption, de la bureaucratie, des privilèges économiques et rester maintenir la détermination politique nécessaire pour garantir la participation de tous. Cela demande un effort important et la contribution de nombreux acteurs. En ce qui nous concerne, dans toute la région, nous prodiguons des conseils aux entrepreneurs et aux fonctionnaires, nous contribuons à la formation de juges et de policiers, nous apportons notre soutien à des journalistes et à des acteurs de la société civile.

L'expérience nous a montré que les sociétés sont plus fortes lorsque les femmes peuvent prendre pleinement part à la vie politique et économique de leurs pays, lorsque leur voix est entendue et que leurs choix sont respectés. Uns fois au pouvoir, la tentation peut être grande de refuser à certains les droits qui jusque là étaient déniés à tous. Mais une démocratie ne peut s'épanouir que si elle traite chaque citoyen, indépendamment de son sexe, de sa religion, de sa langue ou de son origine ethnique – sur un pied d'égalité et qu'elle lui accorde les mêmes droits, garantis par la loi et dans la pratique.

Enfin, les voisins peuvent obtenir bien davantage lorsqu'ils travaillent ensemble et c'est la raison pour laquelle nous partageons l'expérience que nous avons acquise dans le cadre de l'Union européenne sur des questions telles que l'interconnexion de réseaux énergétiques ou l'élimination des entraves régionales au commerce.

Une des grandes réalisations de l'Union européenne a été de réconcilier d'anciens ennemis et de les réunir dans une aspiration partagée à la paix, à la démocratie et à la prospérité. Respect, tolérance et non-violence sont les valeurs essentielles sans lesquelles il est impossible de vivre ensemble dans l'harmonie. Or, ce sont des valeurs fragiles : les pérenniser exige une attention de tous les instants, notamment face à la mondialisation et dans un monde numérique où tout message de quelque nature que ce soit se diffuse très rapidement et peut être aisément exploités.

La tolérance est la capacité de supporter la critique, d'être ouvert au dialogue, de ne pas céder à la violence; elle est un signe de confiance en soi. Parallèlement, il est également essentiel, pour vivre ensemble, de respecter la foi et les croyances d'autrui. La tolérance et le respect prennent tout leur sens dans une société ouverte qui protège la liberté d'expression. Chacun d'entre nous dans cette salle se doit de défendre et de promouvoir la tolérance, que ce soit entre nos pays ou en leur sein, et le respect. Rien jamais ne pourra justifier la violence, des meurtres tels que celui de l'ambassadeur des États-Unis, Christopher Stevens.

L'Europe joint aujourd'hui sa voix à celles qui se sont élevées pour déplorer la guerre civile qui fait rage en Syrie. Face au massacre de dizaines de milliers de

personnes, le monde est uni dans l'horreur et unanime à condamner, mais, il faut bien l'avouer, nous n'avons pas pour l'instant été en mesure de stopper cette barbarie. Certes, l'Europe et d'autres fournissent une aide humanitaire aux réfugiés; certes, nous apportons notre soutien à ceux qui risquent leur vie pour recueillir des preuves des massacres; certes, nos diplomates en poste à Damas font tout leur possible pour appuyer les efforts déployés par l'ONU pour parvenir à une solution pacifique, mais nous demeurerons impuissants si la communauté internationale ne parvient pas à s'unir et à faire émerger une volonté commune de mettre un terme à cette violence absurde, qui menace de mettre à feu et à sang la région tout entière.

Je tiens à saluer l'excellent travail et la grande détermination du Secrétaire général, ainsi que du Représentant spécial conjoint, M. Lakhdar Brahimi, dans la recherche d'une solution à cette tragédie.

Je me félicite également des initiatives visant à réunir les principaux acteurs régionaux, dans une approche internationale cohérente. Au début de l'année, les dirigeants européens ont appelé tous les membres du Conseil de sécurité à œuvrer de concert pour mettre un terme à la violence. Aujourd'hui, cet appel est plus pressant encore.

Le pays doit s'engager rapidement dans la voie d'une transition politique dont il ait lui-même la maîtrise et qui permette de répondre aux aspirations démocratiques du peuple syrien, tout en respectant pleinement les droits civils et humains des minorités. C'est la seule solution possible. Les responsables de la répression n'ont pas leur place dans la Syrie de demain et doivent se retirer. Plus le conflit durera en longueur, plus les gens se radicaliseront, plus le sang coulera inutilement et plus il faudra de temps aux plaies pour cicatriser.

La situation en matière de sécurité demeure complexe et fragile dans de nombreuses régions du monde. Les événements du Printemps arabe ne devraient pas nous détourner de l'urgente nécessité de parvenir à la paix au Moyen-Orient, bien au contraire. D'autres questions se font pressantes. Il faut notamment remédier à l'instabilité et à la situation humanitaire dans la région du Sahel; rétablir la paix et la stabilité dans la région des Grands Lacs; convaincre la République démocratique populaire de Corée d'abandonner ses programmes d'armes nucléaires et de missiles et trouver une solution négociée à la question du nucléaire iranien, un dossier sur lequel l'Union européenne est directement impliquée.

Nous devons nous attaquer à toutes ces questions, étant entendu qu'il n'y aura de solution durable que si les pays concernés manifestent la volonté politique voulue. Dans le même ordre d'idées, il est important que les tensions dans les régions maritimes en Asie de l'Est et du Sud-Est s'apaisent et que les différends soient réglés pacifiquement dans un esprit de coopération et dans le respect du droit international.

Il y a un grand nombre de défis planétaires auxquels nous devons nous attaquer ensemble. Mais, quel que soit l'enjeu, qu'il s'agisse de lutter contre le changement climatique ou de réduire la pauvreté dans le monde, nous ne réussirons pas sans coopération multilatérale. C'est la raison pour laquelle l'Union européenne est pleinement favorable à un système des Nations Unies plus solide et plus efficace.

Les citoyens de tous nos pays veulent un emploi. Là encore, la coopération internationale est indispensable et constitue le meilleur moyen d'assurer la redressement économique du monde. Nos économies sont devenues tout à fait interdépendantes. Aucun pays ne peut résoudre seul ses problèmes; aucun pays ne peut se permettre d'ignorer les difficultés des autres. En sommes-nous conscients? Oui. Agissons-nous en conséquence? Pas assez.

En 2008, au début la crise financière qui a frappé la planète tout entière, il y a eu un bref moment de prise de conscience mondiale, un sentiment d'urgence qui nous a incités à créer de nouvelles enceintes, à prendre des engagements conjoints et à coordonner notre action. Aujourd'hui toutefois, bien que la crise soit encore là, cette détermination affichée après la chute de Lehman Brothers semble fléchir et nous devons la raviver. Toutes les grandes économies doivent prendre leur part des efforts accomplis pour remettre l'économie mondiale sur la voie de la croissance. La croissance mondiale dépend des réformes structurelles entreprises dans chacun de nos pays et de la réduction des déséquilibres macroéconomiques entre eux.

En Europe, nous accomplissons notre part du travail. Nous mettons tout en œuvre pour résoudre les difficultés actuelles de la zone euro. Nous avons édifié des pare-feu plus solides pour garantir la stabilité de notre monnaie commune; nous réformons nos économies pour en renforcer la compétitivité et créer des emplois pour l'avenir. Nous avons commencé à mettre en place une union bancaire pour mieux gérer et contenir les risques liés au secteur financier; et dans les prochains mois, nous nous attacherons à baliser la voie que nous

allons emprunter, à définir la forme que nous voulons que notre union économique et monétaire prenne dans une perspective de 10 ans.

Nous avons déjà parcouru un long chemin, et nous récoltons aujourd'hui les premiers fruits de notre effort collectif. Bien qu'il reste du chemin à parcourir, je ne doute pas que ces efforts aboutiront et que l'Europe sortira renforcée de cette épreuve, aussi bien économiquement que politiquement.

(*l'orateur reprend en français*)

C'est cela que je suis venu dire à l'Assemblée, et j'ajoute ceci : pour nous, Européens, dans la gestion de cette crise financière, il ne s'agit pas juste d'opérations monétaires, d'équilibrer des budgets. Il en va de l'avenir même de notre projet européen. Ce projet est né afin de surmonter les guerres et les dictatures qui ont pendant longtemps hanté notre continent. Depuis 60 ans, notre Union nous a permis de venir à bout de la haine nationaliste entre pays et de nous constituer en un continent unifié dans la paix, dans la quête de la justice sociale et de la prospérité. Cela demande des efforts quotidiens pour préserver ces valeurs et approfondir leur ancrage. Rien n'est jamais acquis définitivement. À un niveau global, c'est à l'Assemblée, aux Nations Unies, qu'il revient d'œuvrer sans relâche dans la poursuite de ces mêmes objectifs qui nous concernent tous, pour ouvrir la voie à plus d'harmonie et de progrès dans le monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Union européenne de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Herman van Rompuy, Président du Conseil européen, est escorté de la tribune.

Allocution de S. A. le cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État du Koweït.

Le cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. A. le cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le cheik Al-Sabah (Koweït) (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir, au nom du Gouvernement et du peuple de l'État du Koweït, de féliciter sincèrement M. Vuk Jeremić, et son pays ami, la Serbie, pour son élection à la présidence de la soixante-septième session de l'Assemblée générale, et lui souhaite plein succès. Je tiens aussi à féliciter S. E l'Ambassadeur Nasser Abdelaziz Al-Nasser qui a conduit avec brio les travaux de la précédente session.

Je ne peux manquer de rendre hommage à S. E. le Secrétaire général Ban Ki-moon, pour les efforts acharnés qu'il continue de déployer à la tête de l'Organisation afin qu'elle puisse s'acquitter de sa noble mission de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous lui souhaitons plein succès dans la réalisation des priorités qu'il a fixées dans les domaines politique, économique et humanitaire pour son second mandat.

Nous réaffirmons, pour notre part, que l'État du Koweït continuera de coopérer et d'être pleinement engagé dans les efforts que déploie l'Organisation des Nations Unies pour réaliser les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et renforcer et accroître son rôle dans la coordination de l'action internationale et le suivi des décisions issues des conférences internationales.

Dans ce contexte, l'État du Koweït souligne la nécessité de préparer avec soin la conférence de 2012 sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive, dont l'organisation a été convenue dans le Document final de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010. De nombreux défis se dressent devant l'Organisation à l'approche de son soixante-dixième anniversaire. Depuis sa création, l'ONU, tous ses organes et toutes ses institutions ont œuvré pour endiguer et régler maintes crises et pour relever des défis politiques, humanitaires et économiques. Toutefois, en cette ère de mondialisation et de révolution de l'information, une mauvaise coordination, des carences dans les actions conjointes et le fait que certains États ne s'acquittent pas de leurs obligations ont empêché l'ONU d'apporter des solutions définitives. En conséquence, pour réaliser les aspirations des peuples que nous représentons, il importe que nous travaillions à réformer, développer et perfectionner l'ONU, ainsi qu'à mobiliser

la volonté politique forte nécessaire pour améliorer ses performances et relever les nouveaux défis.

Voilà deux décennies que nous menons des débats et des négociations approfondies sur la réforme du Conseil de sécurité, autour principalement de la question de l'élargissement de sa composition, notamment le nombre de membres nécessaire pour parvenir à une représentation équitable, et de l'amélioration de ses méthodes de travail. L'État du Koweït réaffirme la nécessité de réformer le Conseil de sécurité pour refléter les nouvelles réalités internationales et pour veiller à ce que les États arabes et islamiques soient représentés équitablement, conformément à leur taille, leurs contributions et au rôle qu'ils jouent dans la promotion des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

Je voudrais citer un extrait de la déclaration prononcée par S. A. l'Émir de l'État du Koweït au Sommet de l'Organisation de la coopération islamique, tenu dans la ville sainte de La Mecque le 13 août :

> « Les meurtres et la destruction auxquels nous assistons jour après jour en Syrie, pays frère, nous causent chagrin et douleur. Malheureusement, l'enfant qui a perdu ses parents et sa maison, la mère qui pleure des êtres chers, les villes transformées en villes fantômes suite aux outrages qu'elles ont subis sont des images qui nous sont devenues familières. Ces scènes décuplent nos responsabilités devant Dieu et devant tous nos peuples. J'en appelle à tous pour que nous agissions sans délai pour mettre fin à cette tragédie sanglante ».

Nous voudrions féliciter M. Lakhdar Brahimi, Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, de sa nomination. Le Koweït l'appuie dans ses efforts et dans sa détermination à poursuivre le travail de son prédécesseur, M. Kofi Annan, qui a abouti au plan en six points, lequel aurait mené au règlement pacifique de la crise s'il avait été activement mis en œuvre. Nous réaffirmons l'attachement du Koweït aux efforts internationaux pour parvenir à une solution politique qui réponde aux revendications et aux aspirations du peuple syrien. Nous entendons intensifier les efforts que nous menons avec la communauté internationale, à qui nous demandons d'apporter une aide humanitaire supplémentaire pour atténuer la douleur et les souffrances du peuple syrien tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Syrie.

En novembre, l'État du Koweït célébrera le cinquantième anniversaire de la ratification de sa Constitution, considérée comme l'aboutissement de quatre siècles de progrès politiques et de croissance. La Constitution est la pierre angulaire pour consolider le développement de relations entre gouvernants et gouvernés qui soient une pratique véritable de la démocratie et le phare qui guide l'État du Koweït, son gouvernement et son peuple vers une vie digne en instaurant des droits et des devoirs, en garantissant les libertés fondamentales, en énonçant les politiques générales et en régissant nos relations étrangères sans ingérence dans les affaires intérieures des autres États. La Constitution est l'interprétation de la vision politique du Koweït, fondée sur la croyance dans la paix et sa quête, ainsi que sur la volonté de développer et de promouvoir ses relations avec les pays voisins conformément aux principes de respect mutuel et d'intérêt commun.

M. Roman-Morey (Pérou), vice-Président, assume la présidence.

Les relations entre le Koweït et l'Iraq se sont grandement améliorées et l'État du Koweït considère que les plaies douloureuses de l'invasion sont cicatrisées. La participation de S. A. le cheik Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Émir de l'État du Koweït, au Sommet arabe tenu en mars à Bagdad a beaucoup contribué à faire franchir un nouveau stade à nos relations bilatérales. En outre, la visite au Koweït de S. E. M. Nouri Kamal al-Maliki, le Premier Ministre iraquien, a instauré un climat de confiance et de détermination qui a aidé à ouvrir un nouveau chapitre en termes d'engagements et de relations entre nos deux pays. À la suite de cette visite, une deuxième série de réunions de la Commission ministérielle conjointe Iraq-Koweït a été convoquée à Bagdad en avril, témoignant du désir des deux parties de laisser le passé derrière elles.

Des accords importants prenant en compte les intérêts de nos deux pays sont intervenus sur plusieurs des questions bilatérales en suspens. Nous nous sommes également entendus sur un programme de travail pour accélérer le respect par l'Iraq de ses obligations internationales restantes, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité qui disposent que lorsque l'Iraq se sera acquitté de ses obligations au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, il pourra exercer le rôle régional et international qui lui revient naturellement. Cette évolution contribuera à conforter un climat propice à la sécurité et la paix régionales, conditions préalables à la prospérité et au progrès dans

une région qui a été le théâtre de guerres et de conflits dévastateurs au cours des trois dernières décennies.

Au niveau régional, l'État du Koweït renouvelle son appel à la République islamique d'Iran amie à prendre de manière volontaire des mesures concrètes pour coopérer aux efforts internationaux en vue de trouver un règlement politique relativement à son programme nucléaire et de dissiper tout doute quant à ses objectifs et intentions. On préviendrait ainsi de nouvelles crises et de nouveaux conflits, qui sont malheureusement devenus un trait de cette région vitale pour le monde. Notre souhait est que la République islamique d'Iran soit une force positive et active dans la région, exerçant son rôle conformément aux règles et principes fondamentaux de respect mutuel et d'intérêt commun, ce qui créerait ainsi un environnement normal de coopération au service des peuples de la région et sans ingérence dans leurs affaires intérieures.

Dans le même ordre d'idées, nous espérons que la République islamique d'Iran coopérera et répondra aux initiatives en vue de régler, conformément aux principes et normes du droit international, le différend relatif aux trois îles émiriennes occupées.

La poursuite de l'occupation israélienne des territoires palestiniens atteste de l'incapacité de la communauté internationale de trouver une solution qui mette fin à la détresse du peuple palestinien. Le Gouvernement israélien, en violation flagrante des conventions et normes internationales, persiste dans son intransigeance et dans ses politiques illégales, notamment l'expansion des colonies de peuplement dans les territoires occupés palestiniens et le blocus imposé à la Bande de Gaza. Ces actions ne servent pas la cause de la paix juste et durable à laquelle nous aspirons au Moyen-Orient. Nous demandons donc instamment à la communauté internationale, représentée par le Conseil de sécurité, d'exercer des pressions sur Israël et de le contraindre à appliquer les résolutions issues de la légitimité internationale, le principe de l'échange de territoires contre la paix, la Feuille de route du Quatuor et l'Initiative de paix arabe, afin de garantir la création de l'État palestinien, avec Jérusalem-Est comme capitale, et le retrait total d'Israël de tous les territoires occupés depuis le 4 juin 1967.

Certains États souffrent de problèmes particuliers et chroniques qui ont entraîné pendant de nombreuses années leur marginalisation sur la scène internationale. Ils risquent de devenir des États en faillite si la communauté internationale ne redouble pas d'efforts et ne les aide pas à se relever pour qu'ils se remettent sur la voie qui leur permettra de fonctionner normalement et de jouer effectivement leur rôle dans le monde d'aujourd'hui.

L'État du Koweït salue les décisions et les mesures prises par le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour et par le Gouvernement yéménite pour mettre en marche l'Initiative des États du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre et appuyer la finalisation des autres points de cette Initiative. Nous réaffirmons également notre confiance que le Yémen, avec un Président élu et un Gouvernement d'unité nationale, sera capable de réaliser dans divers domaine le développement et le progrès auxquels le peuple yéménite aspire. Nous réaffirmons également que nous continuerons d'appuyer les efforts consentis par la République yéménite pour garantir la stabilité économique et politique.

Nous tenons aussi à féliciter la République sœur de Somalie pour sa réalisation historique, à savoir, la ratification d'une constitution provisoire et l'élection de M. Hassan Sheikh Mohamud à la présidence. Nous espérons que ces faits positifs aideront la Somalie à passer d'une situation de conflit et d'anarchie à celle d'un État régi par des institutions constitutionnelles, ce qui mettra ce pays sur la voie d'un avenir politique où se réaliseront les ambitions et les aspirations de ce peuple frère.

Nous nous félicitons des réactions positives de l'ONU et de la communauté internationale face aux événements meurtriers dont est victime la minorité musulmane du Myanmar, et espérons que ces efforts permettront de mettre fin à la violence, de protéger les droits légitimes des peuples et de rétablir la paix.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Les peuples et les gouvernements des pays islamiques ont condamné avec force le film outrageant qui dénigre le prophète Mahomet, que la bénédiction et la paix de Dieu l'accompagnent, ainsi que la foi musulmane et ses valeurs bienveillantes. Cet acte irresponsable et impudent a provoqué l'extrême colère de populations et de communautés musulmanes partout dans le monde, ainsi que des actes de violence, des destructions et des tueries dans certains pays. Si l'État du Koweït a dénoncé ce film dans les termes les plus vifs, ainsi que les destructions et les tueries conséquentes – ce qui est très éloigné de l'esprit et de l'essence de l'islam – je tiens à rappeler, dans ce contexte, ce que S. A. Cheik Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Émir de l'État du Koweït, avait proposé à la réunion de haut niveau de

l'Assemblée générale sur la culture de paix, tenue les 12 et 13 novembre 2008 :

> « Le meilleur résultat de notre réunion bien intentionnée dans cette salle serait l'adoption d'un engagement international commun de respecter toutes les religions, d'éviter de leur nuire, de s'ingérer dans leurs affaires ou de ridiculiser leurs symboles, tout en essayant de décourager de tels actes et de dissuader ceux qui les préconisent. » (*A/63/PV.46, p. 11*)

Nous exhortons la présente session de l'Assemblée à accorder toute l'attention requise à la proposition de l'Émir et à adopter une résolution en vue de sa mise en œuvre pour le bien de l'humanité tout entière et la promotion de la paix sociale et de la sécurité dans le monde.

Notre monde est confronté à de nombreux défis économiques, sociaux et de sécurité. Ces problèmes sont interdépendants et complexes et sont à l'origine de nombre des difficultés que traversent des États et des peuples, en particulier les pays en développement et les pays les moins avancés. Les conséquences de la crise financière mondiale, la hausse des cours des produits de base, l'effet négatif manifeste des changements climatiques, la fréquence croissante des catastrophes naturelles et l'intensification du terrorisme ont mis en relief l'affreux visage de la pauvreté et de la faim, ainsi que la propagation d'épidémies et de maladies dangereuses et contagieuses. Malgré les progrès notables accomplis par de nombreux États sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, nous n'avons pas encore atteint l'ensemble des objectifs globaux que nous nous étions fixés. Il est donc indispensable de continuer à mener des efforts conjoints pour limiter les conséquences des problèmes auxquels nous sommes confrontés et les contenir afin de garantir la réalisation pleine et entière de ces nobles objectifs.

Si l'État du Koweït est lui-même considéré comme un État en développement, depuis son indépendance en 1961, il s'est lancé sur une voie – à laquelle nous attachons une grande importance – qui consiste à aider les pays en développement et les pays les moins avancés, ce que nous accomplissons par le biais de nombreux mécanismes et initiatives, dont le Fonds de développement économique arabe du Koweït, qui accorde une aide au développement aux pays arabes, asiatiques et africains, ainsi qu'aux pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, car nous sommes convaincus de l'importance de la coopération internationale et de la nécessité d'aider les pays et les peuples dans le besoin.

Désireux d'intensifier les activités régionales et internationales conjointes et d'en améliorer l'efficacité, et conscient du fait que divers forums tenus à travers le monde sont devenus d'importants moyens d'examiner la coopération régionale et internationale et d'optimiser les bénéfices tirés des expériences réussies d'autres États, en octobre de l'année dernière, le Koweït a organisé la dernière en date des réunion du Dialogue pour la coopération en Asie (ACD), qui se tient chaque année depuis 10 ans au niveau des ministres des affaires étrangères des pays participants. Le Koweït avait également appelé à la tenue du premier sommet des pays de l'ACD, qui s'est déroulé les 15 et 16 octobre au Koweït. Nous espérons que cette réunion sera pour les dirigeants d'États d'Asie l'occasion d'examiner les questions importantes dans les domaines économiques, environnementales et humanitaires. En mars 2013, le Koweït accueillera le sommet arabo-africain qui, nous l'espérons, intensifiera la coopération arabo-africaine et ouvrira de nouveaux horizons propices à la stabilité, au développement et à la coopération entre les peuples de ces deux groupes de pays.

Enfin, je réaffirme l'allégeance de l'État du Koweït au système multilatéral international et aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous croyons aussi à la nécessité pour tous les États de respecter les obligations et les responsabilités auxquelles ils se sont engagés dans les conférences et accords internationaux, contribuant ainsi à trouver des solutions justes et équitables aux menaces et aux défis auxquels le monde fait face.

L'État du Koweït croit que le dialogue et la promotion d'une culture de tolérance, de modération et de rejet de la violence et de l'extrémisme sont les moyens idéaux de faire progresser les valeurs d'égalité et de justice qui permettront de réaliser notre noble objectif – le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État du Koweït de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. A. Cheik Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Mario Monti,
Premier Ministre de la République italienne

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République italienne.

M. Mario Monti, Premier Ministre de la République italienne, est escorté à la tribune.

M. Monti (Italie) (*parle en anglais*) : Je vous présente toutes mes félicitations, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Soyez assuré du plein appui de l'Italie dans l'exécution de vos très importantes responsabilités au service de la paix et de la coopération internationales.

Chaque jour, partout dans le monde, chacun s'efforce de surmonter ses peurs, d'obtenir justice et de persévérer en dépit des épreuves et des incertitudes afin de protéger sa famille et ses moyens de subsistance et d'assurer un avenir meilleur à ses enfants. Les gouvernements, de leur côté, s'efforcent d'instaurer et de préserver la paix, la justice et la prospérité dans un monde en proie aux tensions politiques, aux guerres civiles et à une grave crise économique et financière.

En 2011, les marchés financiers ont montré de nouveau de graves signes de tension en raison, principalement, de la dégradation des finances publiques. Nous n'avons pas affaire là à un déséquilibre cyclique récurrent; dans le cas de l'Union européenne, il s'agit de la crise la plus profonde et la plus grave de son histoire.

D'autres crises ont menacé le projet européen par le passé mais, chaque fois, les Européens ont réussi à poursuivre sur la voie dans laquelle ils se sont engagés il y a plus de 50 ans. Dans ses mémoires, Jean Monnet a noté que ce sont les crises qui feront l'Europe. C'est en effet en trouvant une solution à ces crises que les Européens se sont rendu compte à quel point leurs intérêts étaient liés et leurs économies interdépendantes. Aujourd'hui, le monde a appris à quel point il est essentiel de pouvoir compter sur une Europe viable pour relever les défis de l'économie et de la sécurité mondiales et combien la zone euro a d'importance pour le redressement de l'économie mondiale. Il est clair aujourd'hui qu'il est dans l'intérêt du monde entier, et pas seulement des Européens, qu'il y ait « plus d'Europe ».

Nous ne pouvons négliger l'importance des mesures prises actuellement au niveau de l'Union européenne pour renforcer la gouvernance et l'intégration budgétaire, comme l'a souligné le Président Van Rompuy. Il est également essentiel que les gouvernements européens obtiennent des résultats au niveau national. L'Italie continuera de faire son possible pour renforcer encore sa viabilité budgétaire et améliorer son potentiel de croissance.

Des bouleversements historiques se produisent actuellement dans la région méditerranéenne. L'Italie a été solidaire des peuples arabes dans leur poursuite de la justice et de la démocratie. Au cours des derniers mois, nous avons engagé le dialogue avec les nouveaux dirigeants de ces nations. J'ai trouvé chez eux un engagement sincère qui incite à l'espoir. Aussi bien au niveau bilatéral que par le biais de l'Union européenne, nous apportons un appui concret à leurs nouveaux gouvernements pour contribuer à leur relèvement, mettre en place des politiques commerciales mutuellement bénéfiques et promouvoir un développement économique auxquels tous puissent participer, ce qui contribue ainsi à la stabilité de l'ensemble de la région.

Nous y voyons également notre propre intérêt. L'instabilité sur le pourtour méditerranéen a en effet un impact, également, sur notre propre sécurité. Les conflits et troubles sociaux que connaît la rive sud de la mer Méditerranée ont des répercussions jusque sur nos propres côtes. Le terrorisme trouve de nouvelles voies pour s'insinuer en Europe. La traite des êtres humains a des effets déstabilisateurs sur les pays de destination, sans compter qu'elle entraîne souvent des tragédies en mer que nous ne saurions plus tolérer. La situation au Sahel est une source de grave préoccupation et une priorité de premier plan pour l'Italie. Elle est le résultat d'un cocktail explosif mêlant fragilité des institutions, criminalité organisée endémique et présence de groupes terroristes. Nous ne pouvons laisser la situation se détériorer davantage. L'Italie, pour sa part, entend contribuer, dans la mesure de ses moyens, de concert avec ses partenaires et les États de la région.

Les grands objectifs de paix et de coopération ne pourront être atteints que si tous les pays concernés œuvrent ensemble sur la base du respect mutuel et d'une communauté d'objectifs. La culture du dialogue doit l'emporter sur celle de l'affrontement. L'extrémisme et l'intolérance doivent être marginalisés et rejetés. Il faut offrir à chaque maillon, à chaque membre de nos sociétés, en particulier aux minorités et aux femmes, droits, dignité et débouchés.

L'Italie est pleinement déterminée à mettre en œuvre cette vision. Pour nous, la protection et la promotion des

droits de l'homme constituent un engagement national de longue date et un axe fondamental de notre politique étrangère. Dans le même ordre d'idées, nous continuerons d'œuvrer en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort, de la protection des minorités, de l'amélioration de la condition de la femme, et de la liberté d'exprimer en toute sécurité ses convictions religieuses ou ses croyances. Nous devons coopérer de façon avisée afin de condamner sans appel toute représentation erronée des religions ou des croyances tentant d'en faire des instruments de provocation et de déstabilisation.

Pour ce faire, des lois adaptées restent toujours nécessaires, mais ne suffisent pas toujours. Il faut promouvoir la tolérance par le biais de programmes éducatifs et d'un travail de fond au niveau local auquel participent tant les gouvernements que la société civile. J'encourage vivement les membres de l'Assemblée et toutes les organisations internationales pertinentes à s'inspirer de ce type de démarche.

Le Printemps arabe a connu des difficultés, mais il a également obtenu un certain nombre de résultats remarquables. Rien n'est facile, mais rien n'est impossible. Toutefois, rien ne peut être fait tant que n'existent pas la bonne volonté et la bonne foi qui seront nécessaires si nous voulons mettre un terme aux massacres actuels et aux violations massives des droits de l'homme en Syrie. Le régime de Damas refuse de se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité et continue de commettre des actes de violence aveugle contre des civils. L'Italie appuie pleinement la mission du nouveau Représentant spécial conjoint pour la Syrie et exhorte énergiquement le Conseil de sécurité à sortir de l'impasse qui fait obstacle à une action internationale efficace. L'histoire ne jugera pas avec clémence ceux qui sont responsables de cette situation.

Nous ne saurions pas non plus sous-estimer le danger croissant de la prolifération nucléaire. L'Italie appuie l'Agence internationale de l'énergie atomique dans l'engagement qu'elle a pris de faire toute la lumière sur la véritable nature du programme nucléaire iranien. Nous exhortons l'Iran à respecter pleinement toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. L'Italie défend la mise en place de régimes plus efficaces de maîtrise des armes et attend avec intérêt l'adoption de mesures concrètes dans le domaine du désarmement nucléaire, ainsi que l'avait proposé le Président Obama dans son discours de Prague.

Le respect de l'état de droit est la condition *sine qua non* de la promotion des droits de l'homme et du maintien de la paix et de la sécurité internationales. À cet égard je me félicite, Monsieur le Président, que vous ayez proposé d'adopter la question « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international » comme thème principal de cette session de l'Assemblée générale.

J'ai aussi le plaisir d'annoncer que l'Italie est désormais prête à accepter la juridiction obligatoire de la Cour internationale de Justice, conformément au paragraphe 2 de l'Article 36 du Statut de la Cour. Il s'agit là d'un moment décisif pour la Cour internationale de Justice et pour les juridictions internationales en général, qui jouent un rôle déterminant dans l'interprétation du droit international et comme garantes du respect de ses dispositions au niveau international. De plus en plus, les actions menées dans le cadre du maintien de l'ordre et de la sécurité au niveau international exigent, pour être efficaces, un respect des dispositions du droit international.

Il en va de même pour les mesures de lutte contre les nouvelles menaces, telle la piraterie, qui est particulièrement inquiétante compte tenu de son incidence sur l'économie mondiale et sur la vie des gens de mer. Les efforts menés à l'échelon international pour protéger les voies maritimes et lutter contre la piraterie ne peuvent être efficaces que si tous les pays coopèrent de bonne foi, en conformité avec les règles du droit international coutumier et les conventions des Nations Unies, notamment celles qui protègent la compétence de l'État du pavillon dans les eaux internationales.

C'est le minimum que l'ONU peut attendre de chaque État Membre, en particulier de ceux qui entendent influer de manière décisive sur les règles de la gouvernance mondiale. Toute érosion de la compétence exclusive de l'État d'origine sur les militaires en mission officielle compromettrait le statut de nos soldats déployés dans le cadre de missions internationales. Et de ce fait, la viabilité des missions de maintien de la paix des Nations Unies sera également mise à mal.

De même, nous ne devons tolérer aucune violation des représentations diplomatiques, dont il faut respecter l'inviolabilité. Nous condamnons fermement tout propos laissant entendre que la violence une réponse acceptable à des paroles.

La criminalité transnationale organisée appelle également une réponse collective fondée sur l'état de droit et le principe de la responsabilité partagée. En

collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Italie contribue activement à l'élaboration d'un recueil, qu'elle cofinance avec la Colombie, pour promouvoir l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, en donnant des exemples de meilleures pratiques. Ce recueil est un outil destiné aux agents de répression et aux procureurs. Il sera présenté officiellement le mois prochain à Vienne, à l'occasion de la sixième Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.

L'ONU est appelée à jouer un rôle central dans la prévention des conflits, le règlement des différends et l'assistance à la gestion des crises et à l'édification de nations, en coopération avec les organisations régionales. Malgré la conjoncture financière actuelle, l'Italie continue de contribuer à la gestion des crises et à des missions de maintien de la paix et de stabilisation. Nos connaissances spécialisées et nos ressources – tant civiles que militaires – continueront d'être mises à profit dans plusieurs théâtres d'opérations décisifs, notamment en Afghanistan et au Liban. Cet engagement représente un lourd fardeau, mais nous considérons qu'il mérite que l'on s'investisse, dans l'intérêt de tous.

Dans ce contexte, aider la Somalie à retrouver son intégrité et sa dignité sera une des priorités de mon gouvernement.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont joué un rôle décisif dans la modification des politiques et pratiques relatives à la coopération pour le développement. Mais depuis leur adoption, la situation a profondément changé en matière de développement. De nouveaux problèmes et d'autres questions et processus ont fait leur apparition. Le programme de développement pour l'après-2015 devra donc tenir compte de ces nouveaux phénomènes. Il devra prendre en compte des aspects du développement aussi importants que la lutte contre les inégalités, la promotion d'une démocratie crédible, la promotion des droits de l'homme, la bonne gouvernance, une croissance équitable, les migrations, l'emploi, des emplois décents et la lutte contre les changements climatiques.

Nous nous félicitons vivement, Monsieur le Président, de votre décision de créer un groupe de haut niveau chargé d'examiner cette question essentielle, et de nommer trois dirigeants de premier plan pour coprésider ce débat international. Nous ne doutons pas que ce processus, visant à définir les piliers du programme de développement pour l'après-2015, sera le plus ouvert possible et que les hypothèses imposées en 1995 seront abandonnées.

Nous considérons qu'il faudra harmoniser les objectifs de développement de l'après-2015 avec les résultats obtenus à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Les trois dimensions du développement durable – sociale, économique et environnementale – feront partie des scénarios auxquels nous serons confrontés à l'avenir. Nous devrons également travailler dans le cadre du nouveau Partenariat mondial pour l'efficacité de la coopération pour le développement.

S'agissant des changements climatiques, une gestion saine et équilibrée des ressources terrestres et marines, qui passe par un renforcement de la coopération transfrontière, mérite une plus grande attention de la part des acteurs politiques et doit être appliquée par tous. Certains problèmes sont particulièrement urgents. Il est indispensable de recourir à des politiques coordonnées de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre les changements climatiques si l'on ralentir considérablement, voire stopper, la grave détérioration des fragiles écosystèmes de la Terre, dont notre vie dépend.

Conformément à nos objectifs stratégiques communs visant à sortir de la crise financière, nous accordons une très grande importance aux sources novatrices de financement du développement. L'Italie a facilité la promotion d'un certain nombre d'initiatives importantes, en particulier dans le domaine de la santé.

Les fonds envoyés par les migrants jouent un rôle clef dans le développement de nombreux pays. Ce processus sera facilité lorsque le Groupe des Huit et le Groupe des Vingt tiendront leur promesse de réduire le coût global moyen de ces transferts de fonds.

La sécurité alimentaire est une priorité de la politique d'aide au développement du Gouvernement italien. En 2009, sous la présidence italienne, le G-8 a lancé l'initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale, un nouveau mécanisme ouvert à tous les pays, auquel participent désormais plus de 40 États et qui a permis de financer, à hauteur de 22 milliards de dollars environ, plusieurs projets liés à la sécurité alimentaire.

Nous continuons de prêter une très grande attention aux politiques visant à atténuer les effets de la volatilité des prix agricoles. L'accès durable de tous les êtres humains à des aliments de grande qualité et sains est la question historique et concrète qui sera

traitée à Expo Milano 2012, l'Exposition universelle qui aura lieu à Milan en 2015. Le thème choisi, « Nourrir la planète, énergie pour la vie », est décisif pour le programme mondial – des objectifs du Millénaire pour le développement à la Conférence Rio+20 et son initiative Défi Faim zéro, aux processus du Groupe des Huit et du Groupe des Vingt. Il est en outre particulièrement pertinent pour le travail du système des Nations Unies. Tous les États Membres de l'ONU y sont été invités, et, à ce jour, près de 100 pays ont confirmé leur participation.

Pour terminer, je voudrais répondre à l'appel que vous avez lancé, Monsieur le Président, dans votre allocution d'ouverture. Oui, l'Italie contribuera activement aux efforts de revitalisation des travaux de l'Assemblée générale en renforçant son rôle et son efficacité. Aujourd'hui plus que jamais, le monde a besoin que l'ONU assoie son autorité. La réforme du Conseil de sécurité est un élément clef de son programme. Nous comptons beaucoup sur l'aide de ses membres pour y parvenir. Il est indispensable que le Conseil de sécurité soit efficace, non seulement pour faire face aux menaces à la paix mais aussi pour créer un meilleur ordre international. L'objet d'une réforme équitable du Conseil c'est de maintenir sa légitimité, et non de renforcer la puissance nationale de certains États Membres.

Notre engagement doit continuer à se fonder sur les principes de la responsabilité, du consensus et de l'autonomisation des régions.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil des ministres de la République italienne de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mario Monti, Président du Conseil des ministres de la République italienne, est escorté de la tribune.

Allocution de M^me^ Julia Gillard, Premier Ministre du Commonwealth d'Australie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Commonwealth d'Australie.

M^me^ Julia Gillard, Premier Ministre du Commonwealth d'Australie, est escortée à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^me^ Julia Gillard, Premier Ministre du Commonwealth d'Australie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M^me^ Gillard (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, vous présidez un organe où toutes les voix se font entendre, une assemblée de tous les peuples et de toutes les nations, qui ne peut être dominée ou dirigée exclusivement par aucun pays ou bloc, et où les petits pays et les pays de taille moyenne font dûment entendre leur voix. L'Australie se félicite vivement de votre élection.

L'histoire des Nations Unies est une histoire véritablement mondiale, qui concerne tous les peuples du monde. C'est l'histoire de l'évolution des petits pays et des pays de taille moyenne, et pas seulement des grandes puissances. C'est l'histoire de la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale et de la réinstallation de millions de personnes, de l'adaptation aux vents du changement et de la fin du colonialisme, synonyme d'autodétermination pour la grande majorité des habitants de la planète, à savoir les milliards des habitants de l'hémisphère du Sud. C'est l'histoire de l'exploitation de nouvelles sources de richesses et de nouvelles ressources à travers la révolution qui a haussé les attentes et durant des décennies de dictature, de famine et de guerre. C'est l'histoire de l'action menée pour traduire en justice les auteurs des pires crimes à caractère international et pour prévenir les pires atrocités commises par l'homme. Aujourd'hui, il s'agit d'étendre la liberté à un plus grand nombre de gens et d'ouvrir de nouveaux marchés, et de libérer des milliards de personnes du joug de la pauvreté et de l'oppression. Telle est l'action que l'ONU a menée au cours des sept dernières décennies.

Cette année, nous nous réunissons, riches de l'expérience acquise pendant toutes ces années, sans exiger la perfection ni accepter le statu quo. Nous comprenons qu'il y a davantage de choses que nous pouvons faire ensemble, et plus que nous pouvons faire ensemble que nous pourrions faire tout seuls.

L'ONU incarne les idéaux les plus élevés de l'humanité. Bien plus, elle fait des progrès concrets vers la réalisation de ces idéaux dans le monde. Il n'y a pas de meilleur exemple à cet égard que les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) –, des cibles précises et mesurables de la plus haute importance pour l'humanité, qui sont maintenant connues de tous. Douze ans après 2000 et trois ans avant 2015, les progrès que nous avons accomplis devraient être tout aussi familiers. L'économie mondiale s'est développée. Des centaines

de millions de personnes ont amélioré leur condition. Ce premier objectif fondamental, réduire de moitié la proportion de la population mondiale vivant dans la misère, a été réalisé : 1 milliard de vies humaines ont été transformées. Il y a 10 ans, 100 millions d'enfants n'allaient pas l'école. Ce chiffre a été réduit d'un tiers, et l'avenir de 33 millions d'êtres humains a été transformé.

Toutefois, force est de reconnaître que dans certains domaines essentiels la communauté internationale n'a pas pu changer les choses. C'est pourquoi j'ai accepté l'invitation du Secrétaire général de coprésider aux côtés du Rwanda le Groupe de mobilisation pour les objectifs du Millénaire pour le développement : pour plaider en faveur des progrès concrets au cours des trois prochaines années. Là où le monde n'a pas réalisé les objectifs ambitieux fixés, notre réaction doit être l'action, et non la désillusion. C'est ce que l'Australie va faire. Nous allons agir.

Nous contribuerons à améliorer l'éducation. L'Australie a doublé le montant de son aide au développement consacrée à l'éducation au cours des cinq dernières années. En 2015, nous serons parmi les donateurs les plus importants au monde en matière d'éducation. Je suis particulièrement heureuse de défendre la cause de l'éducation à l'appui de l'initiative « L'éducation avant tout » du Secrétaire général en mobilisant un soutien mondial pour contribuer à donner à tous les enfants l'accès à l'éducation d'ici à 2015. Je suis honorée de lui prêter mon appui au nom de l'Australie.

Nous contribuerons à améliorer l'égalité entre les sexes. Je suis fière d'annoncer que pendant la réunion du Forum des îles du Pacifique, l'Australie a déclaré qu'elle œuvrerait de concert avec nos partenaires du Pacifique pour mettre en œuvre une initiative sans précédent en matière d'égalité des sexes : « Les femmes du Pacifique déterminent le développement du Pacifique ».

L'Australie versera 320 millions de dollars sur une période de 10 ans pour appuyer la participation politique des femmes, renforcer le leadership des femmes et multiplier les possibilités économiques et sociales dans le Pacifique. C'est un principe qui sous-tend toutes les interventions et initiatives de l'Australie en matière d'aide : l'autonomisation des femmes et des filles.

Nous contribuerons à la lutte contre le paludisme résistant aux médicaments. Le Secrétaire général a fait de la lutte contre le paludisme l'une de principales priorités de son deuxième mandat. C'est une priorité que nous partageons. Depuis 2000, le nombre de décès dus au paludisme a été réduit de 26 % dans le monde. Sans ces progrès, 330 000 personnes de plus seraient mortes de paludisme l'an dernier, dont la grande majorité en Afrique. Mais le paludisme contre-attaque. Il faut vaincre la nouvelle vague de résistance aux antipaludéens. Cette année, l'Australie accueillera la Réunion de 2012 consacrée au paludisme, qui rassemblera des responsables politiques, la société civile et le secteur privé afin d'accélérer les efforts visant à combattre et à éliminer le paludisme et à lutter contre la résistance de plus en plus prononcée aux antipaludéens.

Alors que nous mettons tout en œuvre pour réaliser les OMD dans les trois prochaines années, l'Australie voit plus loin. L'an 2015 est un objectif, mais pas une destination. Au contraire, ce doit être un nouveau point de départ pour de nouveaux travaux. L'Australie s'engage à contribuer aux travaux importants du groupe de haut niveau sur le programme de développement pour l'après-2015.

L'Australie apporte une expérience nationale considérable en matière de coopération avec les États touchés par les conflits et les pays les moins avancés, en particulier dans notre région. Nous nous emploierons à appliquer les enseignements tirés de l'action que nous menons depuis 2000 au programme mondial de développement pour l'après-2015. Premièrement, la paix est un fondement essentiel pour le développement, et la consolidation de la paix est cruciale pour le progrès des sociétés sortant d'un conflit. Aujourd'hui, les soldats de la paix doivent également être des artisans de la paix, et ne pas se contenter uniquement de faire cesser les hostilités, mais créer également les conditions propices au développement. Deuxièmement, il ne peut y avoir de réduction de la pauvreté sans création de la richesse et d'emplois. La croissance seule ne suffit jamais. Pour parvenir à un développement qui profite à tout le monde, nous devons créer des emplois et de la richesse. Troisièmement, nous ne pouvons pas éliminer la pauvreté sans rejeter l'argument selon lequel la protection de l'environnement et le développement humain sont des objectifs mondiaux contradictoires. Les changements climatiques menacent la sécurité de l'approvisionnement alimentaire qui garantit le développement. Des nouvelles sources d'énergie propres représentent de nouvelles sources de croissance économique.

L'Australie est l'un des pays qui ont le mieux réussi à gérer leur caractère multiculturel et multiconfessionnel dans le monde. L'expérience australienne prouve un fait extrêmement important : les conflits violents

motivés par les croyances religieuses n'ont rien de naturel ni d'inévitable. Nous devons réaffirmer ce principe aujourd'hui. Le dénigrement des croyances religieuses n'est jamais acceptable. L'Australie souhaite être un modèle pour ce qui est de la liberté de toutes les religions, et nous appuyons cette position partout au monde. Toutefois, notre tolérance ne doit jamais nous amener à tolérer la haine religieuse et l'incitation à la violence. Que de telles attitudes conduisent à des attaques contre des membres de minorités religieuses ou des diplomates ou à des attaques contre des lieux de culte ou des missions diplomatiques, les auteurs de ces actes de violence doivent être traduits en justice et toutes ces incitations doivent être condamnées. L'Australie condamne la violence et œuvre pour la paix.

Nous nous acquittons fièrement du rôle qui est le nôtre dans les activités que l'ONU mène en faveur de la paix et de la sécurité. Nous respectons scrupuleusement les résolutions du Conseil de sécurité visant à réduire les activités de prolifération d'armes, comme celles menées par la Corée du Nord. Nous assumons un rôle de premier plan au sein de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste. Nous sommes à la tête de la Mission régionale d'assistance aux Îles Salomon, qui fonctionne avec l'aval des Nations unies. Et nous sommes le plus important contributeur hors OTAN à la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan, qui agit opère sous mandat de l'ONU. L'Australie mettra cette expérience au service de la communauté internationale lorsqu'elle siégera au Conseil de sécurité, si elle a l'honneur d'être élue par les Membres de l'ONU en octobre. Où que ce soit, notre action et celle que toutes les nations mènent en faveur de la paix doit se poursuivre.

En ce moment même, le Gouvernement syrien est en train de retourner les instruments du pouvoir étatique contre la population même qu'il est censé protéger; il utilise des armes lourdes et des avions d'attaque au sol contre des civils et se livre à des violations systématiques des droits de l'homme. Les voisins de la Syrie – en particulier la Jordanie, la Turquie, le Liban et l'Iraq – sont accablés par le nombre croissant de réfugiés et fournissent de l'aide vitale aux personnes désespérées.

L'ONU a déjà accompli un travail important. L'Australie y participe en fournissant de l'aide humanitaire. Nous devons faire tout notre possible pour mettre fin aux souffrances du peuple syrien et reconstruire la société syrienne. Les auteurs de crimes contre l'humanité doivent répondre de leurs actes. La communauté internationale doit faire bloc derrière M. Lakhdar Brahimi, le Représentant spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie. Nous exhortons les membres du Conseil de sécurité de le faire et d'agir de façon décisive.

La communauté internationale doit également faire bloc pour empêcher la prolifération des armes de destruction massive. Six années se sont écoulées depuis que le Conseil de sécurité s'est pour la première fois déclaré préoccupé par le programme d'armes nucléaires de l'Iran. L'Iran refuse toujours de prendre les mesures urgentes nécessaires pour rétablir la confiance dans le caractère exclusivement pacifique de son programme nucléaire. En infraction aux résolutions successives de l'Agence internationale de l'énergie atomique et du Conseil de sécurité, l'Iran est en passe de pouvoir produire des matières nucléaires de qualité militaire.

Nous soutenons donc les pays du monde entier, unis pour envoyer le signal fort, par le biais de sanctions du Conseil de sécurité, que l'Iran doit changer de comportement sur-le-champ. Si l'Iran possède des armes nucléaires, il constituerait une grave menace à la sécurité régionale et mondiale, en particulier compte tenu des déclarations choquantes et agressives faites par les dirigeants iraniens à l'égard d'Israël. Il reste encore le choix de la diplomatie, étayée par des sanctions sévères, pour persuader l'Iran de changer de cap. L'Iran doit saisir cette occasion pour changer, et les nations de l'Assemblée doivent le pousser à le faire.

Il faut aussi que le processus de paix au Moyen-Orient évolue. L'Australie partage la frustration que les parties éprouvent devant l'impasse actuelle.

Nous comprenons le profond désir d'autodétermination nationale du peuple palestinien. L'Australie est résolument attachée à la création d'un État palestinien qui soit à la fois indépendant et viable. C'est pourquoi nous contribuons de manière significative à l'édification d'un futur État palestinien et à la construction de son infrastructure et de son économie. Plus de 300 millions de dollars d'aide ont été fournis pour la période 2011-2016. Nous saluons les progrès véritables réalisés par le Président Abbas et le Premier Ministre Fayyad pour consolider les institutions et les infrastructures du futur État. Et nul ne peut douter de l'amitié profonde et constante qu'entretient l'Australie avec Israël. Notre appui à la défense du droit d'Israël et de son peuple d'exister dans la sécurité et la paix est un engagement historique de la politique australienne, et il perdurera.

Nous appelons instamment à la reprise des négociations directes entre les deux parties. C'est la seule base solide pour parvenir à une solution des deux États. Il faut sortir de l'impasse actuelle. Les deux parties doivent faire des compromis et éviter les provocations. Le règlement des questions complexes et difficiles comme les colonies de peuplement, les frontières, la sécurité et Jérusalem exigera des sacrifices des deux côtés. Les Israéliens et les Palestiniens ne méritent pas moins.

Les idéaux que l'Australie défend dans le monde sont ceux de l'ONU, et les Australiens connaissent la valeur pratique du travail de l'Organisation. C'est pourquoi l'Australie cherche à se rendre utile dans tous les travaux de l'ONU et du Conseil de sécurité. Nous formons une démocratie forte, accueillant tous les peuples, toutes les langues et religions du monde. Nous sommes un pays de l'Asie-Pacifique, voisin de pays en développement, ouvert à la fois au Nord et au Sud. Notre pays œuvre depuis des décennies au sein de l'ONU avec compétence et engagement. Nous avons contribué à la première force de maintien de la paix des Nations Unies en 1947, et nous dirigeons actuellement la consolidation de la paix dans notre propre région.

Nous sommes favorables à l'élaboration de nouvelles normes permettant à l'Organisation des Nations Unies et à ses États Membres de prendre des mesures pour prévenir les atrocités et amener les auteurs des pires crimes à répondre de leurs actes. Nous agissons comme premier intervenant en cas de besoin humanitaire, comme donateur qui tient bon jusqu'au bout et comme partenaire dans la reconstruction après un conflit. L'Australie adhère aux nobles idéaux de l'Organisation des Nations Unies, et adopte une démarche pratique pour opérer le changement. L'action de l'Organisation des Nations Unies est une tâche historique à laquelle l'Australie participe avec enthousiasme.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Première Ministre du Commonwealth de l'Australie de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^me^ Julia Gillard, Premier Ministre du Commonwealth d'Australie, est escortée de la tribune.

La séance est levée à 16 heures.